



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

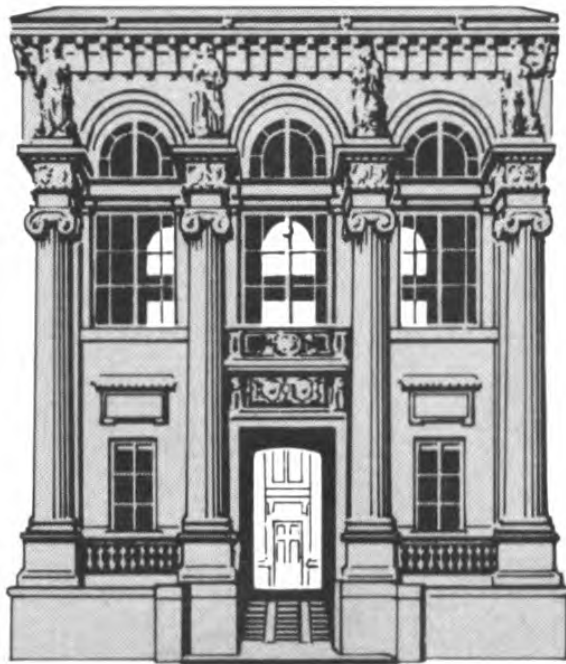


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



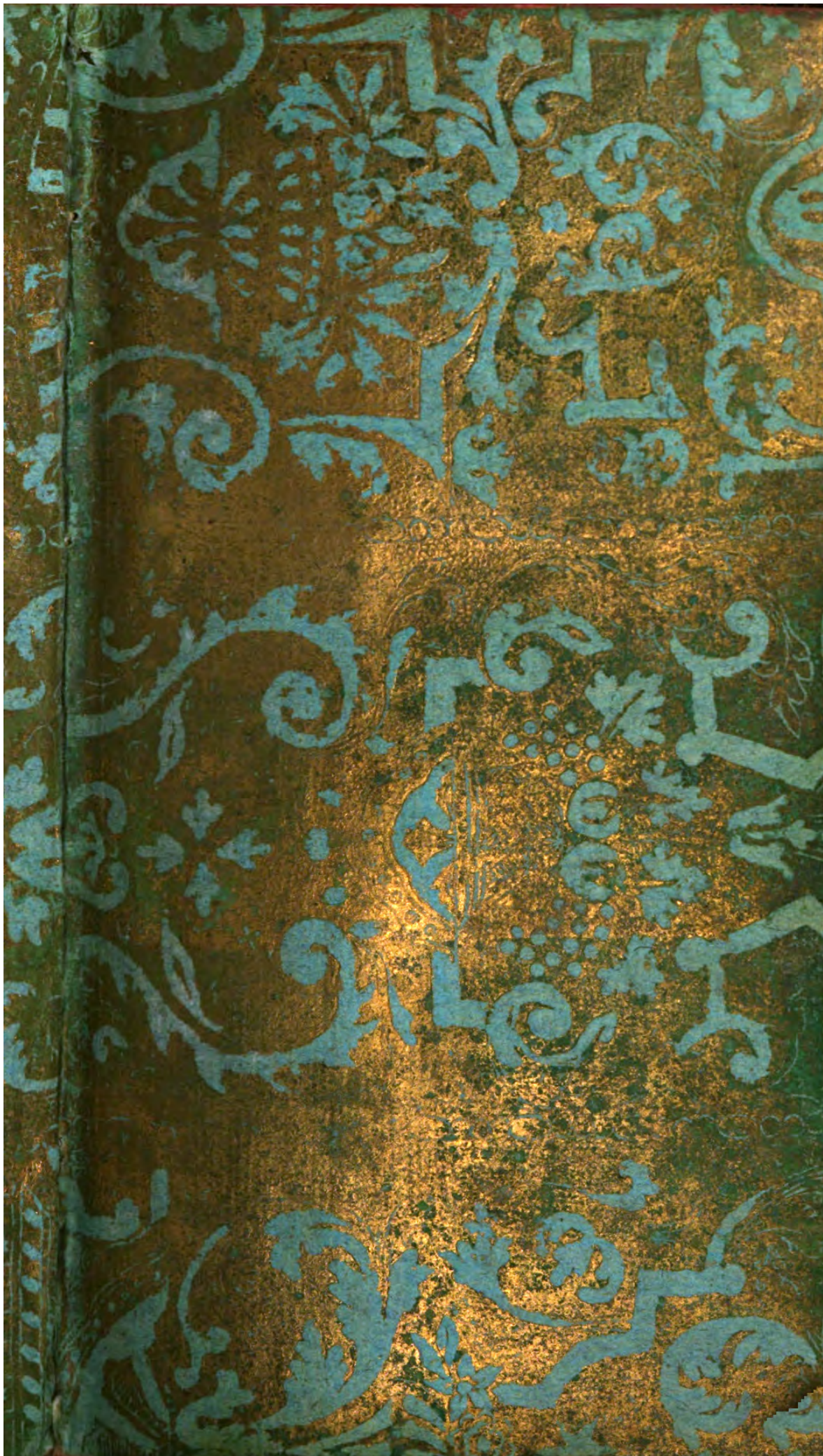


TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



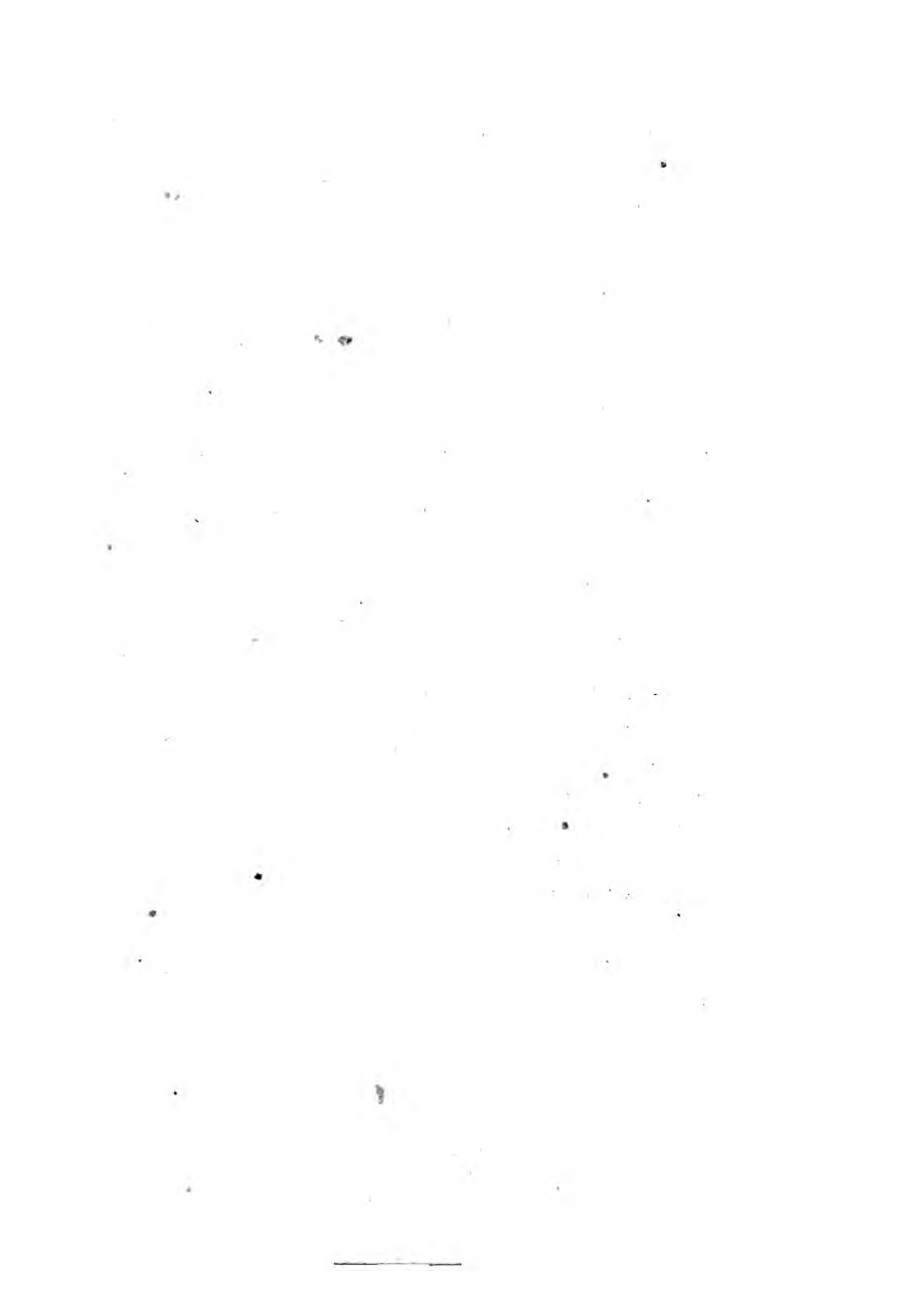
ST. GILES · OXFORD

VOLTAIRE FOUNDATION FUND



Par Fr. V Toussaint

Vet. Fr. II A. 1671







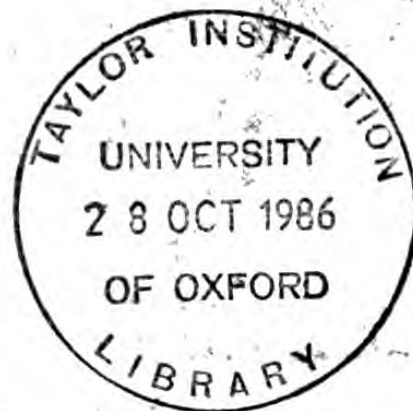
L E S
M Œ U R S.

Respicere exemplar vitæ morumque.
HOR. ad Pis.



SECONDE EDITION.

M D C C X L V I I I.





A

M A D A M E

M. A. T * * *

MADAME,



*E n'est point à un
Grand, à un Prin-
ce ou à un Ministre
d'Etat que je présente mon
ouvrage : c'est à vous, MA-
DAME,*

DAME, dont le rang n'est qu'égal au mien. Mais que vous êtes amplement dédommée de cette égalité, par vos qualités personnelles ! Je la vois bientôt disparaître, dès que je viens à vous apprécier par l'esprit & par le cœur : je trouve alors la belle MENOQUI bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles, que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part dans ce Livre, que si la vertu se rendoit visible, ce seroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de sa grandeur & de sa sainteté :
j'ajou-

j'ajoute ici, MADAME, que
 si, pour ménager la foiblesse
 de notre vûe, elle empruntoit
 une forme humaine, ce seroit
 la vôtre qu'elle prendroit ; du
 moins ne pourroit-elle mieux
 choisir, pour se rendre aimable
 aux hommes, & les gagner
 par ses traits. Je ne puis
 donc aussi mieux m'adresser
 qu'à vous, MADAME,
 pour dédier un travail, que
 je consacre à sa gloire. Quel
 accueil ne devez-vous pas faire
 aux Mœurs, vous qui en
 avez de si pures ! J'ose dire,
 que l'Auteur même mérite aussi
 de votre part quelque considé-
 ration. La morale qui régne
 dans

*dans cet Ouvrage , est exacte
 & hors de critique : or cette
 morale est la mienne ; c'est l'ex-
 pression sincere des sentimens
 de mon cœur. Quelque tendre
 que soit un ami qui la prati-
 que , ne craignez rien de sa
 part , ce ne peut être un sé-
 ducteur. Je vous laisse volon-
 tiers tout l'honneur de votre
 vertu : mais ne m'enviez pas
 la mienne. Je vous crois ,
 MADAME , assez circonspecte ,
 pour éviter les pièges d'un
 Amant : mais regardez-moi
 comme un ami assez droit ,
 pour ne vous en jamais tendre.
 Vous me feriez une injustice
 insigne , si vous me soupçon-
 niez*

E P I T R E. v

*niez de n'être sage, que parce
que vous l'êtes : ce seroit ju-
ger bien injurieusement du res-
pectueux attachement avec le-
quel j'ai l'honneur d'être.*

MADAME,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur,

P A N A G E.



AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'usage établi, qu'un ami m'ayant surpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorsqu'informé fort à propos, du risque que je courois d'être imprimé sur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impression : parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai ; & que d'ailleurs, c'est une coquetterie d'Auteur, usée. J'ai l'esprit un peu tourné à la Philosophie morale : or comme l'envie de convertir en livre tout ce qu'on pense de bon ou de mauvais, est une maladie courante dans ce siècle, la contagion m'a gagné, je

me

AVERTISSEMENT. VII

me suis mis à moraliser par chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, est, si vous voulez, l'amour propre; car inutilement le nierois-je: mais du moins il s'y en est joint un autre plus noble, qui est l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zèle apostolique, je voudrois rendre tous mes lecteurs vertueux. Je sai bien que je n'y réussirai pas: mais, si j'étois sûr d'en gagner seulement un sur mille, quelque pénible que soit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des livres, & tous sur la même matiere.

Qu'on se rappelle le titre de celui-ci: on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce sont *les Mœurs* qui en font l'objet; la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des mœurs: or, comme la Religion naturelle suffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Maho-

* 4 métan

VIII AVERTISSEMENT.

métan puisse me lire aussi-bien qu'un Chrétien : j'écris pour les quatre parties du monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeste, que j'eusse intitulé cet Ouvrage, *Essais de morale* : mais c'eût été copier un Théologien du siècle dernier : or, je déclare que je ne veux point aller sur les brisées de ces Messieurs-là. Pour *Réflexions morales*, ce n'étoit pas une chose possible : c'est un titre trop décrié depuis trente-cinq ans ; je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me restoit de l'appeller *Essai sur les Mœurs* : mais outre que les boutiques des Libraires sont déjà surchargées d'*Essais*, il me semble que c'est une impolitesse choquante, que d'annoncer au Public, qu'on s'essaye à ses dépens ; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déjà sûr de sa marche. Je l'ai appelé simplement *les Mœurs* ; parce que j'y peins
celles

AVERTISSEMENT. IX

celles qu'on a , & celles qu'on devoit avoir.

Je proteste , ainsi qu'il convient à un Auteur qui se mêle de faire des portraits, contre toute clé qu'on pourroit faire, pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu personne en vûe , ce seroit dire une fausseté , & même une fausseté inutile , parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature ; j'eusse risqué sans cela de peindre des êtres idéaux : mais je n'ai désigné distinctément aucun de mes originaux , dont les noms sont un mystere impénétrable , que je me réserve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices , je les ai tirés d'hommes vicieux : mais le grand nombre de ceux qui le sont , doit empêcher qu'on n'arrête ses conjectures sur tel ou tel en particulier.

En plusieurs endroits, je me suis contenté de crayonner les vices ,

*

5

sans

X AVERTISSEMENT.

sans discourir sur leur difformité : le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile* l'énorme chef des Cyclopes , aurois-je besoin d'avertir que *Poliphème* est un monstre hideux ? J'ai fait de même des vertus : j'ai souvent peint leurs graces & leurs beautés , sans ajouter aux traits par où je les caractérise , d'ennuyeux panégyriques.

Lorsque j'ai posé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux mêmes font hommage , je ne me suis point mis en frais de les appuyer sur des preuves. Etoit-il besoin de prouver que la calomnie , le faux témoignage & le guet appens sont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de sentiment que d'esprit : premierement , parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus , parce que la science des Mœurs est , de sa nature , une science de sentiment.

AVERTISSEMENT. XI
ment. Lorsqu'il est question de cor-
riger des cœurs gâtés, il vaut mieux
toucher, que plaire; convaincre
même n'est pas le point dont il s'a-
git. C'est peut-être là ce qui a fait
dire fort chrétiennement à l'illustre
Monsieur *Dacier* †; "qu'il n'est..
„ pas de la majesté de Dieu de prou-
„ ver la nécessité, la justice & la
„ vérité de ce qu'il ordonne; qu'il
„ fait aimer ce qu'il commande; &
„ que c'est plus faire que prouver."
Que ne suis-je aussi le maître de
faire aimer la vertu! Elle n'auroit
pas un seul ennemi sur la Terre.

Si quelqu'un de mes lecteurs ve-
noit me dire avec sincérité, "vous
„ avez fait un bon livre," j'en fe-
rois flaté, sans doute: mais je le
ferois bien davantage, s'il ajoûtoit,
"vous m'avez inspiré des mœurs."

† Dans sa Préface sur *Platon*.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE
SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Différentes sortes de lois : quelles sont celles qui affermissent le regne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte; si ces dernières en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce traité, en trois Parties.

LAISSONS la qualité d'honnête homme à qui voudra s'en contenter :

ter : on l'acquiert à trop vil prix pour que les ames bien nées en doivent être jalouses. Beaucoup de suffisance, une fortune aisée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme : la vertu n'y entre pour rien.

L'honnête femme n'est guere plus respectable que l'honnête homme : tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'est de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant, quoiqu'il paroisse fort aisé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, bornés au sens que l'usage leur a déterminés, qu'il se trouveroit encore d'usurpateurs parmi ceux qui se les arrogent, si l'on en faisoit la recherche !

Un malheureux, pressé par l'indigence, arrête un passant dans un carrefour, lui prend sa bourse ou la lui demande : voilà le mal-honnête homme ; & si vous en doutez, l'échaffaut en décidera.

Mais

Mais logez dans un magnifique hôtel un heureux concussionnaire , que les besoins de l'Etat ont enrichi ; donnez-lui un Suisse , des livrées , un nom de terre , il jouit de la misere publique , sa maison est élevée sur les ruines de cinq cens familles : n'importe il est honnête homme , puisqu'il est riche & qu'il respire.

Une femme jeune & belle , étale jusques à l'indécence les charmes qu'elle a reçus de la Nature ; & les releve encore par tout l'attirail d'une parure élégante , les pompons , le rouge & les mouches : mais elle est à pié , & n'a point de valet qui la suive : c'est une femme sans honneur , on la montre au doigt.

A deux pas d'elle passe une autre femme dans le même appareil , mais traînée par six courriers orgueilleux dans un carosse drapé , c'est une femme respectable , une femme de la première considération.

Tous

Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur , de leur opulence & de leurs protections : ôtez-leur ces appuis fragiles qui les soutiennent ; leur honneur , qui en dépend , éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François signifie , un homme infortuné & un homme sans honneur : on appelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet , à ne prendre l'honneur que sur le pié courant , que devient celui de nos honnêtes gens , quand le charme de leur grandeur est dissipé ?

Pour l'homme vertueux , ce sont les bonnes mœurs qui font ses titres ; titres solides , auxquels l'adversité , loin de l'en dépouiller , ajoute un nouvel éclat. Le Ministre Assyrien ennemi de la Nation Juive , perd l'honneur avec la vie. Mais j'estime *Fouquet* dans sa disgrâce , & je révere saint *Louis* dans les fers. Or

Or qu'est-ce que les bonnes mœurs ? C'est une conduite réglée sur la connoissance & l'amour de la vertu. Je dis la connoissance & l'amour ; car, faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple ; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands ; c'est-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer ; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez par sur le modele de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple est une regle dangereuse, & qui ne manque guere d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en est des exemples comme des conseils : pour en tirer avantage, il faut avoir assez de lumieres pour les apprécier. Les mauvais exemples nuisent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal : mais les bons nuisent

font aussi quelquefois, en ce qu'il bornent dans la pratique du bien. Car si ceux que vous vous proposez d'imiter, ne sont pas des modèles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels?) vous ne sauriez manquer en les imitant, souvent même en les surpassant, de rester dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà sans doute pourquoi le législateur des Chrétiens n'a pas dit : imitez tel Apôtre, tel Anachorette, tel Roi, tel Père de famille ; mais : soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modèle qu'on se propose, ne soit inimitable.

Théophile est pieux ; il ne soupire que pour le ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre, s'étend sur tous les humains qui l'habitent : excepté le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie, tous les
 hom-

hommes font à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous seriez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari; & ce qui est pis encore, homme incorrigible dans vos défauts que vous estimez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime : mais il est brusque & sévere, toujours en mauvaise humeur contre le genre humain ; toujours prêt à croire le mal ; croyant à peine le bien quand il le voit ; & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe ? Vous ferez un homme maussade ; infociable : inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir ;

&

& vous passerez pour n'être vertueux que par esprit de contrariété.

Damis est d'une espece tout opposée : c'est l'ami de tout le monde ; il n'a jamais contredit personne ; il est de tous les avis , fussent-ils contradictoires les uns aux autres ; ce seroit le héraut de la probité , s'il ne conversoit qu'avec des gens qui en eussent ; il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le sont. Vous ne vous proposez pas sans doute de prendre *Damis* pour modele ? Car vous ne feriez , après l'avoir copié , qu'un fade complaisant , une tête foible , un cœur équivoque , rougissant d'être honnête homme avec les vicieux , autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés qui par votre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendresse , courez des risques en entrant dans le monde ; on vous
cite

cite *Thémire* comme un merveilleux modèle de chasteté : je n'entens point revoquer sa sagesse en doute : il y a assurément des femmes chastes ; Despréaux en a compté jusqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers , *Thémire* pourroit être ce *Phénix* unique. Mais ne l'imitiez précisément qu'en ce point : elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus ; & qu'on peut bien , quand on fait tant que d'être fidele à son mari , se permettre des humeurs & des criailleries , tyranniser ses enfans , & harceler ses domestiques , railler , médire & tromper au jeu. En vous modélant sur elle , vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais-feriez-vous des femmes de mérite ? Sil y avoit quelqu'un qui dût se louer de la vertu de *Thémire* , ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frappent au
premier

premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gagne d'abord & vous prévient : voilà , dites-vous , un homme vertueux. Point du tout : on n'est point vertueux pour pratiquer une vertu , il les faut pratiquer toutes. Le Tartare est plein de demi-vertueux : & si vous n'avez la vraie pierre de touche , pour distinguer le bon or du faux , vous risquez vous-même d'en grossir le nombre. Or cette pierre de touche est la connoissance de la vertu.

Mais qu'est-ce que la *vertu* ? C'est la fidélité constante à remplir les obligations que la *raison* nous dicte. Et qu'est-ce que la raison elle-même ? C'est une portion de la sagesse Divine , dont le Créateur a orné nos ames pour nous éclairer sur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels sont ces devoirs ; d'où ils résultent ; quelle est la loi qui les prescrit ?

Je répons que la loi qui les prescrit
 * * * est

est la *volonté* immuable de Dieu, à quoi la droite raison nous avertit de nous conformer ; & que c'est dans cette conformité que consiste la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems, & qui peut cesser d'être en vigueur, n'est point celle qui constitue la vertu ; le Créateur n'avoit point astreint les hommes au nouveau joug qu'elle impose : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des lois : mais ils ne sauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne sauroit faire, la vertu étant aussi immuable dans son essence, que l'est le vouloir Divin qui lui donne l'être ?

Les lois du Prince enjoignent à ses sujets de payer certains droits, certains subsides ; elles leur défendent de transporter certaines marchandises hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangères. La fidélité à observer ces lois
fait

fait des sujets obéïssans : mais fait-elle des hommes vertueux ? Et se vanteroit-on, bien sérieusement, d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes ? Ou, s'il plaisoit au Prince d'abroger ces lois, qu'il est le maître de supprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus ?

Il en est de même de toutes les lois positives : toutes ont commencé, toutes sont susceptibles d'exceptions, de dispenses, & même d'abolition. La seule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, est indispensable pour tous les hommes & dans tous les tems.

„ Mais, dites-vous, le cœur hu-
 „ main est un véritable Euripe, bou-
 „ leverfé perpétuellement par le flux
 „ & reflux de mille passions impétu-
 „ euses, qui tantôt se liguent ensem-
 „ ble, & tantôt se contrarient. Gra-
 „ ver des lois dans le cœur des hom-
 „ mes, c'est les graver, non pas sur

„ le fable le plus léger , mais sur l'on-
 „ de la plus mobile & la plus agitée.
 „ Quels yeux assez perçans pourront
 „ donc lire ces caracteres sacrés? ”

Déclamations de Rhéteur : Quicon-
 que ne lit point ces caracteres , ce
 n'est pas qu'il ait la vûe trop foible
 pour les discerner , c'est qu'il n'y re-
 garde point : ou s'il est des instans où
 ils paroissent effacés , ces instans ne
 sont que passagers.

Il y a dans le cœur deux regions
 distinctes : l'une est une Isle un peu
 plus qu'à fleur d'eau ; l'autre est l'eau
 même qui baigne l'Isle. La première
 a une surface plane , dure & blanche ,
 comme seroit une table du plus beau
 marbre de Paros. C'est sur cette sur-
 face que sont gravés les saints précep-
 tes de la loi naturelle. Près de ces
 caracteres est un enfant dans une at-
 titude respectueuse , les yeux fixés sur
 l'inscription , qu'il lit & relit à haute
 voix : c'est le génie de l'Isle ; on l'ap-
 pelle

pelle *Amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'Isle est environnée, elle est en effet sujette à de fréquens flux & reflux: le plus doux Zéphire suffit pour l'agiter: elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on ne voit plus les caractères, on n'entend plus lire le Génie. Mais du sein de l'orage renaît bien-tôt le calme, la surface de l'Isle sort du gouffre plus blanche que jamais; & le Génie reprend son emploi.

Tant que vous supposerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut aussi que vous supposiez qu'ils la connoissent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on suivît ses intentions, sans se donner la peine de les rendre publiques? Les Monarques les plus despotiques ne poussent pas leurs caprices à ce point. Y a-t-il donc deux Justices; l'une pour Dieu, & l'autre pour les hommes? Ou Dieu, le plus tendre

des peres , fera-t-il moins équitable qu'un tyran ?

„ Mais c'est par justice que Dieu
„ laisse les hommes dans les ténèbres
„ & dans l'aveuglement. Ce sont
„ leurs crimes qui ont éteint dans leurs
„ ames les lumieres naturelles : ils ne
„ doivent s'en prendre de leur igno-
„ rance qu'à eux-mêmes ”.

A la bonne heure : qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira , ce prétendu aveuglement : au moins , depuis qu'ils l'ont encouru , la pratique de leurs devoirs leur est devenue impossible : cependant l'obligation ne cesse pas ; & c'est un être infiniment bon & juste qui continue d'exiger d'eux des devoirs auxquels ils ne savent pas être obligés ! J'ai chargé mon valet d'un message : il s'est amusé au lieu de m'obéir , à se balancer sur une escarpolette , & s'est rompu la jambe. Il a fait une faute ; je puis avec justice la lui faire ressentir : mais si j'exige
de

P R E L I M I N A I R E. XXVII

de lui qu'il fasse d'autres messages avant que sa jambe ait été remise, de quelle épithete me qualifierez-vous ?

Mais vous-même qui vous efforcez d'affurer aux hommes cette ignorance absolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous : il vous est arrivé, sans doute plus d'une fois, de violer quelqu'un des articles de cette loi ; ces infractions ont été suivies de remors, vous n'en disconvenez pas ; j'en infère contre vous que vous la connoissiez donc.

Quand tous les hommes seroient méchans, je n'en demeurerois pas moins persuadé qu'ils connoissent la vertu, pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites ; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils transgressent, en feignant de s'y conformer.

„ La Loi, dit Ciceron, dans son
„ *II. Liv. des Lois*, n'est point une

„ invention de l'esprit humain, ni un
 „ établissement arbitraire que les peu-
 „ ples aient fait, mais l'expression de
 „ la raison éternelle qui gouverne l'U-
 „ nivers. L'outrage que Tarquin fit
 „ à Lucrece, n'en étoit pas moins
 „ un crime, parce qu'il n'y avoit point
 „ encore à Rome de loi écrite contre
 „ ces fortes de violences. Tarquin
 „ pécha contre la loi éternelle, qui
 „ étoit loi dans tous les tems, & non
 „ pas seulement depuis l'instant qu'elle
 „ a été écrite. Son origine est aussi
 „ ancienne que l'esprit Divin: car la
 „ véritable, la primitive & la princi-
 „ pale loi, n'est autre que la souve-
 „ raine raison du grand Jupiter. ” Et
 „ ailleurs: * „ Cette loi, dit-il, est uni-
 „ verselle, éternelle, immuable; elle
 „ ne varie point selon les lieux & les
 „ tems; elle n'est pas différente au-
 „ jourd'hui de ce qu'elle étoit autre-
 „ fois

* Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Oeu-
vres de Lactance, *Liv. VI. ch. 8.*

„ fois. La même loi immortelle regle
 „ toutes les Nations , parce qu'il n'y a
 „ qu'un seul Dieu , qui a enfanté &
 „ publié cette loi. ”

Que ce soit donc une maxime pour nous incontestable , que les caractères de la vertu sont écrits au fond de nos âmes. De fortes passions nous les cachent à la vérité quelques instans , j'en suis convenu : mais elles ne les effacent jamais , parce qu'ils sont ineffaçables.

Il est un autre obstacle qui nous empêche quelquefois de les discerner, dont on se défie moins : c'est une foule de lois d'un ordre inférieur , dont on a sucé la connoissance avec le lait : on est accoutumé à les révéler ; & on leur donne dans son cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations essentielles.

Les lois peuvent être de plusieurs sortes : ou elles contribuent à *établir* le regne de la vertu , ou elles lui sont *étrangères* , ou elles lui sont *contraires*.

Dans la premiere Classe font celles dont je parle, lois innées, lois connues de tous les hommes, & adoptées dans presque toutes les Religions du monde. Révérez celles-là de toute l'étendue de votre ame : votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour celles de la seconde Classe, telles que celles qui dans les différentes Religions reglent la forme extérieure du culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire : mais on peut en abuser ; & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la premiere classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi ainée, devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des superstitieux.

Orgon

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philothée*. Il tomba en syncope : sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes , qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit ; *Philothée* recommande son pere à Dieu & à sa servante , prend sa coëffe & ses heures , & court aux grands Augustins : l'Office fut long , c'étoit un salut de Confrairie. *Orgon* meurt sans secours , sans qu'on se soit même apperçu de son dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans son lit & réchauffé , son accident n'étoit rien : *Orgon* vivroit encore si sa fille eût manqué le salut. Mais *Philothée* avoit cru que le son des cloches étoit la voix de Dieu qui l'appelloit , & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du sang : aussi de retour fit-elle généreusement à Dieu le sacrifice de la vie de son pere , & crut sa dévotion d'au-

tant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Lais a toute sa vie prodigué ses charmes au plus offrant; elle est encore assez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes: & , reposez-vous en sur elle , elle fait mettre à profit ses avantages. Son genre de vie ne laisse pas de lui donner des scrupules , & elle compte bien un jour faire une retraite honnête : mais en attendant, pour le repos de sa conscience , elle fait dire une Messe à la Vierge, tous les Samedis.

Mais rien n'obscurcit tant les idées de vertu que la Nature avoit gravées dans nos ames , en nous formant , que les faux dogmes , ou les lois d'Etat , qui sont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naissant , ces lois tout établies ; elles sont munies du sceau respectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine : le moyen de soupçonner que ce qu'elles ordon-

ordonnent soit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin sans avoir été pris sur le fait, loin de se juger coupable s'en estimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permise, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autorisoient.

Que de peuples, même policés, ont poussé la barbarie, par principe de Religion, jusqu'à immoler des hommes à la Divinité! Et, qu'on ne tienne pas la bride au fanatisme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens verra tous les jours ses Autels fumer du sang de pareilles victimes. Puisse-t-il avoir oublié les horribles sacrifices en ce genre que nos Peres lui ont offerts!

Tant que le crime passe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conséquence; & rarement le criminel se croit-il innocent: mais
est-il

est-il accrédité par une loi ou par un usage universellement reçu ; c'est alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important ; ne se contentant pas de leur enlever leur innocence , mais , ce qui est mille fois pis encore , les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans son parti , c'est un léger avantage pour le vice : mais supplanter la vertu , & en usurper le nom , c'est son triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors , direz-vous , cette science des mœurs innée , ensevelie sous les trophées du vice ? Ce que devient le Soleil caché par un nuage : il luit encore assez pour éclairer ceux qui ont la vûe saine. La dépravation de la morale autorise les vicieux : mais elle ne corrompt pas les cœurs droits ; & tel se livroit aveuglément au torrent , qui sera effrayé de l'abîme où il couroit se précipiter , si le calme de ses passions lui
laisse

laisse entendre un instant la voix intérieure qui le rappelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultere passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le fou, se prêtent aux usages courans, dans tout ce qui n'intéresse pas la vertu : mais l'homme sans mœurs n'est pas fâché qu'elle perde un peu de son crédit.

Irene est née de parens illustres, mais malheureux. Le sort de son enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître : là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorsque le maître des humains
l'eut

l'eut jugée suffisamment prémunie par des principes de sagesse inaltérables, contre la séduction de l'exemple, de la grandeur & des plaisirs ; il l'éleva par un coup de sa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui de ses peres, & la transporta sur le théâtre le plus brillant de l'Univers ; écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irene est un roc inébranlable : environnée de flatteurs, elle est humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée ; dans un air infecté par l'irreligion, sa piété n'est point ralentie ; sous l'éclat pompeux des plus riches ajustemens, elle porte un front modeste ; autour d'elle regnent la dissimulation, le parjure & la trahison, sur ses levres siégent la candeur, la droiture & la sincérité.

Il est donc vrai que le torrent de l'exemple n'a pas de prise sur un cœur vertueux par principes.

Mais

PRELIMINAIRE XXXVII

Mais placez sur ce même Théâtre la jeune *Cloë* : la licence qui y règne , loin de l'effaroucher ne fera que seconder ses vûes ; on s'y comporte comme elle entend se comporter , plus de circonspection lui seroit à charge. Connoissez *Cloë* d'origine , & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte ; son goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple , & son éducation n'avoit fait que fortifier son goût.

N'attribuons qu'à la violence des passions , l'ignorance actuelle de nos devoirs , & la dépravation de nos mœurs ; faisons taire pour quelques instans leur murmure bruyant : la voix de la raison ne manquera pas de se faire entendre. Rendons-nous à ses tendres invitations : elle n'attend que notre consentement pour nous rendre heureux.

Eh bien , qu'elle parle ; Qu'exige-t-elle , Que faut-il faire ?

* * *

Aimer

XXXVIII DISCOURS PRELIMIN.

Aimer Dieu, vous aimer vous même, aimer vos semblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété; du second, la sagesse; le troisième engendre toutes les vertus sociales.



* * *

L. E. S.



LES MOEURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIÉTÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette première Partie.

PEUT-ÊTRE s'imaginera-t-on qu'il n'est pas du ressort de la Philosophie de donner des leçons sur la *Piété*. Je le passe à ceux qui font consister cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur : mais si l'on convient de la considérer avec moi comme un sentiment naturel d'amour, de respect & de reconnoissance envers Dieu ; pourquoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir ? Tout

2 LES MOEURS.

ce qui n'excede pas la sphere de la raison & des lumieres naturelles , est assurément de son domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philosophe fait peur , parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans sa véritable signification.

Chez les Grecs & les Latins , mais surtout chez les premiers , les Philosophes étoient en assez bonne odeur : on les regardoit comme des hommes respectables , par la pénétration de leur esprit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne présente plus la même idée. Dans le langage des Collèges , les Philosophes sont des hommes vêtus d'une robe à larges manches , & coëffés d'un bonnet huppé , qui forment la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement ; de donner aux simples hypotheses la teinture de l'évidence , & de convertir l'évidence en probleme.

Ce ne sont pas ces Philosophes-là qui font peur : on les regarde comme des gens sans conséquence ; & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre sorte , qui ne portent ni robe ni bonnet , qui croient de très-bonne foi les vérités constantes ,

&

& doutent d'aussi bonne foi de celles qui ne le font pas.

Demandez au peuple ce que c'est qu'un Philosophe de cette espece : c'est, vous dira-t'il, un fantasque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux esprits ni aux forciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même question à un homme de bon sens : Un Philosophe, vous répondra-t-il, est un homme qui examine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir ; & qui conséquemment, quand il est décidé, ne peut manquer d'être ferme dans sa croyance, & constant dans ses démarches.

C'est sans doute, dans des hommes de ce caractère que se rencontre la vraie & solide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur ? Aussi est-ce dans des cerveaux Philosophes, que sont écloses les notions sur la piété que je vais mettre sous les yeux de mon lecteur.

Qu'il existe un Dieu, c'est je crois une vérité que de longs raisonnemens ne feroient qu'obscurcir, & qu'on ne met

4 LES MOEURS.

guere en question que dans les Ecoles. Tant-pis pour ceux qui en doutent, s'il en est quelques-uns : ce doute même est une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien saine ; & qu'ainsi, les démonstrations par où l'on se mettroit en frais de les convaincre, seroient faites en pure perte.

L'idée des souveraines perfections de Dieu, n'est pas moins générale ni moins uniforme dans tous les esprits, que celle de son existence. On fait qu'il possède toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, sans alliage d'aucune imperfection ; que sa Majesté, sa sagesse, sa bonté, sa justice, n'ont point de bornes, & que sa puissance n'est point limitée. On le fait : mais malgré ces notions, il est de dangereux Sophistes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'Impie, du tems de David apparemment, disoit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : mais à présent il s'est corrigé de l'Athéisme : il reconnoit une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure ; une Divinité oisive & dédaigneuse, qui, de crainte de troubler son repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde,
qui

I. P A R T I E. 5

qui ne se tient point offensée par les injustices des hommes, ni honorée par leurs hommages ; qui nous laisse fort indifféremment jouer sur la face de la terre, un rôle passager, qui se terminera par notre anéantissement. Cette fiere Divinité, mettant la créature raisonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenses pour les vertus, ni punitions pour les crimes ; nous ne sommes à ses yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence, & l'industrie, consistent uniquement dans un heureux mécanisme ; & comme ces bulles légères que forme une pluie orageuse sur le courant des ravines, nous ne paroissions au monde un instant que pour disparaître dans l'instant qui fuit.

Une pareille Divinité en effet, n'est point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun : elle ne se formalise point de leurs déreglemens ni de leur impiété ; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'est pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers ; il m'a tiré du néant ; tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je jouis, c'est de lui

6 LES MOEURS.

que je les tiens : il veille à ma conservation, & fera pourvoir à ma félicité.
Pour sa bonté, je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour sa Majesté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caractères communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoi qu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être sincère & durable. Passage du vice à la vertu. Dieu est lui-même la vertu personnifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu.

IL n'est point d'amour désintéressé : quiconque a supposé qu'on puisse aimer
mer

mer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guere en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le Quiétiste aimer son Dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'est pousser trop loin le raffinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu, dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, & nous imprimer du respect : mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puissant, parce qu'il est grand, parce qu'il est sage, que je l'aime : c'est parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque instant. S'il ne m'aimoit pas, que me serviroient sa toute-puissance, sa grandeur & sa sagesse ? Tout lui seroit possible : mais il ne feroit rien pour moi, sa souveraine Majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux ; il faudroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux : sa sa-
a 4 gesse

8 LES MOEURS.

gesse prend des mesures justes pour mon bonheur ; sa toute - puissance les exécute sans obstacles ; sa Majesté suprême me rend son amour d'un prix infini.

„ Mais est-il bien constant que Dieu „ aime les hommes ? ”

Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera sa place plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander si Dieu aime les hommes , c'est demander s'il est bon ; & demander s'il est bon , c'est mettre en question s'il existe ; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon ? Et le seroit-il s'il haïssoit son propre ouvrage , s'il vouloit le malheur de ses créatures ?

Un bon Prince aime ses sujets : un bon pere aime ses enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté , la maison que l'on a construite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître , si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux & barbare , qui se joue impitoyablement du sort des humains , qui , avant qu'ils soient nés , les destine à l'enfer , s'en réservant un , tout au plus

72/10 2/2
10-16

Il reprouve l'attachement aux richesses : ils se sont imaginés en conséquence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes, vrais frelons, qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultere, le viol & la subornation : cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle seroit fort de son goût. Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu ; oubliant sans doute que leur Maître a maudit un figuier, précisément parce qu'il ressembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la mollesse & la sensualité. Quel effet cette morale produit-elle sur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'escourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement comme faisoient les Prêtres de Baal en présence d'Elie. Que feriez-vous de pis malheureux phrénétiques, si vous aviez choisi pour Dieu, cet esprit malfaiteur que vous appelez Diable ?

Un

Un soldat a reçu l'ordre de son Commandant : il ne lui est pas plus permis de l'outrépasser que d'en rien omettre ; & soit qu'il pêche d'une ou d'autre façon, sa faute peut être également dangereuse, & est toujours également punissable.

Non-seulement on peut aimer Dieu sans se haïr : mais il n'est pas vrai qu'on l'aime quand on se hait. Devons-nous avoir des sentimens contraires aux siens ? Il nous aime : n'esperons donc pas lui plaire en nous haïssant. Il exige que nous aimions nos semblables comme nous-mêmes : cette loi suppose-t-elle que nous devons nous haïr ?

Soumettez la chair à l'esprit : mais ne l'anéantissez pas. Soyez chaste : mais ne vous abstenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richesses : mais ne négligez pas de pourvoir à vos besoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu : mais tendez aussi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne fauroit aimer Dieu, sans contrarier tous les instincts de la Nature, même les plus innocens, est si généralement répandue, qu'on ne s'avise pas de vanter la sainteté d'un homme qui fait tous les jours ses
quatre

I. P. A R T I E. 15

quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poisson, qui porte des habits propres & couche sur le duvet, qui aime tendrement son épouse & prend plaisir à l'en assurer; quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canonise à Rome des Papes, des Anachorettes, des fondateurs d'Ordres, & des squelettes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux: mais on n'y canonise guere des peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il est certains dévots qui s'imaginent que, pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il est jaloux, & ne veut pas qu'un époux soit amoureux de sa femme, ou un amant de sa maîtresse. Ils le peignent comme un mari fantasque & bizarre, qui feroit un crime à son épouse d'être attachée à son serin.

A force de sophistiquer l'amour Divin, on est venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinaires, qui soient capables d'un sentiment si relevé. On est bien éloigné de croire, qu'un homme d'une vertu commune, puisse atteindre jusques-là: & l'on regarderoit
chez

chez les Chrétiens comme un blasphème, de supposer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariste à trente ans étoit répandu dans le monde : c'étoit l'homme à la mode ; on le chérissoit, on le couroit ; il étoit de toutes les fêtes, & il en faisoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il est sexagénaire, son goût est changé : il a renoncé aux compagnies ; il ne fréquente plus que les Eglises ; les plus longs Offices sont pour lui les meilleurs ; il prie sans cesse & prie avec ferveur ; il regrette le tems où, dissipé par les plaisirs, il ne s'est pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'est, dit-on, que sa tête baisse : on ne manque guere par cette raison de devenir dévot à son âge. J'en conviendrai, si *Ariste* dans le tems même de son changement a donné d'ailleurs des marques d'imbécillité. Mais si son bon sens n'est point altéré ; je dirai que dans sa vieillesse, ses passions étant plus calmes, son amour pour la vertu en est devenu plus fort : or l'amour de la vertu ne sauroit marcher sans piété. Ce n'est pas précisément à fréquenter nos Eglises que je fais consister la piété d'*Ariste* : (s'il étoit Musulman, il fréquenteroit les Mosquées ; s'il étoit
Protes.

7-1-12

I. P A R T I E.

plus, sur chaque million, qui n'a pas plus mérité sa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte? Blasphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me persuadant qu'il me hait!

„ Il ne doit rien aux hommes. ”

Soit : mais il se doit à lui-même : il faut indispensablement qu'il soit juste & bienfaisant : ses perfections ne font point de son choix ; il est nécessairement tout ce qu'il est ; il est le plus parfait de tous les Etres, ou il n'est rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je sens pour lui : c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me soit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les devots appellent profane. Ce parallele en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'est un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette substance si pure, envoie des fumées infectes & même dangereuses, s'il est pris à des matieres corrompues : de même si l'amour est nourri parmi les vices, il ne

a 5 produit

produit que de honteux desirs, il ne forme que des desseins criminels, & n'est suivi que de troubles, de soucis & de malheurs. Mais qu'il soit né dans un cœur droit, & allumé par un objet aussi bien pourvu de vertus que d'attraits, il est à l'abri de toute censure; Dieu, loin de s'en irriter l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés. Je choisis cette sorte d'amour pour modèle de l'amour Divin, parce que c'est de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que se passe-t-il dans un cœur bien épris? Il s'élançe avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé, tous ses mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne, fait son supplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe soigneusement de son goût & de ses volontés, pour s'y conformer & s'y soumettre; il aime à l'entendre louer, il en parle avec complaisance, tout ce qui lui en présente l'idée lui est cher. L'amour a, dit-on, donné naissance à la Peinture: c'est lui sans doute aussi qui a introduit le culte des Reliques; un cheveu de ce qu'on aime est un bijou précieux.

Qu'on

I. P A R T I E. III

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu soit fort différent de celui-là : il n'y a pas deux manières d'aimer ; on aime de même son Dieu, & sa maîtresse ; & ces diverses affections ne diffèrent l'une de l'autre, que par la diversité de leurs objets & de leurs fins. Ainsi l'homme pieux, pénétré pour son Dieu de sentiments semblables à ceux d'un amant passionné, voudroit le voir, le posséder, lui être uni ; il s'en occupe avec joye, en parle avec respect ; il étudie sa loi, la médite & l'observe : c'est là la preuve aussi-bien que l'effet de son amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande : le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées, il est vêtu d'un drap commun, il ne se nourrit que de légumes, mange peu, se discipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t-il Dieu ? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choses que la loi Divine ne lui commande pas : mais il en omet beaucoup qu'elle prescrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur soit fecourable autant qu'il pourra l'être; qu'il travaille à former son ame, au lieu de s'appliquer à détruire son corps; qu'il prie avec ferveur, plutôt qu'avec méthode; qu'il se croye permis tout ce que son Dieu ne lui défend pas; qu'il prêche la vertu par ses exemples, qu'il ose la pratiquer au grand jour: alors je me persuaderai plus aisément qu'il aime Dieu.

L'homme ne fut jamais demeurer dans un juste milieu: il faut qu'il porte tout à l'excès. Le fondateur du Christianisme avoit dit à ses Disciples, que celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne: ils ont pensé que ce seroit donc l'aimer encore davantage, que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de grâces: ils ont cru que la haute perfection consistoit à s'abstenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui se prétendent uniquement consacrés au service Divin; & qui en effet ne font rien de plus dans la société, que des inutilités ou des crimes.

Sup. après l'usage 8.

Protestant , les Prêches ; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch , il prieroit indifféremment en tous lieux) : mais je la fais consister dans l'élévation du cœur vers Dieu , & dans tous les Actes qui en font des témoignages : or Ariste fait de ces Actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans , s'adonne à la piété , c'est une hypocrite , dit - on , qui au lieu d'honorer Dieu , le joue. Eh ! Pourquoi ? Son abandon la dégoûte du monde ; elle à cependant le cœur tendre : il faut bien que cette tendresse porte sur quelque objet ; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il est plus noble d'aimer Dieu que les créatures : ce sentiment flatte sa vanité ; & , convaincue du néant du monde , elle aime peut-être Dieu par amour-propre.

Qu'importe par quelle occasion un cœur ait été rappelé à la vertu ; pourvu qu'il s'y attache avec sincérité.

Valérie avoit un amant distingué : le rang de sa conquête flattoit son ambition. Le volage a porté ses vœux ailleurs. Pourra - t - elle sans déroger , redescendre jusqu'à un adorateur moins qualifié ! Non ! son orgueil auroit trop
à

à souffrir ; son parti est pris , elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'est d'abord qu'un dépit : mais qu'importe ? il la tire du désordre. Sortie de l'abîme elle en connoîtra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte , elle y persévérera par goût. Cessez dès aujourd'hui de commettre le crime , & le tems vous amenera infailliblement à le détester

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur , quand on l'a sans cesse devant les yeux : mais le revoit-on après vingt ans d'absence , on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup d'œil : il faut que la vue s'y fasse : on ne s'y livre qu'en tremblant ; & semblable à un nageur timide , qui , redoutant la fraîcheur de l'eau , n'y met d'abord que le pié , hazarde ensuite d'y enfoncer la jambe , puis le genou , puis la cuisse , & s'y plonge enfin tout entier : l'infidèle qui trahit son devoir , a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour , qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré , il n'y marchera d'abord qu'avec peine ; il la trouve-

trouvera dure & escarpée, en comparaison de cette pente aisée par où il courroit à sa perte : mais qu'il n'en croye pas sa répugnance & ses dégoûts, qu'il persiste ; celui qui marche contre son gré ne laisse pas d'avancer ; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorsqu'il est parvenu à surmonter sa foiblesse. Ses yeux enfin dessillés verront alors le vice avec ses véritables couleurs : or on le déteste si-tôt qu'on le voit tel qu'il est. Ce n'est qu'en se masquant qu'il nous gagne : c'est au contraire en se montrant sans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoit plus on l'aime : on se prosternerait devant elle, on l'adorerait, si elle étoit personnifiée, & elle le feroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu se rendroit visible. Car il est le seul Etre en qui elle réside dans toute sa pureté : & je doute qu'on puisse assigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il résulte qu'aimer la vertu c'est aimer Dieu. Personne je crois ne met en question si l'on doit aimer la vertu : comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entassons point

point à ce fujet preuve fur preuve, les vérités de fentiment n'ont befoin pour convaincre, que d'être présentées. Paf-
fons à l'article de la Reconnoiffance.

C H A P I T R E II.

DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU.

*Elle est néceffairement accompagnée d'a-
mour. Caractères divers fous lesquels on
propofe de confiderer Dieu, pour s'exci-
ter à la Reconnoiffance.*

DANS le commerce des hommes, l'a-
mour & la reconnoiffance font deux
fentimens diftincts : on peut aimer quel-
qu'un fans en avoir reçu des bienfaits ;
on peut en recevoir des bienfaits fans
l'aimer ; & quoique comblé de fes faveurs,
on peut ne le pas aimer fans être ingrat.

Il n'en eft pas de même par rapport à
Dieu : notre reconnoiffance ne fauroit
aller fans amour, ni notre amour fans
reconnoiffance ; parce que Dieu eft tout
à la fois un Etre aimable & bienfaifant.
J'ai déjà établi qu'il eft aimable : il me
refte à montrer qu'il eft bienfaifant.

Vous

Vous savez gré à votre Mere de vous avoir donné le jour ; à votre Pere de pourvoir à vos besoins ; à vos Maitres , d'avoir orné votre ame de connoissances utiles ; à vos Bienfaiteurs de leurs secours généreux ; à vos amis , de leur attachement : or Dieu seul est véritablement votre *mere* , votre *pere* , votre *maitre* , votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms , ne sont , à proprement parler , que les instrumens de ses bontés sur vous. Pour vous en convaincre , considérez-le sous ces différens rapports.

§. I.

DIEU COMPARE' A UNE MERE.

Il l'est plus véritablement par la création , que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie est nubile : il se présente un époux riche , galant , jeune & bienfait : *Sylvie* rougit & le convoite ; sa pudeur enfantine la fait hésiter quelques instans : mais tant de perfections l'ébranlent à la fin ; & son tempéramment la décide.

Trois

Trois mots Latins la rendent femme ; bientôt son époux la rend mere. Qu'a-t-elle fait jusques-là pour l'enfant qui naît d'elle ? C'est Dieu qui a tout fait. Lorsqu'il posoit la Terre & les Cieux sur leurs fondemens , il avoit dès-lors cet enfant en vûe ; & dispoit déjà la longue chaîne d'événemens qui devoit se terminer à sa naissance. Il faisoit plus : il le créoit , en pétrissant le limon dont il forma son premier pere. L'infant est venu de faire éclore ce germe : c'est dans le sein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris soin de le fomentier & de le développer.

Que cet enfant un jour honore sa mere , j'y consens & l'y exhorte : elle a souffert , sinon pour lui , du moins par lui & à son occasion , les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut sa reconnoissance , & n'imité pas ces superstitieux idolâtres , qui , voyant la Terre se charger tous les ans , de grains , de fruits & de pâturages , adoroient en stupides cet instrument aveugle des bontés du Souverain maître , sans songer à bénir le bras puissant qui la rend féconde.

§. II.

DIEU , CONSIDERE' COMME PERE.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu est aussi le *Pere* de tous les hommes , bien plus que chaque homme en particulier ne l'est de ses enfans.

Laiſſons de côté la part qu'a un pere à la naissance de son fils , car je ne vois pas qu'il lui soit dû aucune reconnoissance à ce titre : il avoit pour objet de se satisfaire ; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait , on lui doit sans doute aussi des actions de grâces pour les mets délicats qu'il s'est fait servir , pour le champagne qu'il a bû , pour les menuets qu'il a bien voulu danser , en un mot , pour tous les plaisirs qu'il a pris.

Ce n'est point par la simple qualité de *Pere* qu'un homme acquiert des droits sur le cœur de son fils : il n'y peut justement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la Nature attache à ce titre.

Quelle reconnoissance doivent à leur *Pere* ces victimes infortunées que le
barbare

barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloître pour grossir la fortune d'un aîné ?

Quels doux sentimens feront naître dans le cœur de ses fils, les emportemens d'un tyran fougueux, qui ne les envisage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les instruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les assassinant !

Quel pere que *Florimond* ! Etranger dans la famille dont il est le chef, il va & vient, boit, joue & se promene : cependant ses enfans croissent & vieillissent ; heureux s'ils se portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquierent des talens, & songent à se faire un état, car pour lui il n'est pas homme à s'en occuper. Il les a vu naître, leur a donné son nom : depuis il ne s'en est plus mêlé, & ne les connoît guere que de vûe.

Mais puisqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choisissons du moins pour rendre la disproportion moins enorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les Peres. Qu'il me soit permis de proposer ici le mien pour exemple.

Mon

Mon pere étoit d'une condition médiocre , mais d'une fortune au-dessous de la médiocre : cependant sa tendresse industrieuse & sa sage économie , m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri sobrement , décentement vêtu , instruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres , formé à la vertu plus par ses exemples que par ses remontrances ; s'il étoit possible de changer de Pere , je n'aurois pû que perdre , en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma subsistance , à mon éducation , à mes mœurs , voilà des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire : mais ce qu'il a pû c'est Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette source primitive de tous les biens.

Lorsque mon Pere veilloit à ma conservation , c'étoit Dieu qui me conservoit ; lorsqu'il s'appliquoit à m'instruire , c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence ; lorsqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu , c'étoit Dieu qui me la faisoit aimer.

§. III.

DIEU CONSIDERE' COMME MAÎTRE.

Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaison avec la Vérité éternelle d'où procedent toutes nos connoissances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous instruisent; soutiendront-ils mieux le parallele? Supposons-les plus éclairés qu'ils ne sont, plus assurés des dogmes qu'ils enseignent, plus libres de préjugés, plus désintéressés, moins passionnés : que leur science est encore bornée, si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude ! Or ces notions qui seules sont dignes du nom de Science, Dieu les a rendues communes à tous les hommes : chacun les possède & peut se les rendre présentes : il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir ; c'est-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philosophes, que toutes nos connoissances s'obtiennent par réminiscence. Le

Le nombre des vérités , du moins de celles qui font vraiment utiles, n'est pas si grand que l'on croit ; & ce n'est pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache ; ou s'il en est quelques-unes de plus abstraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtres, ce n'est pas pour cela, à ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte : ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creufant nous les trouvons au fond de notre ame ; & que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le Physicien dirige ses opérations : mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. I V.

DIEU CONSIDERE' COMME
BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. I. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde

Physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vue il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs, est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.

S'il est quelqu'un qui dispute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumière dont il jouit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la Nature entière, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté : & sans cette Providence contre laquelle il s'éleve, il seroit encore dans le néant ; & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimement, qu'on est redevable à Dieu de
l'existence :

l'existence : mais il semble qu'on prenne plaisir à dépriser ce bienfait , pour s'exempter de la reconnoissance. L'homme est un animal plaintif : si la saison est sèche , il voudroit qu'elle fût humide ; s'il pleut , il demande un tems sec. Il se donne la peine de faire des plaintes & des souhaits , comme s'il favoit lui-même ce qui lui est le plus avantageux. Il existe , & tient dans sa main tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver l'existence , le tems qu'il plaira au Ciel qu'il en jouisse. N'importe , indifférent pour la vie , lorsqu'il est question d'en rendre des actions de graces , il lui plaît de la trouver à charge : il oublie ce que Dieu a fait en sa faveur , pour se plaindre de ce qu'il n'a pas fait ; & voici ses principaux griefs contre la Providence : Il arrive *des désordres dans le monde Physique* ; le corps a *des besoins incommodes* ; l'ame *des passions dérégées*.

Examinons donc ces trois choses , & justifions s'il se peut le Tout-puissant.

I. „ Une Ville est submergée par les
 „ eaux ; une caravane est enterrée sous
 „ des sables ; la Terre s'entr'ouvre &
 „ creuse d'affreux abîmes ; des animaux
 „ féroces attentent à la vie des hommes ;

„ la famine , la peste & mille autres
 „ fléaux terribles leur font la guerre &
 „ les détruisent ”.

Qu'y a-t-il dans tous ces événemens qui vous dispense de la reconnoissance que vous devez à Dieu ? Etes - vous moins comblé de ses bienfaits , parce que Lima est submergée ? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Vésuve , vous ont-ils endommagé ? Et quand le contrecoup de ces prétendus désordres atteindroit jusqu'à vous , que peut-il vous en arriver ? La mort tout au plus.

La *mort* est-elle donc un mal par elle-même ? C'est la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or c'est de vous qu'il a dépendu de vous assurer pour cette seconde vie , un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les événemens : jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes , il n'arrive des désordres , que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles , injustes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu : c'est lui sans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver de véritables

ritables désordres ? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & Tout-puissant : il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières supérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain ; & je conclus que tout est dans l'ordre. • •

2. Pour les *besoins* du corps, bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu, j'y trouve des marques sensibles de son attention paternelle sur nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche de nous livrer trop long-tems à un travail soutenu, qui nous consumeroit. Et ce que j'admire encore davantage : c'est que ces incommodités apparentes sont les sources de tous nos plaisirs. Je ne bois & ne mange avec délices, qu'autant que les besoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier se leve & court à l'atelier : le seul mobile qui le remue d'ordinaire, est l'espoir du gain ; son avidité ne lui laisseroit prendre aucun relâche, si Dieu, qui la modere par l'impression des besoins du corps, ne le forçoit à

quitter son travail. Mais son estomac affamé l'oblige au moins trois fois dans le jour, à suspendre son pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuse : la fatigue lui a aiguillé l'appétit, il l'affouvit avec une volupté que la mollesse & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter ; il reprend ensuite courageusement le rabot ou la lime ; & va par la sueur & l'agitation de son corps, mériter un autre repas aussi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter assez tes faveurs,
 Ô sommeil bienfaisant, qui repares si
 puissamment nos forces épuisées, qui
 charmes nos inquiétudes, qui dissipés
 nos plus noirs chagrins, & calmes nos
 douleurs les plus aigues ? Le Nectar des
 Dieux avoit-il des vertus comparables
 aux tiennes ? Le Népenthe si vanté par
 Homere n'étoit sans doute autre chose
 qu'une liqueur assoupissante. Dans quelle
 voluptueuse situation ne plonges-tu pas
 les amans heureux, lorsque près d'être
 anéantis par l'excès du plaisir, tu leur
 viens tendre un bras propice, & fais
 succéder à leurs transports animés, une
 douce & molle ivresse, qui sans être aussi
 vive que celle dont ils sortent, n'en est
 guere moins délicieuse.

Regar-

Regardera-t-on aussi comme un besoin incommode, cette pente insurmontable qui entraîne un sexe vers l'autre? J'avoue qu'il est des hommes dont elle fait le supplice: mais pourquoi? Parce qu'ils se sont follement persuadés qu'il est beau d'y résister, & qu'il est honteux de contribuer à la propagation de son espèce. Est-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs bisarres préjugés sur son compte? Qu'ils redescendent au niveau des autres hommes; & que sans aspirer à une prétendue perfection, qui n'est qu'une chimère, ils consentent à satisfaire ce besoin qui les presse; c'est le seul moyen raisonnable pour s'affranchir de son importunité.

Pour l'homme sensé, bien-loin d'imaginer que la vivacité de sa passion, les oppositions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut surmonter, soient de vrais malheurs, dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme destinés à piquer ses sens & à rehausser la faveur du plaisir. Otez de la jouissance les desirs & les obstacles, vous en anéantissez tous les charmes.

Alleguez-vous en preuve contre la Providence, la distribution inégale des *Richesses* ? „ L'un en regorge, dites-vous, tandis que l'autre est dans l'indigence”.

Cet argument porte sur un principe faux : détruisons sa base ; il tombe en ruine. Il roule sur la supposition que les Richesses font le seul, ou du moins le plus grand avantage dont on puisse jouir en cette vie : mais si c'est le moindre des présens que la bonté Divine puisse faire aux hommes, si cet avantage, tel quel, peut être plus que compensé par d'autres ; ceux qu'elle n'en a point gratifiés font-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons simplement en parallèle avec ces biens fragiles qui nous font étrangers en tous sens, puisqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale ; une santé parfaite, une conformation de corps régulière, des organes bien constitués : il n'en est aucun séparément qu'on ne préférât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richesses à tous ces avantages réunis. Que sera-ce si on les com-
pare

pare à des dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'esprit, la science & les talens? Quelles minuties que les richesses auprès du moindre de ces attributs! Les qualités soit de l'ame, soit du corps, ont de plus cette supériorité sur les richesses, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là; au lieu qu'avec les richesses on ne peut pas compléter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuse.

Difons la même chose de l'inégalité des conditions: „L'un est, dites-vous, „assis sur le throne, l'autre rampe obf- „curément dans la pouffiere”.

Placez *les honneurs* dans le même point de vûe que les richesses; mettez-les en comparaison avec les avantages soit du corps soit de l'ame; & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il soit possible, (que coûte-t-il de souhaiter?) Aspirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même soient satisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un Roi qui fait son devoir est le plus misérable de tous les hommes: celui qui ne le fait pas, est le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens , placés sur la tête d'un homme sans mérite , ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers , en mettant ses défauts au grand jour.

Hypfiste & Pollion en font des exemples. Celui-ci aimoit le jeu , la table & les femmes : mais il aimoit aussi la fortune. Cette dernière passion n'étouffa pas les autres ; mais elles les rendit circonspéctes , elle ne fit pas de Pollion un homme de bien , mais elle en fit un hypocrite. Il savoit que dans le Monde , tout corrompu qu'il est , on veut que le vice marche voilé ; & que si l'on fait grace à l'homme sans mœurs , on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il composa donc ses discours & déguisa ses démarches ; il grimaca le mieux qu'il put l'air d'honnête - homme devant ses Patrons , & ne leur laissa entrevoir de ses bassesses que celles dont ils pouvoient se servir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence : il avoit suivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune , il laissa tomber son masque , & lâcha la bride à toutes ses passions : il fit de son ventre sa plus chère idole , d'un tapis verd le théâtre

théâtre de ses amusemens , & de l'Opéra son Serrail.

Hypsiste est parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une passe médiocre ; & sa capacité ne paroissoit pas le devoir mener fort loin : mais le beau sexe plus pénétrant sans doute que le nôtre , lui trouva une sorte de mérite , dont il fut se prévaloir , & qui le porta au sommet des grandeurs. Arrivé là , le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande ressource pour y briller : aussi y fit-il un personnage vil , dont il ne pouvoit se cacher à lui-même l'ignominie , par l'air hautain & fastueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocres , on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain distributeur des graces a mieux partagés qu'*Hypsiste* & *Pollion*. Ce n'est point au faite des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus assuré , c'est dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre est propre à la plupart des hommes. Mais celui qu'on respire sur les hauteurs , porte au cœur & fait tourner la tête.

La

La Nature cette bonne mere, dont, ingrats que nous sommes, nous nous plaignons sans cesse, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il semble au premier coup d'œil. Les plaisirs les plus vifs & les plus touchans sont communs à tous les humains: ceux qui sont particuliers aux Grands ne sont que des plaisirs de caprice, peu solides, & pour la plûpart mêlés d'amertumes, dont ceux que nous offre la pure Nature sont exempts. C'est d'elle que viennent tous les adouciffemens de cette vie passagere; & c'est du désordre de notre imagination ou de nos mœurs, que procedent la plûpart des malheurs dont nous gémissons.

3. Un autre motif dont s'autorisent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoissent, c'est l'empire des *passions* sur le cœur humain. Il leur semble que l'homme est fort à plaindre de ce qu'il s'éleve dans son ame des sentimens indélébérés, qu'il n'est pas maître d'étouffer: ils appuient sur les funestes effets des passions, & ferment les yeux sur les avantages infinis qu'elles produisent. Détesterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous consumer, l'eau
parce

parce qu'elle peut nous engloutir , le feu *l'air* pour les ravages dont il peut être l'instrument.

Considérons les passions en elles-mêmes , & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'appeller leurs effets ; ou si nous considérons ces effets , mettons du moins en compensation les bons avec les mauvais.

Les Moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les passions , & ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer , qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes , & notre raison qui est coupable.

Le sentiment est l'ame des passions : or le sentiment n'est point libre , ce n'est point parce qu'on le veut , qu'on aime ou qu'on hait ; il ne peut donc être criminel.

Nos passions ne sont point notre ouvrage : nous les éprouvons dès la plus tendre enfance , nous sentons avant de penser. Ce sont donc des présens de la Nature ; ou pour mieux dire , des dons de Dieu , car le Philosophe n'entend autre chose par la Nature , que la main bienfaitrice du Tout-puissant. Or Dieu n'a pas fait sans doute à ses Créatures des présens empoisonnés.

Disons

Difons plus : non-feulement les paffions ne font point mauvaises en elles-mêmes ; mais elles font bonnes , utiles & nécessaires.

Il est juste & naturel qu'une créature intelligente fouhaite fa félicité & travaille à fe la procurer : or deux choses concourent à la félicité ; l'exemption des peines , & la jouiffance du plaifir ; & c'est-là précifément ce qui fait l'objet de toutes les paffions. Toutes ont pour fin, ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur , ou de nous affurer la poffeffion de ce qui peut l'augmenter.

Tout fentiment qui naît en nous de la crainte des fouffrances ou de l'amour du plaifir , est donc légitime & conforme à notre instinct. Mais comme cet instinct n'est point libre , il n'est pas non-plus éclairé , & n'a pas befoin de l'être , puifqu'il n'est pas fait pour fe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien : mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre , il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'est l'ouvrage de la raifon de faire pour lui ce difcernement. C'est à elle qu'il appartient de régler les fentimens , en les appliquant chacun à leurs propres objets , & en les contenant dans

de

de justes bornes ; & c'est précisément à quoi elle manque souvent. On se récrie beaucoup contre la passion , & c'est la raison qui est en défaut.

L'amour , par exemple , est une passion si nécessaire au genre humain , que sans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un sexe pour l'autre sert à les perfectionner tous les deux ; il forme des unions délicieuses , des alliances & des sociétés aimables : mais ce n'est que lorsqu'une raison éclairée y préside & le dirige. Guidé par une raison dépravée , il peut causer & cause en effet tous les jours , des perfidies , des parjures , des adulteres , des incestes , des meurtres & des embrasemens , & tous les maux dont une fureur aveugle est capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la nature : il tend à l'union d'un sexe avec l'autre , & cette union est légitime : ce n'est donc point ce goût qu'il s'agit de réprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre : ne travaillez point à le rendre insensible ; mais fixez votre tendresse sur des objets qui ne vous détournent point de la vertu , ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour
l'amour

l'amour n'en fera pas moins satisfait : que dis-je ? Il ne le feroit jamais qu'imparfaitement fans cette précaution. Point d'amitié fans vertu. L'union de deux amans fans mœurs , n'est point de l'amour : c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphise*. *Agathon* est un petit noble précieux & maniéré , qui marche la tête haute & sur la pointe du pié. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face , sa tête mal emboîtée sur son pivot , se détourne avec peine pour le chercher , & ne fait que la moitié du chemin ; sa paupière qui roule languissamment , fait le reste, & le fait à regret. Fier de sa noblesse & de son équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés au-dessous de sa sphère, qui n'ont que cette ressource pour se tirer du néant ; l'idée de Dieu l'importune , parce qu'elle lui rappelle un Être supérieur à lui ; les vertus sociales lui repugnent , parce qu'elles l'assujettiroient à des déférences ; l'équité même n'est pas faite pour lui ,
parce

parce qu'elle borneroit ses prétentions. Aussi est-il impie, dur & intéressé; faux dans ses promesses, perfide dans ses engagements; incapable de tendresse, de commiseration & de reconnoissance. Ce n'est point un méchant, entraîné au mal par la force d'un tempérament fougueux: c'est un fat qui croit valoir assez, sans se donner la peine d'être vertueux.

Céphise est vaine & impérieuse: trente amans sont à ses piés & elle les y souffre, comme autant de trophées érigés à ses charmes. Un seul sera couronné: mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéissent en esclaves: & pour mieux établir son rigoureux despotisme, elle a grand soin de ne dicter que des ordres capricieux & bisarres. Les plus rampans de sa Cour s'attendent à remporter la palme: ils se trompent. Elle veut des respects sans bornes, & méprise ceux qui les lui rendent. Ignorant les caractères du vrai mérite; ne jugeant des talens, que par la suffisance; de la noblesse, que par les titres; du génie, que par les pointes; de l'amour, que par les fleurettes; sans religion, sans morale,
sans

fans goût déterminé : que de conformité avec Agathon ! Aussi est - ce sur lui qu'elle fixe son choix. Quel peut être le nœud d'un pareil assortiment ? L'amour ? Non : c'est l'assurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre.

Tout n'est pas fait quand on a su diriger sa passion sur un objet plus digne d'attachement que Céphise ou Agathon. Quoiqu'elle soit légitime & bien placée, il est des cas où il faut la moderer, & la contenir dans des bornes étroites.

S'il est quelque objet digne du plus tendre attachement, c'est sur - tout l'aimable Ménoqui. Je n'eus pas besoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur moins sur ses gardes que le mien & aussi connoisseur, se fût rendu à la première vûe. Tout conspirait à ma défaite : la beauté de ses traits, la majesté de son maintien, les graces répandues dans toute sa personne, l'esprit qui brilloit dans ses yeux, la délicatesse qui assaisonna ses discours. Je tins bon néanmoins contre tous ces charmes réunis : mais je ne pus tenir jusqu'au bout contre mille autres qualités charmantes, plus précieuses encore
que

que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour ma surprise & mon admiration ; un cœur ouvert à l'amitié, bienfaissant, noble & généreux, franc sans indiscretion, ingénu sans imprudence ; une humeur vive & enjouée, mais toujours sage & circonspecte ; des sentimens nobles & grands, sans faste & sans ostentation ; un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modestie ; de la vertu sans pruderie, de la pieté sans bigotisme.

Tant de perfections me parurent suffisantes pour autoriser l'amour dont je me sentoie atteint : & quoique celle qui l'a fait naître, engagée ailleurs par des liens indissolubles ne pût jamais le payer d'aucun retour, il ne me sembla que malheureux, mais il me parut innocent ; je lui permis de régner dans mon cœur, à condition de n'en pas troubler le repos. Et quelque chere que me soit Menoqui, si ma passion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que je lui ai prescrites, si elle s'émancipoit, jusqu'à former des desirs : je n'attendrois pas que l'offensée, instruite de mes sentimens par quelque effor téméraire, pût en faire justice ; vengeur impla-

implacable de mon crime secret , je me bannirois moi-même de sa présence ; & disputant dans mon cœur , de vertu avec elle , je lui ravirois par un prompt sacrifice , le fatal avantage de me pouvoir prévenir. L'amour que j'ai pour elle ne me cause point de remors : il m'en causeroit s'il devenoit entreprenant ; mais il est trop pur pour le devenir jamais.

Il en est ainsi des autres passions : toutes justes & utiles en elles-mêmes , elles continuent de l'être lorsqu'on les applique à leurs propres objets , & qu'on a soin de tempérer leur vivacité. Les désordres qu'on leur impute , ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'est point criminelle en elle-même : il est des objets odieux. Mais ne haïssez que ceux-là , & que votre haine ne s'étende pas jusqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation , le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux : vous ne pouvez guere les éviter sans les craindre. Mais s'ils sont inévitables , sachez les soutenir avec courage. La *crainte* modérée est prudence : la *crainte* excessive est lâcheté.

La

La *Colere* est une émotion de l'Ame , qui la rend capable d'efforts violens , quelquefois nécessaires, qu'elle n'eût point faits sans être tirée de son assiette. Elle est utile à un bon pere , à un maître patient , à un supérieur indulgent , qui sans son secours pardonneroit bien des fautes , qu'il est à propos de punir. Elle est inutile à un Ministre d'Etat , à un Intendant de Province , à un Inquisiteur : ces gens-là savent faire du mal de sang froid. Lorsqu'on s'y livre sans sujet , c'est boutade , lorsqu'on la pousse trop loin , c'est fureur.

Les besoins de la vie ont donné naissance aux arts : mais la *curiosité* seule a produit le progrès des sciences ; aimable passion , la première après l'amour , qui ait poli , civilisé les hommes , & amorti leur férocité ! Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle gloire , tristes ombres descendues aux enfers , de Fontenoy , de Rocoux , de Lawfelt , & d'Exiles : votre sang précieux , versé avec tant de profusion , couleroit encore dans vos veines , si l'Univers n'étoit peuplé que de Savans , s'il n'y régnoit d'autre passion que l'utile curiosité. Cependant cette source si fé-

conde

conde en bons effets , portée sur des objets que la prudence lui interdit , devient indiscretion ; poussée au-delà des forces de l'esprit humain , elle engendre chez les Philosophes des systèmes monstrueux ; & chez les Piétistes des Religions extravagantes.

Ce n'est point par nature que les passions sont mauvaises , mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point sur les termes : si par passions on veut entendre les affections vicieuses & immodérées , je passe condamnation contre elles ; qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre , j'y consens , on ne sauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe , où elles ne sont que les faillies innocentes d'un instinct né avec nous ; c'est l'ouvrage de Dieu , qu'il faut respecter ; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à les détruire : il ne faut qu'en régler l'usage.

„ Mais le peut-on faire toujours ?
 „ La raison , étourdie elle-même par le
 „ tumulte des passions , n'est-elle pas
 „ quelquefois incapable de leur tenir la
 „ bride ? Et alors ne faudra-t-il pas
 „ avouer , que l'ame est dans un état
 d'imper-

„ d'imperfection , qu'on peut sans in-
 „ justice imputer à Dieu , qui certai-
 „ nement , auroit pû lui donner plus
 „ d'Empire sur ses passions ? „

Oui , sans doute : je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin ; & que , faute d'être guidées par son flambeau , nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inférer de-là qui nous exempte de la reconnoissance que nous devons à Dieu ? Elles ne nous sont préjudiciables qu'autant que nous le voulons ; & l'Empire qu'elles prennent sur nous , c'est notre raison qui le leur a laissé prendre. Mais sans chercher ce qui fait que nos passions , louables dans leur principe , dégèrent en imperfections ; voyons si ces imperfections elles-mêmes , sont si fort incompatibles qu'on le veut faire croire , avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des besoins du corps , nous avons observé qu'ils sont la source de tous ses plaisirs. N'en seroit-il pas de même des passions , par rapport à l'ame ? Oui , sans doute , pour l'homme de bien , qui travaille à déraciner

ciner ses vices. Un Géometre s'applaudit, lorsqu'il a pu résoudre un problème abstrait & profond : mais quelle plus douce satisfaction pour le cœur du sage , lorsqu'après de généreux combats , victorieux d'une passion opiniâtre , il peut se dire à lui-même : Je suis enfin devenu meilleur , je suis plus agréable aux yeux de mon Dieu , je lui ressemble davantage !

„ Mais , si l'homme étoit exempt de ces combats , n'auroit-il pas au Ciel une obligation de plus ? ”

Je n'en fais rien , & ne dois pas m'en inquiéter : mais , en tout cas , il auroit un mérite de moins. Eh ! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous dispenser de reconnoissance ? Un Horloger est-il répréhensible , parce que pouvant faire une pendule à secondes , il n'en a fait qu'une à minutes ? Dieu pouvoit , sans doute , nous créer plus parfaits que nous ne sommes , & nous élever à ces intelligences célestes dont on nous peint son throne environné : mais , en nous créant , il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges , cœurs ingrats & dénaturés , qui ne le payez de ses bienfaits que
par

L. P A R T I E. § I

des murmures ; semblables aux démons qu'il a , dit-on , précipités dans l'abime , vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre bienfaiteur : montrez-vous sensibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance ; & si vous refusez de l'aimer , en considération de ses souveraines perfections , aimez-le au moins parce qu'il est bon & bienfaisant.

§. V.

DIEU CONSIDERE' COMME
NOTRE AMI.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection , c'est de l'aimer , de lui vouloir du bien , & de lui en faire. Je crois avoir assez solidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent , & l'amour que Dieu nous porte , & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'é-

tendrai donc point à prouver ici qu'il est notre ami. Cette proposition doit passer à présent pour avérée. Mais que cette qualité si tendre & si flatteuse, pour nous, ne diminue rien du respect infini que doit nous inspirer l'idée de sa grandeur suprême. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens : mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela, qu'il est leur souverain maître ; & c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'est pas précisément parce que Dieu est grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'est parce que nous sommes ses vassaux, & qu'il est notre souverain

verain maître. Le Sultan de Constantinople est un des plus puissans Monarques ; mais n'étant pas ses sujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu seul possède sur le monde entier un domaine universel, dont celui des Rois de la Terre n'est, tout au plus, que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit : que le monde soit fait ; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois sont maîtres des corps : mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir : mais il fait vouloir. Autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu, sont ce qu'on appelle autrement Culte ou Religion. On distingue pour l'ordinaire deux sortes de culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur est d'obligation,

gation, l'extérieur est de bienfiance ; celui-là est invariable , celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTERIEUR.

Quelle est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence. 1789

Le Culte intérieur réside dans l'ame, & c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le resserrement de ses bienfaits, & l'aveu de sa souveraineté. Le cœur pénétré de ces sentimens, les lui exprime par des extases d'admiration, des faillies d'amour, & des protestations de reconnaissance & de soumission. Voilà le langage du cœur, voilà ses hymnes, ses prières & ses sacrifices ; voilà le culte dont il est capable, & le seul digne de la Divine Majesté. C'est aussi celui que vouloit rétablir dans le monde, le destructeur des cérémonies Judaiques, comme

mé il paroît par cette belle réponse qu'il fit à une femme Samaritaine , lorsqu'elle lui demanda si c'étoit sur la montagne de Sion , ou sur celle de Semeron qu'il falloit adorer. „ Le tems vient , *lui dit-il* , „ que les vrais adorateurs adoreront en „ esprit & en vérité. ” C'est ainsi qu'avoient adoré les premiers peres du genre humain , & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif , qu'on appelle Patriarches. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires , point d'heures fixées pour la priere , point de formules d'oraisons dressées , point de rites ni de cérémonies , point de prosternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux , en toutes postures & en toutes situations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple , la voute céleste en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puissant frappoit leur vûe : c'étoit-là pour eux le moment d'admirer sa grandeur. Un bienfait , un secours , une consolation que la Providence leur envoyoit , leur marquoit l'instant de se répandre en actions de graces. Lorsque le soin de leurs affaires & les besoins du corps satisfaits , leur laissoient goûter les charmes

charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient par tout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte faint & dégagé des sens ne subsista pas long-tems dans toute sa pureté : on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies ; & ce fut là l'époque de sa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTERIEUR.

Etablissement de ce Culte : son origine étoit pure & innocente : comment il dégénéra en superstition. Diversité des cultes : inconvéniens de cette diversité.

1. Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à tout autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réproouve. Si un homme

homme qu'on supposeroit seul sur la Terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.

Dans les premiers siècles du monde, les hommes, justement convaincus que tout ce qu'ils possédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en consacrent une partie, pour lui faire hommage du tout : de-là les sacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord, ces actes de religion se faisoient en pleine campagne, par la raison qu'il n'y avoit encore ni villes ni maisons. Dans la suite, l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons, obligèrent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes construites exprès : de-là l'origine des Temples.

Chacun, dans les commencemens, faisoit lui-même à Dieu son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina siugulièrement à cette fonction : de-là l'origine des Prêtres. Or, les Prêtres une fois institués, la Religion, ou, pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur, gros-

fit de jour en jour à vûe d'œil : ils crurent le perfectionner, en l'ornant ; & le rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginèrent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des expiations superflues. La Religion dégénéra, chez toutes les Nations, en de vains spectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente : on se plaît à communiquer ses sentimens ; & plus on les croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif, que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient, par des cérémonies significatives, faire naître dans les cœurs les sentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement ; on prit les symboles pour la chose même : on ne fit plus consister la Religion que dans les sacrifices, les offrandes & les encensemens ; & , ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, servit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme

Comme les lumieres de la raison ne dictoient rien de précis sur la maniere d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord sur cette matiere. C'est à la seule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre est infailliblement sujette à des partages, des divisions & des vicissitudes. Chaque peuple se fit un culte à sa guise. De ce partage naquit un autre désordre également contraire à la sainteté de la loi primitive & au bonheur de la société : les différentes Sectes que forma la diversité du culte, concurent les unes pour les autres du mépris & de l'animosité ; celles sur-tout qui se piquerent du plus scrupuleux rigorisme, eurent grand soin d'établir, que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proscrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de son couroux, & le seroit un jour de ses vengeances. De-là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le sang des Sectaires, sans jamais assouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux

pour la paix : quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne se fait point à aimer des damnés : cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'est propre qu'à les faire massacrer.

Mais ne jugeons point des choses par le mauvais usage qu'on en peut faire, (car de quoi n'abuse-t-on pas ?) Sans égard aux inconveniens, dont la pratique d'un culte extérieur peut être suivie, examinons, 1°. Si un culte de cette espece est de quelque utilité. 2°. En supposant qu'il soit utile, si le choix de tel ou tel culte en particulier, est ou n'est pas indifférent.

I. Si la Piété est une vertu, il est utile qu'elle regne dans tous les cœurs. Qu'on me passe la première de ces deux propositions, comme indubitable : l'autre en est une suite nécessaire. Or il n'est rien qui contribue plus efficacement au regne de la vertu que l'exemple : les leçons y feroient beaucoup moins ; c'est donc un bien pour chacun de nous, d'avoir sous les yeux des modeles attrayans de pieté. Or ces modeles ne peuvent
être

être tracés que par des actes extérieurs de Religion. Inutilement, par rapport à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect & de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonstrations sensibles qui m'en avertissent. Mais aussi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques : elles me seroient équivoques ; il pourroit s'y asservir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne, de quelque manière que ce soit, des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour son Dieu ; qu'il l'adore, le loue & le glorifie en public : il a fait alors des actes solennels de Religion, il a satisfait au culte extérieur : son exemple a opéré sur moi : je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre l'esprit de piété dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singulièrement ? S'il en est, que le Théologien se présente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant

dant sa décision, je me renferme dans la sphere de la saine raison : & voici la solution qu'elle me suggere à cette question.

Le culte intérieur est unique : il fut d'obligation dans tous les tems ; il l'est dans tous les lieux , & , par une conséquence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'est point deux manieres d'aimer Dieu , d'être sensible à ses bienfaits , soumis à son autorité , pénétré de respect à la vue de sa grandeur : mais il est une infinité de signes arbitraires , par lesquels on peut marquer ces sentimens. Tous ceux qui sont institués à cette fin , sont innocens : s'il est un choix à faire , c'est de préférer les plus clairs & les plus intelligibles ; encore ce choix n'est il pas d'une nécessité indispensable , attendu que la seule convention suffit pour donner de l'énergie à des signes , & les rendre expressifs. Un serpent tourné en cercle , la queue rentrant dans la tête , étoit chez les Egyptiens , un symbole clair de l'éternité , parce qu'ils étoient convenus de la désigner par cette figure. Le cercle , ailleurs , représentoit la Divinité.

nité : chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Cananéens se purifioient par les flammes ; les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire : pourvu qu'on entende exprimer, soit par le cercle ou par le triangle, qu'il est le plus parfait de tous les Etres ? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, si l'on est persuadé également, que sans la sainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu : Qu'importe qu'on immole à l'Etre Suprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne ? Qu'importe même qu'on lui sacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes ; pourvu qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main ? Qu'importe enfin qu'on le prie la tête tournée vers le Ciel : ou les yeux baissés vers la Terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux ; pourvu que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement ?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mécontent de la diversité des hommages qu'on lui rend
dans

• dans les différentes Religions , qu'il ne
 • l'est de ce que dans l'Eglise Romaine
 quelques Religieux récitent les matines
 à minuit , & d'autres le matin ; de ce que
 quelques-uns les chantent , & d'autres les
 psalmodient.

Mais s'il est quelque culte qui suppo-
 se des dogmes contraires à ceux de la
 Religion naturelle , c'est celui-là que Dieu
 reprouve. Il détestoit sans doute les
 abominables expiations de ces aveugles
 Idolatres , qui lui égorgeoient des vic-
 times humaines , pour appaiser sa colere,
 & comptoient effacer leurs propres cri-
 mes par l'effusion du sang innocent. Ne
 point rendre à Dieu le culte public qu'on
 lui doit , c'est sans doute une omission
 d'un très-dangereux exemple : mais abu-
 ser de ce culte même pour s'autoriser dans
 ses desordres , c'est un excès dont on ne
 peut peindre l'horreur.

C'est par succession de tems que la
 multiplicité des cultes s'est formée. L'u-
 sage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on
 me donne des hommes sortant des mains
 de la nature , exempts par conséquent
 des impressions de l'exemple & des le-
 çons : qu'on les assemble de tous les coins
 de la Terre pour conferer en commun
 sur

sur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité de Religion , si désirable , renâtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention , mais éclairé par les pures lumières de la raison ; ou ils rejetteront tous les cultes établis , ou s'il en est un qui mérite d'être affermi sur les ruines des autres , ce sera celui-là qu'ils choisiront unanimément. S'il est une sorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre , il faut bien qu'il ait pris soin de les en informer tous : ou croira-t'on qu'il attende après nos prêtres & nos Docteurs , pour nous donner des idées justes en matière de Religion ?

Un homme qui vivroit seul sur la Terre , seroit dispensé du culte extérieur : ce n'est point par rapport à Dieu qu'il a été institué ; il l'a été pour unir les membres de la société , par la profession ouverte d'une seule & même Religion. Cette unité a été malheureusement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état , le devoir du sage est de s'attacher au culte intérieur , qui n'est pas susceptible de diversité. Et quant au culte extérieur , dans lequel il est né , s'il est

est compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit se faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Mufulman : mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatisme à alarmer les consciences pour des matieres qu'on ne juge pas intéresser la gloire de Dieu.

Ce n'est pas assez que de satisfaire à ce qu'on doit à l'Être Suprême par la pratique du culte intérieur : on a aussi des devoirs à remplir à l'égard de ses semblables, dont nous parlerons dans la dernière partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le culte établi, est un des ces devoirs. Mais avant de passer à ce que nous devons aux autres, il est dans l'ordre de commencer par ce que nous devons à nous-mêmes.





LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir; il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre, les inconvéniens qu'on lui reproche ne le doivent pas faire rejeter. Le corps doit être subordonné à l'ame; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONSIDERONS à présent l'homme en lui-même, & comme un Etre isolé; laissons à l'écart, pour quelques instans, tout ce qui est hors de lui; & examinons

nous sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par rapport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons considéré comme subordonné à son Créateur ; & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres de Dieu, de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement : & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs, sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un devot se met à moraliser, ce qui lui arrive souvent ; s'il a pris pour texte l'amour propre, sa harangue n'est pas prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raison leur interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés, si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé, doit se cacher à lui-même, qu'il est homme de bien ; le Philosophe éclairé, doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide ; on se doit mépriser soi-même, se hair d'une haine irréconciliable ; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelque innocent que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis

Depuis que ces zélés clabaudent , l'amour propre est si décrié , qu'on auroit honte de prendre tout haut sa défense. Il est rare qu'on soit assez courageux pour se ranger du côté de l'opprimé. Faisons cependant un effort de magnanimité pour réparer son honneur , flétri peut-être trop légèrement.

Expliquons-nous cependant sur la signification du terme. Si, par amour propre , on entend la présomption , l'orgueil ou la vanité : je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le poursuivent ; je suis son premier ennemi. Mais si l'on entend avec moi , par amour propre , cette forte affection que la pure nature nous inspire pour nous-mêmes : je le soutiens innocent , légitime , & même indispensable.

Nous sommes composés d'un corps & d'une ame. Le corps est sujet à des accidens , qui l'endommagent ou le détruisent : l'ame est susceptible d'idées , qui l'affligent & la mortifient ; de sentimens qui la dégradent , qui la deshonnorent & la fouillent : pour la conservation de nos corps , Dieu nous a fait présent de l'instinct , qui veille à leur sûreté , les garantit de ce qui leur est préjudiciable , & les avertit de leurs besoins.

soins. Pour préserver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence ; il fait marcher devant elles le flambeau de la raison , qui les mene à la vérité , qui leur indique les vrais biens , & les moyens de se les procurer.

Rien n'est donc plus conforme, de notre part , à l'institution Divine , que de veiller au bonheur , & de nos ames , & de nos corps. Or veiller à leur bonheur , c'est assurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos semblables , comme nous voulons qu'on nous traite ; le Législateur n'entend pas sans doute par-là , que nous maltraitions nos semblables ; concluons-en qu'il n'entend pas non plus , que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous prescrit aussi , de les aimer autant que nous : elle veut donc préalablement , que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne disconviens point que l'amour propre n'ait ses inconveniens , qu'il ne nous aveugle sur nos imperfections , qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal , & l'amour paternel lui-même , ne sont pas exempts de foiblesses : faut-il pour cela les proscrire ?

Aimez-

Aimez-vous vous même avec prudence & mesure ; rangez dans l'ordre qui leur convient , l'amour du corps & celui de l'ame , l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande : l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas : l'ame est plus noble que le corps ; il n'est paitri que de limon , l'ame est un Etre céleste. Réprimez la revolte du corps , s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même , & la forcez de rentrer dans son devoir , s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre Divin d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame : l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse : car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps , les satisfactions des sens , comme inutiles au bonheur , c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles - là ; & ne compter pour rien les plaisirs dégagés des sens , c'est ramper dans la classe des brutes.

La

La subordination une fois établie, de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame; le grand moyen pour être heureux, c'est de conformer ses mœurs à la loi Divine, qui en est la regle unique (car Dieu ne nous a rien prescrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité): or il faut pour y conformer nos mœurs,

1. Discerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre assez courageux pour y obéir, quelques obstacles qu'on ait à surmonter.

3. Préférer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ses desirs.

Suivons donc l'ordre que notre sujet semble indiquer de lui-même; & traitons séparément, de la prudence, de la force, de la justice & de la tempérance.



est sur lesquels il tient sa croyance en équilibre : mais si le merveilleux s'y joint , il en devient moins crédule , il commence à douter , il se méfie des charmes de l'illusion.

Les loix de la prudence sont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas , pour se résoudre , une évidence complete : mais il lui faut du moins des motifs probables , pour se déterminer raisonnablement. Desirer des objets , qui vraisemblablement seroient contraires à son bonheur , ce seroit une imprudence préjudiciable ; en desirer qui fussent contraires aux bonnes mœurs , c'en seroit une criminelle : or , ce qui est criminel ne peut manquer aussi d'être funeste ; parce qu'il est un vengeur au Ciel , qui tôt ou tard ne laissera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que sur les dogmes de simple spéculation n'appartient point à mon sujet : elle est du ressort des Métaphysiciens , je la leur cede. Celle qu'il me convient de traiter ici , c'est cette sage circonspection qui regle les sentimens , les paroles & les actions : j'en ferai trois articles distincts.

A R T I C L E I.

DE LA CIRCONSPÉCTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanées, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs; sont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le sentiment n'est pas plus libre que la pensée : il naît pour l'ordinaire sans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonspecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vainement s'y engageroit-elle ; puisque, n'étant point volontaire, il n'est jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il est toujours dangereux, s'il nous porte vers des objets proscrits par la loi Divine. Nous devons craindre que renaissant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire sur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entière, & que, la séduisant par de flatteuses espérances, ou l'étourdissant par des clameurs tumultueuses, il ne la rende la fin, inattentive ou sourde aux conseils de la raison.

Or, les sentimens du cœur sur lesquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, sans que le corps y ait part; ou sont excités par les sens, ou causés par des objets tout-à-fait placés hors de nous. Je mets dans la première Classe les sentimens vains & présomptueux, qui sont des semences d'orgueil; dans la seconde, tous les appétits corporels, qui sont des germes d'intempérance: dans la troisième, tous les desirs dont les objets n'ont un prix à nos yeux qu'à cause de nos préjugés; tels sont ceux qu'excitent en nous les richesses ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorsqu'ils se sont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces desirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce sont ces habitudes qu'on appelle des passions.

Les passions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne seroient pas pour cela criminelles, sans le consentement de la volonté, puisque les desirs réitérés, qui les constituent, ne sont pas, quand le cœur, qui les a formés, les défavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui, l'affoiblit

par degrés , l'amene enfin au point d'être entièrement subjuguée , & de donner les mains à sa défaite.

Empêchez donc , autant qu'il est en vous , en veillant sur vos desirs , la naissance ou le progrès des passions déordonnées. Conduisez de l'œil celles-mêmes qui vous semblent innocentes , parce qu'elles cesseroient de l'être , en devenant immodérées.

Il est des passions qu'on doit étouffer sans ménagement : il en est d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Distinguons les passions qui pèchent par leur objet , de celles qui ne sont vicieuses que par leur excès : & pour procéder avec ordre , commençons par celle qui prend sa source dans l'ame même : je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

D E L' O R G U E I L.

Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile , mais non pas impossible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne se pas considérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite

d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuse que nous nous sommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier soi-même avec justesse & précision. Mais qu'il est difficile de se peser exactement, quand on tient soi-même la balance !

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens pistoles, est plus riche d'un quart, que celui qui, par an, ne jouit que de mille écus. Ce calcul est facile & sûr. Rousseau même auroit pû dire : je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaison ne soit pas si aisée à faire, elle étoit du moins possible. On a même vû un Poète s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modestie, si peu imité depuis, lorsqu'il vit ses lauriers flétris par les succès du grand *Corneille*. Lisez : son aveu n'est point équivoque :

„ Pour te rendre justice, autant que pour te plaire,
 „ Je veux parler, *Corneille*, & je ne puis me taire
 „ Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
 „ Par la confession de ton propre Rival, &c.

Or, le témoignage d'un Poëte, capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être suspect, si, se mesurant avec quelqu'un de moindre force, il se fût jugé lui-même son supérieur ou son égal.

Cet exemple unique suffit, pour prouver qu'il est possible, quoiqu'infiniment rare, de s'estimer soi-même avec justice : mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'estimation ne se fasse que par comparaison ; & Rotrou, tout modeste qu'il étoit, ne se seroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vécu dix ans avant Corneille. Saïssions donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau diseur, un foudre d'éloquence : essayez quelque parallèle ; il est quelqu'un sans doute, qu'on pourroit vous opposer. Eh ! vous ne l'avez que trop senti, lorsque, sous le spécieux prétexte de servir votre Client, vous poursuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom seul alloit éclipser le vôtre. Mais, qu'il soit vrai pour un instant, que l'avantage vous fût

resté : déjà , peut-être , vingt autres rivaux vous attendent , dont le moindre vous terrassera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue ; cherchons dans le passé , car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années ; placez-vous dans ce tems , où la carrière que vous courez , étoit si belle & si brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croissoient. Mais je veux vous mettre à votre aise : Démosthène & Cicéron , Patru , le Maître & le Normant , ne feront rien auprès de vous ; c'étoit à vous que le Ciel réservoir le talent de la parole. Mais vous écrivez mal : convenez-en , & rendez-vous plus traitable.

Si , après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller , on est forti du défi , couvert de nouveaux lauriers , on a encore quelques moyens de reste pour combattre sa vanité.

Inutilement , peut - être , représenterois-je aux orgueilleux , qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent , c'est à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entens me répondre , que puisque Dieu couronne nos mérites , il faut qu'ils soient à nous ;

nous ; & que par la même raison , nos talens nous appartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure : n'insistons point sur ce moyen : il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis est un Peintre excellent : qu'on le compare avec tous ses rivaux , la comparaison faite , on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné : il en reste encore mille qu'il faut peser & combiner les uns avec les autres , pour fixer *Zeuxis* en total à sa juste valeur. Voyons l'esprit, il est épais & n'est point cultivé ; le caractère , il est féroce ; l'humeur , elle est quinquise ; son cœur , il est lâche & perfide ; sa conduite , elle est déréglée.

Pour contrepoids à *Zeuxis* , dont le mérite est de bien faire un tableau , mettez dans la balance le sage *Podalire* ; bon pere , bon citoyen , ami tendre & officieux ; beau génie , mais humble & modeste ; Auteur sensé , mais anonyme ; amateur des beaux arts , & connoisseur dans tous les genres. Le mérite de peindre est-il tout seul d'un si grand prix , pour que le Peintre *Zeuxis* l'emporte sur *Podalire* !

C'est une injustice énorme que de choisir, pour autoriser son orgueil, le seul endroit par où l'on vaut quelque chose ; tandis que, frauduleusement, on soustrait du parallèle vingt endroits défectueux, par où l'on est inférieur à ceux à qui l'on se compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus sur la Ville, qu'on me paye à l'échéance ; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres : mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables ; un moulin banal, un péage ; un intérêt dans des mines ; des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que *Lycas* ?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fausse ; c'est de les estimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-dessus du flageolet.

Callimaque, par exemple, est le Poëte à la mode ; il tourne bien un vers, & philosophe assez passablement : mais la nature, comme épuisée par la production de son esprit ; n'a mis dans son cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, fans aller cueillir des lauriers fur le Pinde, ne laiffe pas de s'avancer vers l'immortalité: mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compofer des vers, efpece de production que les affiches & l'impreffion rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laiffe Callimaque courir après Euripide & Pindare: pour lui, fon modele eft Hippocrate; au lieu d'amuser le loisir des lecteurs, il rend la fanté aux malades: il a choifi par goût une profeflion où il pût être utile à fes concitoyens; & fes fuccès répondent abondamment à fon inclination bienfaifante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelques courtifans, ne foupçonne peut-être pas qu'on puiſſe raifonnablement lui comparer *Jenade*: & moi, je n' imagine point qu'on puiſſe fans injustice, ne le lui pas préférer.

L'Aſtronomie *Uranoscope*, en voyant un moderne Archimede blanchir fur un problème abſtrait, le regarde en pitié, & ſe dit avec complaiſance: hélas! ce pauvre rêveur, peut-être ignore en ce moment, à quelle hauteur eſt l'œil du *Taureau*.

Cet Alchymiste enfumé, qui, prenant pour la sagesse l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge exclusivement la qualité de Philosophe; enorgueilli du titre dont il s'est décoré lui-même, regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'est pas meublé de creufets.

Descendrai-je jusqu'à parler de ces ames de boue, qui, n'ayant d'autre ressource pour flatter leur vanité, que leur faste & leur opulence, ne laissent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui, humble dans l'aifance, croiroit, par ce sentiment, mériter qu'on l'estimât. C'est faire encore trop de cas des richesses, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Est-ce donc être sage que n'être pas extravagant?

§. I I.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut satisfaire, loin de les combattre; mais seulement leur donner des bornes. Les plaisirs modérés ne sont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui sont nécessaires.

saïres. Les sensualités-mêmes ne sont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels , j'entends les desirs qu'excitent en nous les besoins du corps , tels que l'envie de manger , de boire , ou de prendre du repos ; quand le corps est pressé par la faim , la soif ou la lassitude. J'ai déjà dit plus haut , que ces desirs sont innocens ; que ce sont des avertissemens que nous donne la Nature pour la conservation de nos corps. J'ajoute ici , par une conséquence nécessaire , que loin de les combattre , il est juste de les satisfaire. Il y a de la vertu à s'abstenir de ce que la droite raison nous défend : mais je n'en vois point à s'abstenir d'une chose licite. Mais aussi ne faut-il précisément que les satisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au de-là de son besoin , est un excès qui le détruit : les plaisirs même les plus doux , s'ils sont outrés , cessent d'être plaisirs , & dégènerent en supplices , dont la douleur est d'autant plus importune , qu'il s'y joint le remors de se l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé , qui fixe la quantité de nourriture

riture ou de repos qu'on peut accorder au corps : elle doit être réglée sur le besoin même qui l'exige. Rester dans l'inaction , quand la fatigue est réparée , c'est paresse ; se gorger d'alimens , lorsque la faim est apaisée , c'est gourmandise.

Quant au choix de la boisson ou des viandes , la première attention qu'on y doit apporter , c'est de s'interdire celles qui sont nuisibles à la santé. Les chairs , prétendues impures , que Moïse proscrivit , étoient toutes en effet de mauvaise digestion. Mais par rapport à celles qui sont saines , on peut consulter son goût ; & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès ; il est funeste & criminel : mais , en vous renfermant dans les bornes du besoin : l'honneur ne vous prescrit pas de renoncer au plaisir. Le plaisir même est une sorte de nécessité : c'est une espèce de repos & d'intermède , pendant lequel l'homme respire , & reprend des forces pour se remettre à souffrir. Les sensualités ne sont dangereuses & n'amolliissent , que quand , par l'habitude , elles ont dégé-
néré

né en besoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui fait s'en priver sans chagrin. Les Héros, (j'entend les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde pas ce titre aux destructeurs du genre humain,) les Héros ne sont point des Anachorettes qui aient abjuré le plaisir; mais des hommes, qui savent s'en fevrer aussi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

I. *Amour des Richesses, criminel seulement par son excès; n'est pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux sortes; première sorte, description de ses effets: seconde sorte; comparaison de celle-ci avec la première.*

I. Ainsi que la plupart des passions, l'amour déordonné des richesses, n'est un vice que par son excès: corrigé par une sage modération, il redeviendrait une affection innocente. L'or ou l'argent, étant, en conséquence d'une convention

vention générale , la clé du commerce & l'instrument de nos besoins ; il n'est pas plus criminel d'en désirer , que de souhaiter les choses mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroient l'estomac d'un superflu de nourriture , nuisible à leur digestion ; l'abondance des richesses cause aussi une espèce de réplétion , plus dangereuse par ses suites , parce que , pour l'ordinaire , elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux ; mais n'est pas toujours *Avarice*. Un avare , à proprement parler , est celui qui , pervertissant l'usage de l'argent , fait pour nous procurer les nécessités de la vie , aime mieux se les refuser , que d'altérer ou ne pas grossir , un trésor qu'il laisse inutile.

En cherchez-vous un modèle : vous l'avez dans *Chrysolatre*. Parcourez toute sa personne : il est de la tête aux pieds couvert de haillons dégoutans , maladroitement rapetassés , mais rapetassés par ses mains. Entrez dans son appartement : tout y répond au délabrement de sa personne ; son lit , ses fauteuils , sa tenture , sont , par leur vétusté , de curieux monumens des modes les plus sur-

surannées. Il a grand soin, ainsi que sur ses habits, d'y laisser une crasse épaisse, qui les pénètre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'est, dit-il, faite que pour des dissipateurs. Suivons-le des yeux : il va se mettre à table. C'est une règle chez lui qu'avant le *Bénédictine*, les portes soient verrouillées. Après les filous, les parasites sont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs il ne les craint pas ; depuis long-tems il a su s'en défaire. Sur deux aix vermoulus & mal joints, posés sur un pié chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair ; un bout de pain noir & rassis ; une aiguiere, & rien de plus.

Mais qui frappe à sa porte avant la fin de son repas ? C'est son neveu, son héritier, qui, par estime pour son bien, lui fait assidûment sa cour. „ Eh ! mon
„ neveu, lui crie-t-il, du plus loin qu'il
„ l'apperçoit, n'est-il pas d'autre tems
„ pour venir m'importuner que celui
„ où je dîne ? J'aime à manger seul :
„ c'est mon humeur ; & je n'en chan-
„ gerai pas pour vous Mais quoi ?
„ qu'examinez-vous donc ? Venez - vous
„ me voler ? Il m'en coûte à vous le
„ dire ,

„ dire : mais enfin , vos mains , vos re-
 „ gards m'inquietent. Tenez , mon ne-
 „ veu , croyez-moi , épargnez - vous la
 „ peine de me visiter si souvent. Je suis
 „ sûr que vous me croyez bien riche ,
 „ car c'est-là la folie des héritiers. Te-
 „ nez-vous dit pour une bonne fois ,
 „ que je ne le suis point. Je suis rui-
 „ né , je n'ai plus rien , ce qui s'appelle
 „ rien ”.

Voyons , avant de quitter Chryfolatre , ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai. Le jour baisse , l'heure approche qu'il va faire hommage à son Dieu , compter son or , le caresser , & le remettre au fond du coffre fort. Il a fini son calcul. Que marmotte-t-il à présent ? C'est justement le montant de sa somme : „ Cent vingt-cinq mille écus , deux
 „ livres & quatre sous. . . . On a bien
 „ de la peine , ajoute-t-il , en refermant
 „ le coffre , à se faire un petit pécule
 „ honnête ” !

Je ne dirai rien ici de ces prodiges forcenés à qui d'amples revenus sont toujours insuffisans , gens que l'opulence appauvrit , qui , plus ils s'enrichissent , plus ils tendent à leur ruine : leurs desirs & leur dépense excédant toujours
 leur

leur fortune , quelque immense qu'elle puisse être : j'aurai ailleurs occasion d'en parler.

2. Il est des cœurs infatiables d'autres biens que des richesses : ce sont les ambitieux. L'objet de leur passion est beaucoup plus phantastique : mais en revanche, ils le croient plus noble.

Il est deux fortes d'*Ambition*. La première inspire à l'homme qu'elle possède l'envie de parvenir à un rang élevé : lui fait envisager ce desir, comme la passion des grands cœurs , & lui leve tous les scrupules qui pourroient traverser sa carrière. Tous moyens lui sont bons , s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à surmonter que de la part de sa conscience : ses succès sont assurés , il fera bien la faire taire. La cause de ses forfaits lui paroît si belle , qu'il est persuadé qu'elle leur doit servir d'excuse. Quiconque se laisse ébranler par l'horreur du crime, & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux , ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'est point sur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à
l'Etat :

l'Etat : mais , quels que soient ses talens , il est rare que l'Etat prenne soin de sa fortune. Il a tout le zele qu'il faut pour servir dignement son Prince : mais il n'a pas la souplesse qu'il faudroit pour ramper sous ses favoris ; & c'est-là néanmoins le talent essentiel , sans lequel on reste en chemin.

C'est cette forte d'ambition qui forme des conquérans inhumains , qui les rend ennemis de tous les Etats voisins ; qui leur fait violer le droit des Nations , & la sainteté des traités ; qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est-elle aussi qui forme de lâches Magistrats , vendus aux passions des Grands , trop foibles pour leur donner des avis salutaires , assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme ; oppresseurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est elle encore qui , dans le cœur même des Prêtres , des Cœnobites & des Moines , verse la soif des honneurs ; qui profane souvent , par d'indignes flatteries , des bouches destinées à célébrer les grandeurs de Dieu ; qui transforme en vils courtisans les chefs de la Religion ,

gion , qui les fait aspirer à des dignités de caprice , aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant , mais vrai ! On n'a guere un ambition démesurée , sans y joindre une extrême bassesse. Curieux de grandeur , sans favoir ce qui est véritablement grand , l'ambitieux rampe pour s'élever , à la maniere des serpens , qui ne s'élancent qu'en pressant la terre de leur ventre.

Orgaste est brusque & féroce , voluptueux , vain & méchant : il ne fait rien : mais il décide. Il ne connoît ni Justice ni Loix : mais son caprice lui en tient lieu. Il avale paisiblement les affronts : mais il fait s'en dédommager , en outrageant les malheureux.

Un poste vaquoit ; poste odieux , qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit que pour le malheur de ses concitoyens : *Orgaste* en est revêtu ; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux : il est fier & hautain. Il y faut chatier : il est dur & inflexible. Il y faut juger militairement : quelle maniere de procéder peut être mieux assortie aux lubies d'un Juge quinteux ?

Vous

Vous vous étonneriez fans doute , si , avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié , Orgaste en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait , aux vûes de ceux qui l'ont mis en place ? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui ? Ne le fait-il pas avec fermeté , avec goût , fans trouble & fans remors ? Quel homme mérite donc mieux d'être conservé dans son poste , ou de n'en être dépossédé que pour être porté plus haut ?

Il est de regle , que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement , récompensent mieux les ministres qui travaillent sous leurs ordres , des mauvaises actions qu'ils leur font faire , que des bonnes. Et cet usage paroît juste & raisonnable : l'honneur étant au-dessus de la vie : celui qui le foule aux piés pour le service d'un Grand , a plus fait pour son maître , qu'un brave qui n'auroit que versé son sang pour le défendre. Celui-ci ne risque que son corps : l'autre fait plus , il perd son ame.

Pourquoi *Polydamas* est-il fait Chevalier ? C'est pour avoir eu la complaisance de commettre un assassinat. Peut-être que sa conscience allarmée a été vingt fois

fois sur le point de faire manquer le coup : mais enfin il a fû la dompter , & triompher de ses répugnances. Est-il un prix assez grand pour un si grand sacrifice ? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompensât de même pour avoir sauvé la vie à un citoyen ? Quel effort vous en a-t-il coûté ? Vous en êtes assez payé par le plaisir inexprimable de l'avoir fait. Vous souhaitez sans doute retrouver tous les jours mille occasions semblables. N'enviez donc pas le sort de Polydamas : vous avez gagné bien plus que lui ; & vous n'avez rien hasardé en comparaison de ce qu'il a perdu.

L'autre sorte d'ambition est moins criminelle ; mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas jusqu'à briguer le rang des hommes qualifiés : elle se contente d'en affecter les manières & de les copier comme elle peut.

Le peuple est si persuadé qu'il est de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant , que quand un homme sorti du néant s'est mis en tête de faire oublier son origine , il ne croit pas pouvoir mieux faire , que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce seroit peut-être en effet le moyen d'en imposer , s'il imitoit mieux ses modèles.

Chryses

Chryses, entiché de cette manie, est parvenu à se donner un regard méprisant, un abord glacé, un ton rogue, un soupir dédaigneux ; il se fait présenter des Placets, ne les lit point, & répond d'un *je verrai cela*. Il a des Auteurs à sa table, des Prêtres & des Comédiens : il les met aux prises & les raille ; s'ils se déconcertent, il ricane. Dans ses discours, dans sa démarche, dans ses gestes & ses attitudes, il est fat autant qu'un Marquis, mais il l'est avec moins d'aifance. Tous ses ridicules sont étudiés, on y voit l'art. De plus il ne bat ni ses vassaux ni ses valets ; il paye exactement ses dettes, & compte avec son Intendant, il a lui-même évalué son patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour transmettre à ses enfans. Tant il est vrai que l'esprit de roture perce toujours par quelque coin ! Un vrai Noble descendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoise ?

A R T I C L E II.

DE LA CIRCONSPÉCTION
DANS LES PAROLES.

*Son utilité , sa facilité , lorsqu'une fois
les sentimens désordonnés sont reprimés.
Division de cet Article en quatre para-
graphes.*

Savoir régir sa langue est une science rare , mais nécessaire & utile. On est déjà bien savant dans cet art , on y a fait bien des progrès , lorsqu'on a commencé par discipliner son ame , qu'on en a réglé les pensées , les desirs & les sentimens ; car la langue n'est que son interprete. Ce qui reste à faire est peu de chose , en comparaison de ce qu'on a déjà fait : mais tout n'est pas fait cependant ; car il est telles pensées , tels desirs & tels sentimens , qui , quoiqu'innocens , tant qu'on les renferme en soi-même , seront indérens & blâmables , si la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris , sans que ma conscience en souffre , les galanteries de *Phedime* : mais je suis coupable , si je viens à les publier.

Il m'est permis d'appercevoir qu'*Azys* est un fat ennuyeux : mais je cesse d'être innocent, si je décoche contre lui des railleries trop sanglantes.

Polydore m'a confié son secret volontairement, je ne le lui ai pas arraché ; l'honneur n'est point blessé par-là : mais il le seroit si je trahissois *Polydore*.

Enfin je suis instruit, & je puis l'être sans crime, du détail des privautés usitées entre des époux, ou entre des amans, qui vivent sur le même pié ; je fai ma carte d'amour, mieux encore que la Mappede-monde ; si cependant j'en parlois en termes trop clairs, surtout devant le sexe délicat sur ces matieres, j'offenserois l'honnêteté, la pudeur & les bienséances.

§. I.

DE LA MEDISANCE.

Ce que c'est précisément que médire. La médifance devenue plus rare par l'usage où l'on est de ne faire guere dans les Cercles autre chose que jouer. Le ton de la médifance varie suivant le génie du médifant.

Donner

Donner atteinte à la réputation de qu'elqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commise, ou en découvrant ses vices secrets, est une action de soi-même indifférente. Elle est permise & quelquefois même nécessaire, s'il en résulte un bien pour la personne qu'on accuse, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere, des déportemens d'un fils libertin; un Abbé ou Prieur claustral, des déreglemens d'un Moine vagabond; l'Etat ou le Prince, des projets téméraires d'un sujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour, un hypocrite dangereux: surtout après qu'on a vainement essayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'est pas-là précisément médire.

On entend communément par médisance, une fatyre maligne lâchée contre un absent, dans la seule vûe de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires; médisances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impression & plus forte & plus durable: aussi chez tous les peuples policés en a-t-on fait un crime d'Etat, qu'on y punit sévèrement.

On médit moins à présent dans les Cercles , qu'on ne faisoit les siècles passés , parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus sauvé de réputations , que n'eût pu faire une légion de Missionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médifance. Mais enfin , on ne joue pas toujours ; & par conséquent on médit quelquefois.

• Tout le monde , ou peu s'en faut , se mêle de médire : mais chacun prend le tour le plus conforme à son caractère.

Le Misantrope *Ergaste* médit fort ingénument. Nomme-t-on quelqu'un devant lui : il débite aussitôt , avec la plus scrupuleuse exactitude , tout le mal qu'il en fait , & supprime avec autant de soin tout le bien qu'on en pourroit dire ; ce n'est jamais que par le côté difforme qu'il saisit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins sur un sujet. Sa riche imagination lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser les portraits. En un quart d'heure elle aura peint vingt originaux différens , qui chacune ne lui coûtent qu'un mot , qu'un trait qu'un léger badinage. L'admirable fil qu'*Hermione* pour médire !

La pieuse *Dorothée* est encore plus réservée ; elle fait que c'est un péché que de dire du mal de ses frères , du moins sans nécessité : aussi rarement en dit-elle ; au contraire , elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t-elle à parler de quelqu'un : d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités , & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises , elle arrête tout court ; c'est-là où l'on connoît la délicatesse de sa conscience ; on sent bien qu'elle supprime des traits défavantageux au tableau , mais on ne peut les suppléer que par conjecture.

Elle est tombée sur la personne d'*Hélène* : “ C'est , dit-elle , une femme très-aimable , très-spirituelle , élevée dans les bons principes , mais . . . Elle en demeure là. Quelqu'un , moins circonspect , auroit peut-être dit tout crument : mais elle en a mal profité : *Dorothée* en reste à son *mais*. On la questionne , on la presse : elle est impénétrable. “ Non , dit-elle , ce n'est rien : „ ne vous ai-je pas dit , qu'elle est aimable & spirituelle ? „

§. II.

DE LA RAILLERIE.

Raillerie, moins criminelle que la médifance, mais ordinairement plus piquante; quelquefois innocente; quelles personnes elle doit respecter; & dans les cas où elle est permise, quels caractères elle doit avoir pour n'être point offensante.

La raillerie blesse moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médifance; par la raison que celui qu'elle attaque, étant présent, est pour l'ordinaire, à portée de se défendre. Mais, si elle est moins criminelle, elle est souvent plus offensante, parce qu'elle porte deux coups à la fois; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour propre: elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute presque toujours au chagrin qu'on ressent, d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foiblesse, le dépit humiliant de n'avoir pas repoussé à l'instant, le trait moqueur par une faille plus mordante. On aimeroit mieux être décrit absent, que d'être raillé en face.

are! Cepen-

Cependant la raillerie n'est pas toujours un outrage, ni par conséquent un crime : il en est d'innocentes, qu'un bel Esprit * du siècle dernier comparoit à des éclairs qui éblouissent sans brûler.

Si l'esprit & la prudence marchent toujours de compagnie, tout railleur seroit circonspect, car un railleur n'est jamais un stupide. Mais bien loin que l'esprit, & surtout cette sorte d'esprit qui forge des traits mordans, soit prudent & réservé : plus il est vif & fécond en faillies, plus aussi pour l'ordinaire est-il inconsidéré. On a tant de peine à sacrifier un bon mot, qu'on ne tient guere, quand il se présente, contre la demangeaison de briller, dût-on, en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler : ce seroit trop affadir les conversations ; ce seroit mettre trop à l'aise les vices & les ridicules. La raillerie est un sel, agréable, quand sa dose est modérée, mais acre, quand on le prodigue. Raillez si l'humeur vous y porte : mais raillez avec prudence.

e 4

Epar-

* Mademoiselle de Scuderi.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractère a placés au - dessus de vous : c'est une impudence odieuse que de railler un homme à cheveux blancs , un Pere , un Maître , un Magistrat.

Méniagez aussi ceux qui sont au dessous , si vous n'avez sur eux aucun droit de correction : votre supériorité leur imprimant un respect timide , vous les livre sans défense. C'est attaquer avec trop d'avantage ; c'est tirer des coups de feu sur un homme nu & sans armes ; c'est terrasser un enfant.

Mais s'ils vous sont subordonnés , l'usage de la raillerie ne vous est pas interdit : c'est un moyen , souvent très - efficace , pour les plier au joug de la vertu & des bienfécances. On s'abstient plus facilement des actions dont on rougit , que de celles dont on appréhende les suites. La jeunesse téméraire s'étourdit souvent sur ses craintes : mais l'amour propre , piqué par une sanglante ironie , en ressent toute l'amertume. On se corrige quand on ne peut pas se venger.

C'est surtout entre les égaux que la raillerie est permise. C'est alors un jeu d'esprit innocent , un ingénieux combat , dont le sort changeant & mobile amuse

amuse agréablement , pourvu que les combattans soient à peu près de même force ; car c'est une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux , doit être rare , délicate & modérée.

Un esprit bien fait , qui fait entendre raillerie , se laisse pourtant à la fin de plaisanteries perpétuelles : il entre en défiance , il soupçonne qu'on le méprise , qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée , qui le trouble , lui ravit son enjouement : ce n'est plus qu'en esquivant qu'il soutient encore la joûte ; sa défaite est assurée pour peu que vous le pressiez , mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'esprit , surtout avec des amis , on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie , pour être délicate , doit ne toucher qu'à de foibles défauts , ou qui du moins passent pour l'être , ne relever que des fautes légères , dont la conviction n'entraîne point avec soi le deshonneur & l'infamie , & ne fasse pas à l'amour propre une plaie trop sensible.

Raillez *Memnon* sur son air gauche & décontenancé , lorsqu'il se prête à dan-

fer un menuet : vous ne l'offenserez point, il en rira comme vous ; c'est un sage, qui par conséquent ne se fait pas un point d'honneur de sauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* sur la durée de sa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement persuadée que le tems qu'elle a mis à rehausser l'éclat naturel de ses charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévoit *Alcandre* sur son irreligion : vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur sur la chute d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la couardise devant le poltron *Casénove* ; laissez en paix le cocuage devant le commode *Ettgamete*.

Même sur des sujets légers, ne raillez que modérément. C'est un procédé injuste que de lancer, pour de simples minucies, des sarcasmes inhumains. Les rieurs seront pour vous : on prend plaisir à vos malignités, mais on vous redoute en secret ; vous excitez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

DE L'INDISCRETION.

Indiscretion , injuste autant qu'imprudente ; n'est pas moins une faute , quand on n'auroit pas promis le secret. Garder soi-même son secret. Inconvénient d'être confident d'un indiscret. Ne jamais déceler le secret d'autrui , sous quelque prétexte que ce soit ; se le cacher s'il est possible à soi-même , ou du moins se comporter comme si on l'ignoroit.

L'indiscretion est un crime où l'injustice se joint à l'imprudence. Révéler le secret ou d'un ami , ou de tout autre , c'est disposer d'un bien dont on n'étoit pas le maître , c'est abuser d'un dépôt : & cet abus est d'autant plus criminel qu'il est toujours irremédiable. Si vous dissipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde , peut-être ne fera-t-il pas impossible de les restituer un jour : mais comment faire rentrer dans les ténèbres du mystère , un secret une fois divulgué.

Qu'on ait promis de garder le silence , ou qu'on ne l'ait pas promis , on n'y est pas moins obligé , si la confiance est telle qu'elle l'exige d'elle - même : l'écouter jusqu'au bout , c'est s'engager à ne la point révéler.

Recommander à son confident la discrétion , s'il est prudent & circonfpect ; c'est une précaution de trop , il fauroit bien se taire sans cela : la recommander à un sot , c'est un soin aussi superflu ; sa promesse ne met pas votre secret plus à l'abri. Il ne croit pas , s'il ne l'a point promis , être obligé à se taire : & si , par hazard , il se tait , ce sera faute de mémoire ou d'occasion. Mais si malheureusement il a promis d'être discret , l'occasion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promesse lâchée , il la pese & l'examine , ce qu'il n'avoit pas fait avant : il sent qu'il s'est trop avancé ; il voudroit bien retenir sa parole. Quel pesant fardeau qu'un secret , pour un homme sans jugement ! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié : peut - on porter , sans y songer , un poids aussi accablant ? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras qu'il éprouve au dedans , qu'on pénétre

pénètre au fond de son ame, & qu'on y lit votre secret : & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il se réfout à vous trahir ; mais après avoir averti le nouveau confident, de songer que ce qu'il lui découvre est de la dernière importance.

Croyez-moi, rien n'est plus sûr que de garder soi-même son secret : mais si c'est une charge qui vous importune & vous pèse, est-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à son tour s'en débarrasser aussi ?

Aphrosyne me tire à part d'un air mystérieux, & me chuchotte à l'oreille. " Vous connoissez bien, *me dit-elle*, „ ce Mylord qui fréquente ici : eh bien, „ demain il me fait Mylady ; les Articles sont tous dressés : mais de la décision s'il vous plaît, ce seroit un „ homme à rompre tout net, s'il fa- „ voit que j'eusse parlé. „

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'informer de ce que je fai comme eux. *Aphrosyne* apprend elle-même que c'est la nouvelle du jour : & me voilà confondu, bien à tort, avec un tas de causeurs désœuvrés. J'aimerois presque
autant

autant garder des effets volés , que d'être dépositaire du secret d'un babillard.

Cependant foyez sur vos gardes : quoiqu'unique confident vous pourriez trouver sur vos pas des curieux rusés, qui feignant de l'être aussi, s'instruiraient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faisoient que soupçonner. C'est un stratagème commun, un piège presque usé, mais où cependant des duppes viennent encore se prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il feroit vrai que celui qui vous donne sa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'est pas une raison qui vous dispense du secret : vous le devez toujours garder inviolablement, sans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a associés. Que savez-vous s'il n'est pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroissiez ne rien favoir.

“ Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé. „ Qu'en prétendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autorise-t-elle la vôtre. Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt : nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La personne de qui vous tenez
le

le secret, est seule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, survenue entre deux amis, n'est point un titre qui éteigne l'obligation du secret : on n'est pas quitte de ses dettes en se brouillant avec son créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à son ressentiment, des armes qu'on auroit tirées du sein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait cessé d'être unis par cette tendre affection, est-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi ?

En vain allegueriez-vous, que c'est précisément par son indiscretion, que l'ingrat que vous détestez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance ! Quoi, pour punir un traître, vous consentez à devenir aussi perfide que lui !

On doit, pour ainsi dire, loger le secret d'autrui dans un recoin de sa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut, s'il est possible, se le cacher à soi-même, dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelque avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui dont on le tient, ou pour sa propre utilité, ce seroit user d'un bien dont on n'est pas propriétaire ; usurpation, que le desir de la vengeance,

geance, déjà criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde* : il occupe un poste éminent ; peut-être ne doutez-vous pas, qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non : c'est par une trahison. Son ami *Philoctete* briguoit ce poste avant lui : ses mesures étoient bien prises ; ses concurrens étoient tous écartés ; il alloit l'obtenir, lorsqu'il vint trouver *Asponde*, pour lui faire part de sa joie. Le lendemain *Asponde* étoit en possession du poste. " J'employerai, ,, dit-il alors à *Philoctete*, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuse perfidie, " j'employerai de tout mon cœur, pour ,, vous rendre service, les amis & le ,, crédit que mon nouveau rang me ,, donne : mais, ne m'en veuillez point, ,, cette place me convenoit, je l'ai prise ,, pour moi-même ; n'en eussiez-vous ,, pas fait autant ? ,, " Non, traître, lui ,, dit *Philoctete*, si j'eusse été ton con- ,, fident. ,,

Combien feroit - ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits-mêmes dont on s'est vû combler, pour trahir son bienfaiteur ! Il est des faveurs de

de nature à demeurer toujours secrettes : autant la reconnoissance oblige à publier les autres , autant doit-elle se taire plus scrupuleusement sur celles-là. Mais celles qu'on devoit publier , on s'en tait par ingratitude ; & celles qu'on devoit taire , on les publie par vanité.

Corylas est un aimable , un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous savoir le détail des siennes : vous n'avez qu'à le mettre sur ce chapitre , il n'en fait mystere à personne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagere le nombre ; mais enfin , il ne fait qu'exagérer tout au plus ; & le Public lui rend justice sur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, supposées. Il a comté *Nérine* au nombre de ses conquêtes : *Nérine* en porte un témoin , qui le justifiera dans quelques mois. Il s'est loué des complaisances de *Clytie* : elles ont été si connues , qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympanifié *Aminte* : la belle , dans le fond d'un Cloître , pleure à présent sa foiblesse , dont ses larmes font la preuve. Il s'est vanté d'avoir séduit *Léonore* ; les fureurs de l'époux , bien convaincu de son affront , n'ont que trop attesté le triomphe de l'amant.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modestie dans les discours est surtout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'Ecole où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclure des conversations, les matières galantes : je ne veux qu'indiquer le ton sur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obscénité, on prend ses coudées un peu plus franches dans les assemblées qui ne sont composées que de personnes d'un même sexe. Et des gens qui se prétendent bien informés, soutiennent que les Dames ne nous cedent en rien pour la naïveté du discours, lorsque libres du soin gênant de se guider par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour

Pour s'exprimer sur les matieres dont la pudeur peut s'allarmer, il est deux langues tout-à-fait différentes. L'une est celle des Medecins, des Matrones & des Rustres : ses expressions sont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choisis, des périphrases mystérieuses, des tournures énigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux sujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant : elle les couvre d'une gaze légère, qui sans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus supportable. C'est cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau sexe. Quoiqu'elle puisse sembler obscure, au fond elle ne l'est pas ; on est convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aisée & l'oreille délicate : ce seroit leur faire injure que de s'exprimer, devant elles, avec trop de clarté ; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à se promener à l'ombre.

Ce sexe aimable est partagé en deux bandes ; l'un comprend ce qu'on appelle les filles, c'est-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui sont réputées l'être : l'autre est la classe des femmes, c'est-à-dire,

* L'Editeur de Marot, Ed. de la Haye, 1731.

à-dire, de celles qui font, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins : on peut parler de tout avec elles, il n'est question que du choix des termes pour ne les point offenser. Mais pour les autres, elles sont supposées ignorer une infinité de choses dont les femmes sont instruites : or il seroit mésséant que nous les entretenions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur sied d'ignorer. On ne peut donc, en leur présence, porter trop loin la réserve dans le langage & les expressions.

La maxime d'un galant homme est de ne jamais hazarder aucun discours licentieux, dont les Dames qui l'entendent, puissent rougir & s'offenser. Dans le monde poli, un Cynique est un vrai monstre.

Mais quelles sont, me direz-vous, ces expressions trop libres, dont la pudeur du sexe est blessée ? Quelles sont celles qu'il y faut substituer ? Et quand, après une étude pénible, je saurai les discerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aspasie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Lise* ?

Pour

Pour bien favoir une langue , il la faut étudier chez le peuple qui la parle : & c'est chez ce même peuple qu'il faut aussi la parler , si l'on veut se faire entendre. Or ce langage circonspect , purgé d'expressions sales , de détails impertinens & d'équivoques indécentes , c'est la bonne compagnie qui seule le fait parler : ce n'est que là qu'on peut l'apprendre , & s'exercer à le parler à son tour. Mais il me reste à définir ce que j'entens par la *bonne compagnie*.

Retranchez d'abord les grossiers & les impolis , les gens sans mœurs , sans délicatesse & sans goût ; écarterz aussi les dévotes & les précieuses , les pédans & les petit-maitres : ce qui vous restera pourra former la bonne compagnie. Ce fera une société de gens de bien , d'une humeur facile & liante , où la vertu , le bon ordre & les bienfaisances seront toujours respectées. On y fera un fonds commun d'enjouement , d'esprit , de gaieté ; où chacun des membres contribuera pour sa part. La liberté y aura place , la licence en sera exclue : on y admettra le plaisir , mais sans en bannir la sagesse.

ARTICLE III.

DE LA CIRCONSPÉCTION DANS
LES ACTIONS, OU DES
BIENSEANCES.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon lecteur un plan général de conduite : je n'ai pas dessein de renfermer dans cet article, un traité de morale complet. Je suppose ici, comme j'ai fait dans l'article précédent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les desirs & les sentimens sont déjà réglés & contenus dans de justes bornes : or dans cette supposition, je n'ai plus à craindre ni des désordres ni des crimes ; il n'est plus question que de proscrire certaines actions mesléantes, qui, sans partir d'un fonds vicieux, ne laissent pas d'être répréhensibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans repro-

reproche , nos démarches le feroient auffi , car c'est fur le cœur qu'il nous juge : mais les hommes au contraire ne nous voyant que par dehors , c'est par nos actions qu'ils jugent de nos fentimens ; c'est fur le rapport de leurs fens qu'ils nous pefent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt & par devoir* ne point donner lieu volontairement à des foupçons dont notre gloire foit bleffée. Je dis *par intérêt* , parce qu'ayant befoin fans cefse du fecours de nos semblables , il nous importe de nous en faire eftimer ; car ils regleront leur bienveillance & leurs bons offices fur l'ef-time qu'ils auront conçue pour nous. Je dis auffi *par devoir* : parce que c'en est un en effet , que de contribuer à la perfection de nos semblables , par une conduite qui leur inspire du goût pour la pratique du bien.

Il ne fuffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur , il la faut rendre visible : il faut qu'elle répande fur toutes nos actions , un coloris fi lumineux , qu'elles ne foient point équivoques ni fufceptibles d'interprétations finiftres.

Eusebe craint Dieu , l'honore & le sert : cependant il pafte pour impie. Eh
pour

pourquoi ? C'est qu'il fronde imprudemment le culte que l'usage a établi chez ses concitoyens. Il n'encense point le Dieu de son pays : on en conclut qu'il est athée.

Evergete est compâtissant, libéral & officieux : mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard imposant. Les malheureux, que leur misere rend timides, n'osent franchir ces dehors effrayans : si quelque infortuné l'eût osé faire, il ne s'en fût pas retourné sans remporter des consolations & des soulagemens réels. Mais *Evergete* cache son humeur bienfaisante sous un accueil rebutant ; on le croit dur & inhumain.

Adelaide est vertueuse, attachée à son époux & fidele à ses devoirs : mais sa parure est recherchée, sa conversation est libre, & ses cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de son ame, pour s'assurer de ses mœurs : son procès est tout fait, elle est réputée coquette.

Le grand art des bienfécances consiste dans deux points : 1°. Ne rien faire qui ne porte avec soi un caractere distinct de droiture & de vertu. 2°. Ne faire même ce que la loi naturelle

telle permet ou ordonne , que de la maniere & avec les réserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons exemples ; l'autre , de l'honnêteté publique.

§. I.

DES BONS EXEMPLES.

Nécessité des bons exemples ; leur utilité , leur efficacité , plus grande encore dans la personne des Grands , que dans celle des particuliers.

La maniere d'aimer nos semblables , est de leur souhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme , & de les leur procurer , s'il est en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu ; le premier , & le plus important devoir de la société est donc de la montrer dans tout son éclat , à ceux qui nous environnent , pour leur en inspirer l'amour. Or l'exemple est le moyen le plus efficace pour opérer cet effet ; & c'est souvent le seul qu'on ait en main.

Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Lois ; tous n'en ont pas le talent, le loisir ou l'autorité : & ce ne sont-là d'ailleurs que des tableaux sans vie, qui remuent rarement le cœur, & ne présentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées : la plume & la parole même, ainsi que le crayon, ou le pinceau, ne peignent que la superficie des sujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique ; & ne sauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple est un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impression qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu ; puisqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la sagesse divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la sainteté des mœurs, a rendu praticable à tous les hommes, précisément celui dont l'effet est le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres : mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous

Tous les astres sont radieux : mais tous n'ont pas une sphere également étendue. Il en est de même des modeles de vertu. Chacun d'eux, dans le cercle qu'il occupe , éclaire & vivifie ce qui l'approche : mais un Monarque ou un Prince, s'il est vertueux , répand ses influences salutaires beaucoup plus loin , qu'un citoyen isolé, qui vit dans un état obscur. Ce n'est pas que l'homme vertueux , placé sur le throne , soit un astre par lui-même plus lumineux que l'homme privé : mais c'est que ses rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. I I.

DE L'HONNÊTETÉ PUBLIQUE.

*Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique.
Si la pudeur est une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Difference entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.*

Offenser l'honnêteté publique, c'est manquer à des bienfaisances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe* ; & en cette qualité vous avez des droits sur elle , qu'elle ne vous conteste pas : mais le Temple où l'on vous les a accordés , n'est pas le lieu où l'on vous permet d'en jouir ; & les témoins de votre engagement solennel , ne doivent pas l'être de vos tendres embrassemens.

Thisbé souhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame* , ce desir n'est point un crime : mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle soupire en secret après l'instant heureux qui doit l'unir à son amant ; qu'alors elle se prête , sans scrupule , à ses innocentes caresses , à la bonne heure , son devoir n'en souffrira pas : mais qu'elle n'aille point au devant , par un empressement trop lascif.

La réserve & la modestie sont , dans le beau sexe , des perfections très-réelles : & la pudeur n'est assurément point un sentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature , elle a apporté un soin singulier à sa conservation ; & pour en perpétuer l'espece , elle a attaché aux moyens de la reproduire , des plaisirs si vifs & si délicats , qu'ils tentent même & séduisent , comme les autres , ces Philosophes

lofophes altiers, qui se prétendent d'ailleurs fort supérieurs aux impressions des sens. Or la pudeur qu'elle inspire au beau sexe, est un de ces charmes attrayans, qui répand sur la jouissance une nouvelle dose de volupté, en y ajoutant du mystere.

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majesté du Créateur, & qu'on ne se persuade pas, qu'il se soit dégradé en pourvoyant à nos plaisirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards sur toute la face de l'Univers; descendez au fond des fleuves & des mers; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre; parmi les ouvrages du Tout-Puissant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie essentiellement nécessaire à nos besoins; tout le reste est fait pour nos plaisirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chasteté. La pudeur est, si l'on veut, une sorte de vertu; mais qui, j'ose le dire, n'est pourtant que de bienfiance, & fondée uniquement sur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il est des cas, où elle peut licitement rabattre de sa rigueur, au lieu que la chasteté ne souffre point de dis-

penſe : or c'eſt-là le caractère de la véritable vertu. La ſincérité, par exemple, en eſt une : elle eſt toujours indiſpenſable.

La pudeur & la chaſteté ſont deux choſes ſi différentes, que telle femme ne laifferoit pas voir ſon bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultère. Telles ſont ſingulièrement les Dames Orientales, qui pour la plûpart n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obſcurité, la nuit & la ſolitude, diſpenſent de la pudeur, & ne diſpenſent pas de la chaſteté.

Mettez en général au nombre des actions ſur leſquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'inſtinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune : ce ſeroit bleſſer moi-même cette honnêteté publique, dont je traite; qui ne doit pas être moins reſpectée dans les écrits que dans les actions.

C H A P I T R E II.

D E L A F O R C E.

*De quelle sorte de force il est ici question :
quand & à quoi elle est nécessaire.
Division de ce Chapitre.*

ON s'attend bien sans doute, qu'il ne fera pas ici question de la force du corps. Cette qualité, n'influant pas sur les mœurs, est étrangère à mon sujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus : or il n'y a pas plus de vertu à être aussi fort que *Samson* qu'à être aussi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler, est cette noblesse de sentimens qui élève l'ame au-dessus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en est besoin, le danger, la douleur & l'adversité. Je dis, *quand il en est besoin* ; car s'y jettter tête baissée & sans nécessité, c'est plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand est-il besoin de se résoudre à souffrir ? C'est sans doute lorsque le mal est inévitable, ou lorsqu'il

en résulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne fauroit empêcher, c'est *patience* : s'exposer volontairement à souffrir pour le bien qui en reviendra, c'est *courage*.

ARTICLE I.

DE LA PATIENCE.

Maux de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.

On peut réduire à quatre classes, les peines dont notre vie est traversée : 1. Les *maux naturels* ; c'est-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périssables nous assujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuse & sage nous auroit garanti, mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice ; on les appelle *châtiments*. 3. Ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est exercée : telles sont les *persécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons sans cesse à essuyer, par la diversité de sentimens, de mœurs & de

de caracteres, des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience est, non seulement nécessaire, mais utile. Elle est *nécessaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens, c'est outrager la Providence. Elle est *utile*, parce qu'elle rend les souffrances plus légères, moins dangereuses & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même : vous le verrez avec effroi se frapper, se meurtrir & s'enfanguanter. L'Épilepsie étoit déjà un mal : mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites. Il eût pu guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant : il va périr de ses blessures.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'est que ces maux naturels ; s'ils sont en grand nombre ; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux : soumission à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfamment, la perte des personnes qui nous sont chères, les infirmités de la vieillesse, & la mort : voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont les fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guère leur origine qu'à son imprudence, à sa mollesse ou à son intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de sérieux que la mort des personnes qui nous sont chères, & la nôtre. Ce sont-là les deux seuls cas qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels sont les maux de l'enfance : mais, quels qu'ils soient, ils n'appartiennent point à mon sujet, parce qu'il n'est point
d'argu-

d'argumens fur la patience, qui foient à la portée de cet âge. D'ailleurs, qu'un enfant au berceau foit patient, ou ne le foit point, ce font chofes, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'inct. Saint Auguftin n'eft pas le feul qui ait battu fa nourrice : mais il eft peut-être le feul qui fe foit reproché sérieufement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit affurément la confcience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne fai pas jufqu'à quel point elles font aigues : mais je me perfuade qu'elles font fupportables, par l'intrépidité des veuves qui fe remarient, & par l'exemple des bêtes, qui les fouffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à mefure que leurs infirmités s'accroiffent ou fe multiplient, leur fentiment s'affoiblit auffi ; & que le plaifir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eft de mourir : un jeune homme s'y réfout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un père, une épouse tendrement chéris : voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus sensible de nous-mêmes : c'est alors qu'il faut rappeler toutes les forces de son ame, pour en soutenir la rigueur.

Telle plaie, faite sur un corps sain, eût été guérissable, qui ne le fera pas, s'il est malade ou cacochyme. Il en est de même des blessures de l'ame : quelque bien constituée qu'elle soit, elle en ressent une douleur aiguë ; mais la bonté de son tempérament, c'est-à-dire, sa vertu, (car c'est-là la santé de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abattement, & referme enfin la blessure, dont il ne restera tout au plus qu'une légère cicatrice.

Dans les grandes douleurs, soit de l'ame, soit du corps, il est deux écueils à éviter, l'impiété & la foiblesse. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouse aimable, accomplie de tous points, qui réunissoit dans sa personne, les sept qualités que le grand Henri *, bon con-

noisseur

* Mem. de Sully, Lib. IX, Ed. Lond. 1747.

noisseur assurément , vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle , sage , douce , spirituelle , féconde , riche , & d'extraction noble. Est-ce une raison pour attaquer le Ciel , pour accuser le destin de cruauté , c'est-à-dire , la providence d'injustice ? Est-ce une raison pour vouloir cesser de vivre , pour abandonner vos emplois , & négliger vos devoirs , pour vous livrer à des emportemens furieux , ou pour vous laisser aller à un engourdissement stupide ?

Votre impatience est un mal de plus , qui ne remédie pas à celui dont vous gémissiez : & ce qui est pis encore , c'est une révolte injuste & criminelle contre l'autorité suprême du Monarque universel.

Votre épouse étoit née mortelle , vous l'aviez prise sur ce pié-là ; sa mort , que vous avez dû prévoir , & que vous avez même prévue , est arrivée : qu'y a-t-il dans tout cela qui puisse justifier vos plaintes ? Dieu vous l'avoit prêtée seulement pour un tems , sans vous en désigner le terme ; ce terme est expiré : quelle injustice vous fait-il en vous la retirant ? Vous ne vous attendiez pas à la perdre si-tôt. Eh , pourquoi ? puisqu'il

qu'il ne vous avoit pas assuré que vous la posséderiez long-tems. Est-ce à lui qu'il faut s'en prendre, si vous vous êtes flatté sans fondement ? On s'accoutume trop à jouir, & l'on fait de sa possession actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins aussi probable, que votre épouse mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous survécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait passé la première ! Si la mort fût venue vous enlever avant elle ; est-il bien sûr que vous n'eussiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre ? Ne vous feriez-vous pas fait une peine de celle que vous supposez que votre mort lui eût causée ? Il a pourtant fallu nécessairement, ou que l'époux mourût avant l'épouse, ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien eussiez-vous désiré mourir tous deux au même instant ? Mais en le désirant, acquériez-vous le droit de l'exiger !

J'opere enfin quelque effet sur votre ame : vous voilà résolu à ne plus insulte Dieu par des murmures impies. Mais, ce n'est point encore assez : vous avez fait un pas du côté de la vertu ; rapprochez-vous aussi de la raison. Vous respectez

respectez la main qui vous afflige : mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux , vous grossissent les objets , ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes ; il n'est point de situation que vous ne croyez préférable à la vôtre : cependant la perte que vous avez faite , ne vous met pas dans un état de souffrance , ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne fais s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort d'une épouse qu'on aimoit , que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long , plus égal & plus soutenu : au lieu que les regrets , quelque violens qu'ils soient , vont toujours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion : on se persuade qu'on sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment , si l'on osoit présager , qu'un jour on se consolera : on se croit en proie pour toujours à un désespoir accablant ; & pour aigrir sa douleur , on accumule en quelque

forte

forte l'avenir avec le présent. Avant de posséder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que la perte vous fait sentir? Hé bien, rap- portez-vous en au tems, son effet est infailible : vous vous retrouverez enfin précisément dans l'état ou vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais possédé, sont presque une même chose. Vos regrets se transformeront en un souvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour éfacier. Ma conjecture vous offense : mais, dans dix, ans elle vous paroîtra plus vraisemblable & moins injurieuse.

Mais voici un autre spectacle qui attire ma pitié. Ce n'est plus un époux en larmes sur la tombe de son épouse : c'est le vieux *Zozime* mourant. Son visage have & tiré, son teint livide, ses yeux ternes, assurent déjà l'espoir de ses avides héritiers. Son médecin l'abandonne : que faire sur un corps usé dont tous les ressorts se détraquent ? Un Prêtre est à son chevet, qui tâche au moins de sauver l'ame. „ Eh, quoi ! dit tristement *Zozime*, n'en puis-je donc pas réchapper ? *Polychrone* a cinq ans plus
 „ que

„ que moi : il vient de se tirer d'une
„ maladie toute semblable. Non , je n'en
„ mourrai point , je me sens bien , j'ai le
„ cœur encore bon ”.

On lui insinue cependant qu'il est plus près de sa fin qu'il ne pense : il s'en irrite , & n'en croit rien encore. On insiste ; le mal augmente : enfin il commence à son tour à n'être plus si rassuré. Sa frayeur le trouble & l'agite : il crie , pleure & se désespère ; il appelle à son secours son crucifix , son patron & son ange gardien. Tout est sourd à sa voix. Que faire en cette extrémité ? Il chicane avec la mort , & lutte comme il peut contre elle. S'il faut mourir , on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh , quoi , Zozime , qu'avez - vous donc fait sur la terre , depuis près d'un siècle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie ! Que gagneriez-vous à reculer ? Quelques années de souffrances & des regrets , peut - être encore plus vifs , à l'expiration du répit. La mort est une dette , qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de
gémir

gémir à l'approche du terme fatal ; rendez grâces à Dieu , de ce que la rupture d'une fibre , d'un filet plus menu cent fois que n'est le cheveu le plus délié , suffisant pour vous mettre au tombeau ; vous n'avez pas laissé de vivre jusqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt sa tête , que de se laisser circoncire ; un bon Juif se feroit brûler à Rome , plutôt que de se laisser baptemiser : c'est que le Chrétien & le Juif sont persuadés chacun , que leur conscience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins est dans l'erreur ; & ni l'un ni l'autre assurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous qu'il frappe d'une maladie mortelle , vous êtes certain de sa volonté : c'est une vérité démontrée qu'il veut que vous soyez malade , puisque vous l'êtes , & qu'il est tout - puissant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet* : & vous faites pis , en murmurant de la fièvre qui vous dévore.

Que seroit-ce donc si vous n'espériez rien après la mort ? Vous comptez être heureux dans l'autre vie : & vous gémissiez du coup qui vous y mene.

„ Aussi

„ Auffi n'est-ce pas tant , dites-vous ,
 „ la perte de la vie , qui m'allarme , que
 „ mon incertitude sur l'état qui la doit
 „ fuivre. Qui fait s'il est digne d'amour
 „ ou de haine ? On dit des choses si
 „ effrayantes de l'autre monde , qu'il y
 „ a dequoi trembler pour les plus har-
 „ dis ”.

Eh ! Reposez-vous de votre sort sur Dieu. On vous l'a présenté peut-être comme un maître dur & injuste , qui redemande ce qu'il n'a point prêté , qui veut recueillir où il n'a point semé. On ne le peint en effet que trop souvent sous ces couleurs odieuses. En croirez vous ces portraits blasphématoires , que des cerveaux noirs & mélancoliques ont pris plaisir à tracer , plutôt que les témoignages assidus qu'il vous donne de sa bonté ? Dieu est un pere tendre , bon à tous ses enfans ; prodigue de ses faveurs pour ceux qui lui sont soumis , indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offensé.

§. II.

DES CHATIMENS.

Ce sont des suites infaillibles de nos désordres ; chaque vice traîne le sien avec lui ; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.

Il est d'autres maux , naturels aussi en quelque sorte , parce qu'en conséquence d'un ordre constant de la nature, ils sont les suites infaillibles du dérèglement des mœurs : tels sont l'ignominie , qu'attire une bassesse ; l'indigence , qui suit la prodigalité ; la perte des forces & de la santé , que produit l'intempérance.

Oenophile à quarante ans est déjà un vieillard caduc : son corps chancelle , ses mains tremblent , sa tête branle , il balbutie ; un feu caché dans ses entrailles , le dévore & le dessèche. Mais ce feu , c'est lui qui l'a allumé , qui l'a fomenté & nourri , par l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque est tourmenté par des accès cruels de goutte , dont il est red-
vable

vable aux talens de son cuisinier , à la somptuosité de sa table , & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triste état vois - je *Asote* ! Un cabinet étroit & nu forme tout son logement , dont un grabat délabré occupe à peu près les deux tiers. Le froid , la nudité , la honte , l'obligent d'y rester couché , bien avant dans la journée. Le soir venu , une lampe assortie au lieu , une vraie lampe sépulchrable , en augmente plutôt l'horreur , qu'elle n'y répand la clarté. C'est à la foible lueur de ce funebre luminaire , qu'il mange un peu de pain grossier , à quoi se réduit son repas ; encore n'est - il point assuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que sont donc devenus ses grands biens , ses revenus immenses , qui paroissent suffisans pour l'entretien d'une Province entière ? Ce que devient l'eau , dans un crible ; la cire , dans une fournaise. Sa table , son jeu , ses maîtresses , ses emprunts & son intendant , voilà les gouffres sans fond , où s'est perdue son opulence.

Mais ,

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reste-t-il pas un, qui dans son infortune lui tende une main secourable?

S'il lui en reste? En a-t-il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoi qu'on en dise, l'adversité n'écarte point les amis; elle dissipe seulement ceux qui feignoient de l'être: & si elle est bonne à quelque chose, comme il n'en faut pas douter, c'est assurément là un de ses premiers avantages; car c'est gagner que de perdre de faux amis. Si Afote est à plaindre, c'est seulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde est flétri pour ses vols, *Aphistas* pour ses trahisons, *Phryné* pour son impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui se fait craindre, tremble à chaque instant pour lui-même. Un pere qui, dans sa maison, laisse régner la licence, verra bien-tôt ses enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs désordres feront réjaillir sur lui. L'humeur coquette de la mere passera dans le sang de ses filles; & leurs honteuses aventures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au Public, l'horreur de ses vices secrets: c'est assez qu'il
les

les connoisse lui-même , pour en porter le châtiment ; ses remors feront ses bourreaux. Ou , si la justice divine laisse quelques coupables jouir , tant qu'ils sont sur la terre , d'une trompeuse impunité ; c'est parce que la mort ne peut pas les lui soustraire. Tôt ou tard elle aura ses droits.

Dieu , sans doute , châtie en pere ; & ses châtimens ne sont vraisemblablement que des moyens de nous améliorer : j'ose le dire de ceux-même d'après cette vie , s'ils ne sont point éternels ; or la raison , loin de m'apprendre qu'ils le soient , m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que , semblable à un mortel vindicatif , il afflige ses créatures , même coupables , pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit , c'est pour les détourner du vice , par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa fuite : mais j'ai peine à concevoir , qu'un Dieu , juste & bon , puisse punir par esprit de vengeance ; & bien moins encore , qu'il se venge éternellement. La vengeance ne seroit pas interdite à l'homme , si Dieu se la permettoit , puisque l'homme est son image.

Quoi

Quoi qu'il en soit , il est au moins certain par rapport aux chatimens de cette vie , que ce ne sont que des corrections paternelles , qui n'ont d'autre fin , que de nous ramener dans les voies de la vertu ; & c'en est assez pour le sujet que je traite.

Si , appesanti par un sommeil léthargique , il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeler à la vie , que de réveiller vos sens engourdis , par la piquure d'une lancette ; pourriez - vous justement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué ? C'est-là précisément ce que Dieu fait , en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui suivent nos crimes , ne sont rien auprès de celles qu'elles sont capables de guérir. Mais pour qu'elles puissent opérer leur effet , ce n'est pas assez que Dieu punisse en pere : il faut aussi que nous recevions ses utiles corrections , en enfans soumis & dociles.



§. III.

DES PERSECUTIONS.

Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune ; persécutés sous de faux prétextes ; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions ; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.

Les amis de la vertu ne sont point des rivaux ombrageux , qui cherchent à se détruire : rien au contraire ne les charme davantage , que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis seuls , qu'on a des traverses à craindre : mais aussi elles sont inévitables ; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on se forme communément du bonheur , la vertu , loin d'être toujours heureuse , ne l'est presque jamais. Les Richesses , les honneurs & les emplois distingués , sont rarement son partage. C'est une Vierge orpheline , abandonnée , méconnue & sans dot. Quelques amans , de tems à autres , prennent du goût pour elle : mais la plupart

g

d'entre

d'entr'eux , la trouvant si dénuée des avantages de la fortune , se refroidissent bien-tôt. Un autre obstacle encore ralentit leur passion : les avenues du palais qu'elle habite , sont bordées de ronces & d'épines , & gardées par des génies mal-faisans , qui en écartent ceux qui l'approchent ; les uns , par les menaces ; d'autres , par des promesses ; ceux-ci , à force ouverte ; ceux-là , par des pièges adroits.

Mais il est une circonstance , qui doit flatter ses amateurs , & les rendre persévérans : c'est qu'ils sont sûrs de leur conquête , si leur amour est sincère. L'aimer , c'est déjà la posséder ; elle n'échappe qu'à ceux qui la trahissent , par inconstance ou par foiblesse : or quand on l'aime , on ne la trahit point.

On ne lui devient infidèle que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer : la tranquillité , l'aïssance , le faste , l'amitié des grands. Or , préférer à la vertu , ou simplement lui comparer , aucuns des avantages , dont on peut jouir ici-bas , fussent des mitres ou des tiars , des sceptres & des couronnes : non-seulement , c'est ne la pas aimer , c'est même ne la
pas

pas connoître. Au niveau de la vertu, placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallele ! leur donner la préférence, quelle profanation !

Les vicieux, qui par leur nombre font dans le monde le parti dominant, n'ont point proscrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais sous ses véritables noms : pour avoir droit de la persécuter, ils lui en substituent d'odieux ; affectent de la méconnoître, & canonisent les vices, décorés de ses livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi ; lâcheté, le pardon des injures ; gravité pédantesque, la sage circonspection ; le mépris de l'or, folie ; la générosité, foiblesse. L'ambition au contraire est transformée dans leur bouche, en noble émulation ; la ruse & les tromperies, sont de l'industrie, de l'adresse ; la bigote hypocrisie prend le nom de piété ; la duplicité, celui de fine politique : la feinte, les détours & la dissimulation, sont des chefs-d'œuvres de prudence ; l'emportement n'est que vivacité ; l'orgueil, grandeur de sentimens ; l'ardeur de se venger, un point d'honneur indispensable ; & la férocité, bravoure. Leurs éloges sont des outrages ;

ges : efforcez - vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs font empoisonnées : gardez - vous de les mériter ; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorsqu'on médite une entreprise dont on pourroit s'abstenir , il est permis & même nécessaire , d'en combiner tous les inconvéniens : mais il n'en faut connaître aucun , lorsqu'il s'agit de remplir son devoir. Un soldat est commandé pour monter à l'affaut : ce n'est point là le cas d'examiner les risques qu'il courra : qu'il marche sans délibérer , dût - il y trouver la mort ; l'ordre s'étend jusques-là. Marchons de - même sous l'étendart de la vertu , sans envisager le péril : quel qu'il soit , si c'est un mal , c'en est un nécessaire , dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se laisser de souffrir pour la vertu , c'est approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies : eh bien , réjouissez - vous , de ce qu'on ne peut vous décrier , que par de fausses imputations.

- On vous traduit devant les tribunaux , on vous condamne injustement ; la passion a guidé vos accusateurs & vos
Juges :

Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fussiez coupable ? Le plus grand de tous les malheurs, pour l'homme vertueux, seroit-il donc pour vous une consolation ? Et seroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remors ?

L'opulence d'un méchant, les postes où on l'éleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalousie, vous molestent & vous chagrinent. Quoi, dites-vous, c'est donc pour de pareils hommes que sont réservées les richesses, les emplois & les dignités ! Cessez votre injuste murmure : si ces biens que vous regrettez, en étoient de véritables, les méchans, qui en jouissent, en seroient dépouillés ; vous les posséderiez. Que diriez-vous d'un grand homme de guerre, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir sauvé la patrie, se plaindroit qu'on paye mal ses services, parce qu'en sa présence, on distribueroit à des enfans, quelques sucreries, dont on ne lui feroit point part. Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t-il donc pour vous récompenser que des richesses périssables, & des honneurs vains & fragiles ?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & supporter celles des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien ; sujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Autant la Nature a répandu de variété sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caractères : & comme il seroit déraisonnable d'exiger, dans tous les visages, la ressemblance du sien ; il ne l'est pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

Chacun pense & agit selon le siècle & le climat où il vit, selon son âge, son sexe, son instinct particulier, & l'éducation qu'il a eue ; & ne songe guère à examiner s'il pense ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes sur la terre, qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à se rendre meilleurs. On se pardonne tout ;

&

& l'on ne passe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout seul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur souple : & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Rosine avoue qu'elle est vive : & le public moins ménagé dans ses expressions , appelle sa vivacité , rage , fureur phrénésie. Jamais il ne lui est venu à l'esprit , que l'Univers entier n'est pas fait pour lui complaire : ce qu'elle souhaite , elle se le croit dû , & prend pour autant d'outrages , tout ce qui la contrarie. Un enfant crie : voilà *Rosine* excédée : “ La
 „ fotte engeance qu'un enfant ; vite ,
 „ vite , qu'on me l'emporte. ” Un valet casse un verre : “ le mal-à-droit , le ba-
 „ lourd ! retirez-vous , voilà vos gages. ” Le hazard fait qu'elle se trouve seule , & sa solitude l'ennuie : aussitôt ses amis absens sont durement apostrophés : “ Où
 „ donc est l'ingrate *Doris* ? Qu'est de-
 „ venue la nonchalante *Agathe* ? Où
 „ s'amuse le traître *Euphorbe* ? Que fait
 „ le perfide *Sylvandre* ? Quels froids
 „ amis ! Dans quel abandon ils me lais-
 „ sent ! je ne les veux plus jamais voir. ” Capricieuse , changeante , ne voulant
 g 4 jamais

jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier, tout ce qu'elle veut constamment, c'est seulement qu'on la devine. On s'y effaye, mais en vain : presque jamais on ne rencontre juste ; encore moins arrive-t-il, lorsqu'on fait ce qu'elle desire, qu'on s'en acquite à son gré. On s'est toujours mépris en quelque chose, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaise grace. Qu'on la caresse, on est trop libre ; qu'on la respecte, on la dédaigne ; qu'on la voye rarement, elle s'en plaint avec aigreur ; qu'on la visite assiduellement, on la fatigue, on l'importune : & lorsqu'on l'a mécontentée, on en est instruit sans délai ; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus, annonce à l'instant son dépit. Laissez-la exhaler sa rage : vouloir la calmer, c'est l'aigrir. Dans les momens où elle est de sang froid, vous risquerez un peu moins à lui faire des remontrances : mais vous n'y gagnerez pas plus. « Au fond, », avois-je tort, *vous dira-t-elle ?* Que », ne s'y prend-t-on mieux ! J'avoue que », je suis un peu prompte : mais ce n'est », pas-là un grand mal ; il faut me pren- », dre comme je suis. »,

Quand

Quand tous les hommes feroient également attachés à la vertu, ils ne laisseroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des sentimens, seroit le même dans tous : mais ils ne se copieroient pas pour cela dans les choses indifférentes aux bonnes mœurs ; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné sa loi pour regle de conduite, & non pas nos semblables pour modeles. On peut fort bien être aussi vertueux qu'un autre, sans lui ressembler de caractère. Supposons donc une société composée de tous gens de bien : on y rencontrera encore de quoi exercer sa patience. L'esprit fin & pénétrant ne supportera qu'avec peine des génies lourds & pesans ; un plaisant, un facétieux ne sympathisera pas avec un mélancolique. Que l'un soit posé, l'autre vif ; l'un grand parleur, l'autre silencieux : que de sujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais, dans ma supposition, tous sont des hommes vertueux, qui tous par conséquent méritent quelques égards. Cherchez premièrement cette qualité essentielle, dans ceux avec qui vous vous liez : elle est assez précieuse,

assez rare, assez excellente, pour éfacier ou couvrir, quelques légers défauts. Passez tout à un homme en qui vous connoissez des mœurs & de la probité : vous le devez ménager avec soin ; vous perdriez un trésor, si jamais il vous échappoit. Rien ne ressemble plus à Dieu, qu'un homme juste & vertueux : or ce seroit insulter Dieu, que d'outrager son image.

Tymon est froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne dérident jamais son front plissé ; les assemblées où l'on se les permet, sont pour lui des pays perdus, où il porte un visage sombre, un air triste & déconcerté. Lorsque par des raisons de bienfaisance, il s'est cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût dispensé. Mais, en revanche, *Tymon* a le cœur droit, l'esprit bien-fait, & l'âme généreuse. Ayez besoin de son secours ; c'en est assez, c'est un titre suffisant auprès de lui, pour le mériter. Il est grave & sérieux : mais il n'est ni soupçonneux ni caustique. Il s'abstient des plaisirs permis : mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendrez point ni censurer, ni médire. Il parle peu : mais il est véridique ;
fa

sa bouche est un organe pur, que n'ont jamais fouillé le mensonge ni l'équivoque. Traitez sans rien craindre avec lui : vous n'aurez pas besoin, pour assurer l'exécution de ses engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus sûres que Tymon lui-même ?

Ceux qui donnent le plus souvent matière à des vivacités, sont surtout les enfans, les domestiques & le bas peuple. Ce n'est pas que ces gens-là soient d'une espèce plus vile en soi que le reste des hommes, ni qu'ils aient le cœur plus gâté : c'est seulement, que n'ayant point appris par ce qu'on appelle l'usage du monde, à se voiler sous des apparences trompeuses ; leurs défauts, étant plus visibles, en sont aussi plus choquans.

Damaris, ainsi que la plupart des meres, a des enfans badins, folâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiser en leçons, en reprimandes : on ne l'écoute pas, ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés. La tendresse maternelle, suspendue, fait place au courroux. Qui de vous, ou de



vos enfans , Damaris , est plus condamnable ? La légereté les entraîne : la colere vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge , que la modération , du vôtre ? “ Ils doivent au moins m’obéir , dites-vous. Et vous , à la raison , qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement , c’est moins punir , que se venger.

Quel démon agite *Aphronie* ? Je l’entens gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se font-ils donc tous ligüés pour aigrir sa bile amere ? Non , ce sont d’innocentes victimes de ses fureurs capricieuses. Qu’*Aphronie* rabatte un peu de sa fouguese pétulance : tous leurs forfaits disparoissent ; ils ne lui semblent coupables , que parce qu’elle est emportée. Son humeur impatiente lui grossit tous les objets , dont sa fantaisie est blessée , & transforme à ses yeux en crimes , les fautes les plus légères.

Nos Domestiques sont des hommes : c’est une cause infallible pour qu’ils ne soient pas sans défauts : & c’est aussi une raison pour nous , d’user avec eux d’indulgence.

Vous méprisez le bas peuple : & vous avez raison , si vos mépris ne tombent
que

que sur sa grossiereté, son ignorance & la bassesse de ses sentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'est qu'une vile fourmilliere, qui se remue & se trémouise sans connoissance & sans dessein ; un corps sans yeux, qui marche sans voir où il va ; ou qui n'est guidé tout au plus que par l'appas d'un gain fordide, & ne connoît presque jamais ses véritables intérêts : ennemi de la sagesse & de la modération ; turbulent, séditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'opprime ; vain, inconstant & superstitieux ; amateur des nouveautés, en proie à la prévention ; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'instruisent & le gouvernent, & les jugeant toujourns mal.

Mais de cette classe ignoble, tirez quelques sujets dociles, & d'un âge encore susceptible de leçons & d'enseignemens : c'est peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous surprendra par son éclat éblouissant ; la sagesse & la vertu, fruits de l'éducation, le discernent de la foule ; les richesses & les honneurs seuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plupart des Grands sont peuple.

Dédaignez tant qu'il vous plaira, la populace en général : mais dans chacun de ceux qui la composent, envisagez des hommes comme vous : aimez-les à ce titre, & supportez leurs défauts. Soyez surtout indulgent pour ceux que l'infortune humilie : vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuisant le sentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade, ses caprices & ses humeurs : on doit aussi passer aux misérables, tous les égaremens dont leur misère est la cause.

Vous n'êtes point parfait, sans doute : traitez donc vos semblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'eussiez-vous même aucuns défauts : vous n'auriez point acquis par-là le droit d'insulter ceux qui en ont ; c'est seulement une raison pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excusable, s'il eût outragé *Thersite*.

A R T I C L E II.

D U C O U R A G E.

Définition du courage. Division du présent article en deux paragraphes.

J'appelle courage, la vigueur nécessaire à l'ame, pour exécuter des actions vertueuses, qui, par les obstacles qu'il faut braver, seroient impraticables à des cœurs pusillanimes. Or ces obstacles, ou sont au fond de notre cœur, ou naissent du dehors. De-là deux sortes de courage : l'un par lequel, devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre, je l'appellerai grandeur d'ame; l'autre qui agissant au dehors, renverse les barrières qui s'opposoient à nos desseins, je l'appellerai héroïsme.

§. I.

D E L A G R A N D E U R D ' A M E.

Elle nous porte à la recherche du beau; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssables.

périssables , source des vertus ; émulation , source des talens. Paresse , préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation , distincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par grandeur d'ame , ce sentiment noble , qui nous montrant le vrai beau , nous y fait tendre avec empressement. Mais où le chercher ce vrai beau ? Quelles en font les sources ? Ce font , à mon avis , la vertu & les talens : tout le reste n'est que clinquant , parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périssables ; & les talens , de l'émulation.

Le cœur humain est naturellement vertueux & grand : ôtez-lui les basses affections qu'il contracte , lorsqu'il se laisse entraîner par les sens ; il reprendra de lui-même sa noblesse originaire.

I. La grandeur d'ame ne consiste pas à négliger ses propres intérêts , mais à ne tourner ses desirs que sur des biens solides & réels. Le juste n'a pas moins d'ardeur pour la félicité que le méchant : mais il connoît mieux les moyens de se la procurer , & les pratique plus volontiers. Il fait que la vertu seule peut suffire à le rendre heureux ; & que si d'au-
tres

trés avantages y contribuent aussi en quelque chose, ce n'est qu'autant qu'elle les accompagne. Si sans blesser la pureté de ses mœurs, il peut jouir d'une vie aisée & tranquille, exempte d'amertumes & de douleurs, & assaisonnée par d'innocens plaisirs, il la préférera sans doute à une vie traversée par des revers, des désastres, des vexations, ou empoisonnée par la souffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choisir entre une action vertueuse, qui ruine sa fortune, ou mette sa vie en danger; & une action lucrative, mais qui flétriroit sa vertu: quelque grand, quelque immense que soit le gain qu'il en puisse espérer, son choix est fait, il n'hésitera pas; la vertu est bien d'un autre prix à ses yeux, que son repos, son plaisir ou sa vie.

Sophrone & Pulcherie sembloient être nés l'un pour l'autre; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractère, eût établi entre eux, une union inaltérable; mais elle a disposé de sa main. Il l'aime cependant: s'il la voit, son amour croîtra, & sans doute aussi sa foiblesse. Pour éviter sa chute, il est un moyen assuré, dur à la vérité, mais uni-

unique : c'est de ne plus voir Pulcherie. Sophrone s'y refout : voilà sa vertu fautive. L'amour est un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent est accusé devant *Eaque* : les accusateurs sont puissans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de sa complaisance ; la sentence qu'il portera va décider de sa propre ruine ou de son élévation. Mais pour un Juge intègre, qu'est-ce que la fortune, en comparaison de l'équité ?

Callisthène est dépositaire d'une ample succession, qu'un oncle, dont il s'est crû l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoît pas. *Callisthène* a promis, sans témoins, sans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, frustré d'un bien sur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuse indigence. " Quel si grand mal, dites-vous, s'il se l'approprioit, ou qu'il en détournât du moins une partie à son profit ? Qui le sauroit ? " Dieu, qui fait tout, & *Callisthène*, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi, sortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie ! Ce n'est pas-là se délivrer : c'est se perdre.

Garot.

Garotté sur un bûcher par ces zélés , qui font mourir les gens sous prétexte de religion , votre vie est dans vos mains : les barbares consentent à vous délier , si vous consentez à mentir , à trahir vos sentimens. Quelle étrange clémence ! Ce qu'ils exigent de vous , est bien pis , que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre esprit , la structure de nos organes , leur vigueur & leur mobilité ; & plus encore que tout cela , nos besoins toujours renaissans , nous avertissent , que la main qui nous a formés , nous a faits pour une vie agissante & exercée : or la fin à laquelle le Créateur nous destine , est toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'est un sentiment bas & inventé par la mollesse , que de regarder comme châtiment , la nécessité du travail : c'en seroit fait de nous au contraire , si Dieu nous l'eût interdit. L'inaction est une sorte de léthargie , également pernicieuse à l'ame & au corps.

Rhathime en fournit la preuve : ce qui l'occupe , lui déplaît : ce qui l'exerce , le lasso ; c'est même une fatigue pour lui que d'exister ; sa félicité souveraine

• veraine seroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puisse mieux récompenser ceux qu'il aime, c'est-là le Paradis qu'il attend; & dès cette vie, il anticipe son bonheur, en prolongeant tous les jours son sommeil bien avant dans la matinée. Le moment de son réveil est un instant fatal pour lui: il l'écarte autant qu'il peut; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laisse voir encore long-tems, sur son front farouche & ridé, qu'il n'est debout qu'à regret. Il s'habille à vingt reprises, les bras lui tombent, il n'y sauroit suffire. Par où va-t-il commencer sa journée? "Qu'on me donne à manger," dit-il. Ce n'est pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il soit gourmand: mais c'est qu'un homme désœuvré remplit toujours par là quelques quarts d'heure de vuide, sans que sa nonchalance en souffre; pendant douze heures qu'il va être sur pié, il aura souvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laissent ces petits repas de caprice, sont remplis par quelques frivolités, qui se succèdent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuse. Rien n'est si peu sensible au plaisir, qu'un paresseux:
c'est

c'est une ame engourdie que rien ni pique ni n'éveille. A charge à lui-même , il voudroit pouvoir se fuir , & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par tout , prend mille formes différentes , pour son supplice & pour celui des autres. Tantôt c'est lassitude ; il se sent lourd , pesant , il ne sauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'est incommodité ; il a je ne sai quel mal , qu'il ne peut pas définir : d'autres fois il est chagrin , sans savoir ce qui l'attriste ; dans tous les tems il a l'humeur inégale , difficile & cauteleuse. A l'entendre , on ne le sert jamais bien ; on n'a pour lui aucuns égards , on ne le plaint point quand il souffre , on est dur , on le voudroit voir mort. En tout cas , ce seroit lui vouloir du bien : sa sombre imagination , son indolence , sa paresse , réaliseront bientôt tous ses maux imaginaires. Il fera demain , s'il ne l'est pas dès aujourd'hui , cacochyme , hypocondriaque , langoureux , étique & débile. Est-ce un bonheur que la vie , pour qui la conserve à ce prix ?

La nonchalance & la mollesse ont ruiné plus de tempéramens , que n'ont jamais fait les travaux les plus excessifs :

&

& l'exercice modéré, loin de nuire à la santé, l'affermir & la fortifie.

Membres d'une société dont les secours nous sont nécessaires, nous devons, pour les mériter, la servir aussi nous-mêmes, & la servir avec zèle. Remplir un devoir froidement, c'est ne s'en point acquiter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toujours mal.

Il est mille emplois différens, qui tous concourent au bien commun: choisissez parmi ceux qui sont à votre portée; étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition: mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement: c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite; & non pas la soif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Philtène hait ceux qui prospèrent, qui brillent, qui se distinguent. Tous
les

les avantages, qu'il voit possédés par d'autres, il les croit déplacés : c'est à lui qu'ils étoient dûs, on ne fait pas connoître ce qu'il vaut. C'est l'*envie* qui dévore Phlistène.

Philotime, ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses desirs & de ses soins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent insipides, dès qu'une fois il en jouit : ou pour mieux dire, il ne jouit d'aucuns : son cœur, toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'est l'*ambition* qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il est visible qu'une noble *émulation* est le seul mobile qui l'anime. L'art oratoire est celui qu'il embrasse, art qu'un ambitieux n'eût point assurément choisi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'est pas fort considéré. Joignez-y, si vous voulez, de la justesse & de la précision dans l'esprit, une étude profonde des mœurs, des lois, des usages & des coutumes ; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui supposer : tout cela n'est rien, & ne fauroit
le

le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ses coffres. Dans ce pays, tout est vénal : on y a mis à l'encan tout ce qui de sa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de disposer des biens & de la vie même des citoyens ; celui d'exposer la sienne à la tête d'un régiment : celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de présider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire exécuter ; on y vend jusqu'à de vains titres, des noms, des armoiries, & je ne fai quelle distinction, qu'on appelle de la noblesse. Cette odieuse vénalité, qu'en vain on essayeroit de justifier, ôtant donc au mérite tout espoir de récompense ; l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute sa pureté. Eudoxe, en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne sera pas soupçonné d'aspirer aux premiers emplois de l'Etat ; puisqu'il est sûr, que, ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet seul est d'exceller dans l'art auquel il s'est borné, de tirer la vérité du sombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la présenter aux Juges en termes clairs

clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre justice au bon droit. Qu'un autre en fasse autant, Eudoxe n'en est point piqué : que lui importe par qui le bien se fasse, pourvu qu'il soit fait ? Un innocent alloit périr, c'est *Callideme* qui le sauve ; un pupille étoit opprimé, c'est *Euphrade* qui le défend : n'importe, puisqu'ils ont réussi, il n'eût rien fait de plus sans doute, leur succès en est un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ses talens, que le bien public & l'honneur ; on seroit inaccessible à la basse jalousie.

§. II.

DE L'HEROÏSME.

Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caractères qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singulièrement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.

h

La

La grandeur d'ame est comprise dans l'Héroïsme ; on n'est point un Héros , avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïsme differe de la simple grandeur d'ame , en ce qu'il suppose des vertus d'éclat , qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique , pour vaincre ses penchans vicieux , il faille faire de généreux efforts , qui coûtent à la nature : les faire avec succès , est , si l'on veut , grandeur d'ame ; mais ce n'est pas toujours ce qu'on appelle héroïsme. Le Héros , dans le sens auquel ce terme est déterminé par l'usage , est un homme *ferme* contre les difficultés , *intrépide* dans les périls , & *vaillant* dans les combats.

I. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui se ressemblent : mais dans les deux tableaux qui suivent , vous distinguerez aisément l'une de l'autre.

Thymocrate embrasse un sentiment : dès-lors quiconque a le malheur de vivre sous sa dépendance , sera forcé de l'adopter aussi. Lui représenter qu'il se trompe , c'est une audace , une revolte : le lui prouver , c'est un outrage impardonnable. Il a fait un règlement de caprice , qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique : on l'infor-

me

me par d'humbles requêtes , des inconveniens qui en rendent l'exécution impraticable ; avis & requêtes perdus. Thy-mocrate n'a jamais fû ni penser , ni réfléchir : il ne fait que vouloir. Moderer son ordonnance , ou la supprimer , eût été le parti le plus sage : mais ce n'eût pas été le plus despotique. „ Un Intendant de Province , un Magistrat de ma sorte , doit-il prendre la loi d'une vile populace ? *Mon ordonnance est une nouveauté* : eh bien , qu'on s'y conforme ; & dans dix ans ce n'en fera plus une. *On la censure , on en relève les abus* : que m'importe la critique de gens faits pour m'obéir ? *C'est , dit-on , compromettre mon autorité , que de commander l'impossible*. Je la saurai bien mettre à couvert , en châtiant ceux qui se plaignent. Reculerai-je après m'être avancé si loin ? L'ordre est lâché : juste ou non , il faudra bien qu'on s'y soumette. *Le pays , si je m'obstine , est prêt à se soulever* : qu'il se souleve ; on le saura bien réduire ”.

Voilà de l'opiniâtreté : & voici à présent de la fermeté.

Choregue a servi sa Patrie en qualité de Ministre , d'homme de guerre & de

finance; le bien public fut en tout son unique objet; rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui sembloit indifférent. Avoit-il formé un dessein qui tendit visiblement à ce but: l'exécution en étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à surmonter que la critique des esprits faux, que les pièges qu'ils lui tendoient, que les traverses qu'ils lui suscitoient. Les inconveniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ses difficultés. Favori de son Roi, loin de descendre, pour lui complaire, à d'indignes flatte-ries; il osoit lui présenter la vérité sans voile, & la lui faire envisager. Cent fois ses libres remontrances l'exposèrent à perdre son poste: mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posséder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrâce, qu'à ne la pas mériter. „ J'ai bien pû, *disoit-il*, „ hazarder ma vie dans les combats, „ pour la gloire de mon maître & la „ mienne: & je craindrois de risquer „ ma fortune! ”

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Mini-
stre!

être ! Mais, sans doute, mon lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'existence.

Quelque rares que soient les *Alexandres* & les *Césars* ; on en trouve bien plus encore que de Ministres désintéressés, dont l'unique point de vue soit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté est un entêtement aveugle pour un sujet inutile ou injuste : elle part pour l'ordinaire d'un esprit sot ou méchant, ou méchant & sot tout ensemble ; qui croiroit sa gloire ternie, s'il revenoit sur ses pas, lorsqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté au contraire est la résolution constante d'un homme sensé, qui persiste dans un dessein, qu'il fait être juste & utile, malgré les oppositions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'est l'honneur, c'est la vertu, c'est l'amour du bien public, qui inspirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public* ; car celui qui ne s'obstine à poursuivre une entreprise, que par la considération de son propre avantage, n'est qu'une âme intéressée, dont la

constance a plutôt pour principe la bassesse que l'héroïsme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne fauroit trop faire : mais on fait trop pour la fortune , lorsqu'on lui sacrifie sa santé , son repos , sa maîtresse ou son ami.

2. L'intrépidité est une sorte de fermeté , mais éprouvée par la présence du danger , des peines & des souffrances : elle caractérise plus particulièrement le Héros. Distinguons-la de la brutalité , qui peut produire à peu près les mêmes effets , mais ne part point du même principe.

Penisandre ne craint rien : les gouffres , les précipices , le fer , le feu , la foudre même , sont des bornes impuissantes contre ses hardis attentats. Il se croit , sans doute , intrépide , & tranche du héros : ce n'est qu'un scélérat , qu'une fureur brutale aveugle : il s'étourdit sur le péril , plutôt qu'il ne le méprise ; il succomberoit lâchement , s'il osoit le considérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître , ou par l'espoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme sans vertu , est au fond de l'ame , un lâche ; qui n'a pour se défendre de la poltronerie , que l'emportement & la rage.

C'est

C'est dans *Cratere* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné si ce qu'il entreprend est possible, & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraye: il le voit d'un front serein, & lui fait tête sans se troubler. S'il y succombe, ce sera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage; & de quelque maniere qu'il s'en tire, ayant combattu jusqu'au bout, il en sort couvert de gloire.

Souvent, entre l'homme intrépide & le furieux, il n'est de différence visible, que la cause qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on achetteroit encore trop cher par un simple desir, sacrifiera ses amusemens, sa tranquillité, sa vie même. L'autre au contraire connoît le prix de son existence, les charmes du plaisir & la douceur du repos: il y renoncera cependant, pour affronter les hazards, les souffrances & la mort même, si la justice & son devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui est plus chere que sa vie, que ses plaisirs & son repos:

mais c'est le seul avantage qu'il préfère à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïsme sur les théâtres sanglans où le vulgaire le place : dans les camps , dans les armées , sous les murailles des villes assiégées ; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons si ces triomphateurs, pesés dans la balance de la raison & de l'équité , sont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur est, sans doute , une vertu d'un grand prix ; puisque c'est de toutes , celle qui exige les plus grands sacrifices.

Polemiste du sein de l'abondance, entouré des ris & des jeux , qu'elle mène toujours à sa fuite , entend les sons perçans de la trompette guerrière : aussitôt il se leve , part , & vole aux combats. Amours, festins, spectacles, danses, plaisirs de toute espèce, vous n'étiez pour lui que des passe-tems frivoles, vous amusez son loisir, mais vous n'occupez pas son cœur ; ce n'est que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans son élément..... Mais est-ce lui que je vois ? La poussière, la sueur, le sang,
les

les plaies , la faim , la soif & la fatigue , ont défiguré tous ses traits ; je ne le reconnois qu'à la vigueur de son bras , à la grandeur de ses exploits. Tout plie , tout cede sous ses coups : la mort a remis dans ses mains ses droits & son arme homicide. Les bataillons ennemis font contre lui d'inutiles barrières : ainsi que de foibles épis , il les moissonne & les renverse.

Si c'est l'honneur , le devoir & l'amour de la justice , qui ont armé Folemistte , j'en conviendrai , c'est un héros : mais c'est un monstre odieux , si tant de sang répandu , n'est versé que pour assouvir son avarice ou son ambition.

Je fai , que ces monstres-mêmes , lorsqu'ils sont subordonnés , peuvent servir utilement la Patrie : elle n'a besoin que de leurs bras ; le mobile qui les remue lui est indifférent. „ Il est in-
 „ contestable , dit un Ecrivain * de nos
 „ jours , que l'esprit militaire est le dé-
 „ fenseur d'un Etat : il faut l'y nourrir
 „ avec soin ; mais , comme on nourrit
 „ un dogue , pour la garde d'une mai-
 „ son , en l'enchaînant , & ne lui per-
 h 5 „ mettant

* M. de l'Ecluse , Not. 5. sur le XIX. livre des Mém. de Sully.

„ mettant de prendre, que très-rarement
 „ l'effor, de peur qu'il ne dévore ses
 „ maîtres - mêmes ”.

Attendu l'injustice & la méchanceté
 des hommes, la guerre est nécessaire :
 mais c'est toujours un mal, que tout
 le bien qui peut en revenir, ne fauroit
 jamais compenser. Fille de la férocité,
 elle n'enfante que des forfaits, des cru-
 autés & des meurtres. Elle déchire le
 cœur des meres, des époufes & des
 amantes : elle dépeuple les Provinces,
 réduit les Villes en poudre, & ravage
 les campagnes. Elle fait pis : elle dé-
 prave les mœurs, éteint le goût des
 beaux arts ; &, sur les ruines des ver-
 tus fociales, des sciences & des lettres,
 établit la groffiereté, l'ignorance & la
 barbarie. C'est alors que l'inhumanité
 brille fous le beau nom de bravoure :
 on ne connoît plus de vertu, que la
 foif du fang ennemi.

Jamais la Grece ne compta tant de Hé-
 ros, que dans le tems de fon enfance,
 où elle n'étoit encore peuplée que de
 brigands & d'affaffins. Dans un fiecle
 plus éclairé, ils ne font pas en fi grand
 nombre. Les connoiffeurs y regardent
 à deux fois, avant que d'accorder ce

titre :

titre : on en dépouille *Alexandre*, on le refuse au conquérant du Nord ; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre, pour l'obtenir, que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, si content d'avoir conquis ses états, il n'en eût pas été le défenseur & le pere.

Mais le peuple est toujours peuple : & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, souvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à sa juste valeur, est l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme rustre & sauvage, sans goût, sans talens & sans mœurs, a du moins dû se rendre justice : il a pris le parti des armes ; c'étoit le seul qu'il pût prendre. Autant il est inepte à tout autre état : autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir, que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre : il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables, lorsqu'il est payé pour les tuer. La crainte d'un fort pareil ne ralentit point sa rage : il ne porte pas sa pensée au-delà de l'instant présent ; & ne s'est jamais amusé

à songer s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'est un automate armé, une machine de guerre, placée sur un champ de bataille, qui se monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie achève de la mettre en branle ; alors elle frappe à droite & à gauche ; tout ce qu'elle a de vie & d'action est ramassé dans ses bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, surtout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec soi l'idée d'un grade éminent : un soldat ne l'obtient pas, s'il n'est qu'anspésade ou sergent ; il faut au moins qu'il soit Feld-Maréchal, Prince ou Généralissime.

Ne disputons pas sur les mots ; laissons les guerriers du premier ordre en possession de l'héroïsme, puisqu'un usage, plus ancien que nous, l'adjuge exclusivement à la valeur guerrière : mais du moins n'appellons valeur que ce qui l'est véritablement.

Sacrifier sa vie sans craindre & sans hésiter, passe pour l'effort de la vaillance le plus sublime & le plus glorieux ;
cepen-

cependant la facrifier pour un fujet léger , c'eft pure témérité ; le faire pour un fujet injufte , c'eft le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'eft point un mérite en foi : au contraire , la regle générale eft de pourvoir à fe la conferver. Le feul cas où il foit permis de fe difpenfer de cette loi , c'eft quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter fans l'expofer ou la perdre. Il eft beau de mourir pour défendre fa Patrie , fon honneur ou fa confcience : mais il eft honteux de mourir victime de fes paffions , de fes deffeins ambitieux , de fon avidité fordide , de fa fureur vindicative.

Il eft faux qu'une action foit glorieufe à proportion de fa difficulté ; fi en même tems elle n'eft utile & vertueufe. La difficulté n'y ajoute du prix , qu'autant qu'elle marque , de la part de celui qui l'a faite , un attachement conftant à fon devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fauffe valeur , j'amolliffe l'humeur belliqueufe de nos troupes. L'officier eft excité par l'efpoir attrayant de flatteufes récompenses , bien plus puif-
fant

fant sur ses esprits, que ne seront mes stériles apophthegmes. Pour la menue soldatesque, elle est aussi fort à l'abri de mes impressions : sa férocité l'en garantit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je ? qu'ils le lisent : le service militaire y gagnera ; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute disposition de l'ame, réglée par la droite raison, n'en est que plus ferme & plus stable. Connoissez le péril avant de vous y exposer : n'en étant point surpris, vous en ferez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il sera plus nécessaire de la risquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguez pas) : vous en servirez l'Etat plus utilement.

Un moyen propre surtout, à redoubler votre intrépidité, c'est d'être homme de bien : votre conscience alors vous donnant une douce sécurité sur le sort de l'autre vie, vous en ferez plus disposé à faire, s'il en est besoin, le sacrifice de celle-ci. „ Dans une bataille, dit „ *Xénophon*, * ceux qui craignent le plus
les

* *Cyropédie*, Lib. III.

„ les Dieux, sont ceux qui craignent le
 „ moins les hommes ”.

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un scélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choisissez.

Lequel choisirez-vous, furieux duellistes, qui vous faites gloire, de vuider le fer à la main, vos querelles particulières ? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la justice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous surprenne dans le crime. Vous appartient-elle en propre, cette vie, que vous allez sacrifier ? Vous l'êtes - vous donnée vous - même, pour oser en disposer ? Est-il à vous, ce sang, que vous allez répandre, & qui ne devrait couler que pour le salut de l'Etat ? Infidèles dépositaires, qui détournez à votre usage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie sont en droit de revendiquer.

Mais où m'égare - je ? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'équité naturelle ; c'est leur parler un langage étranger : ils ne la connoissent point,
 &

& ne voyent de justice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il se peut, d'un faux point d'honneur, dont ils se sont entêtés : que de meurtres nous préviendrions par-là ! Car, il en faut convenir, c'est souvent moins la haine qui les transporte, que l'envie de passer pour braves. On calmeroit bien-tôt leur ardeur pour la vengeance, si l'on pouvoit les convaincre, que se venger, c'est être lâche. Or, on le peut, s'ils ne s'obstinent pas à résister à l'évidence.

La lâcheté est une foiblesse inexcusable, qui nous rend infideles à quelques-uns de nos devoirs : or la passion de se venger porte ces deux caractères.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant au meurtre de nos semblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer son frere, & lui plonger un poignard dans le sein !

2°. J'ose avancer que la vengeance est une foiblesse. Quel autre nom peut-on donner aux soulevemens d'un cœur mutiné, qui laisse altérer sa tranquillité
par

par le ressentiment d'un outrage, souvent très-supportable en soi? Est-ce être courageux que de céder à l'impatience? Savoir souffrir, voilà le véritable courage : il consiste bien plus à pardonner une injure, qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les transports de son courroux : pour se venger, il ne faut que s'y laisser aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie ; la sienne est dans vos mains : laissez-le vivre ; voilà ce que l'équité naturelle vous prescrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez sa haine, ou vous mettez tout le tort de son côté ; au lieu que vous le partagez, si vous songez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que seroit-ce si le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un sou-
ris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un soufflet? Quoi, pour d'aussi frivoles offenses, vous irez, de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre sang le prétendu affront qu'on vous a fait !

„ Eh !

„ Eh ! ce n'est pas tant , dites-vous ,
 „ l'outrage en lui-même qui m'irrite
 „ que le déshonneur dont il me couvre
 „ Un coup de canne , un soufflet ! Quel
 „ le horrible flétrissure ” !

Bas & pitoyable préjugé ! ne pourrai-je pas réussir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens ? Quoi , l'insolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade ! Quoi , le crime d'autrui vous enlève votre honneur ! Vous a-t-il donc enlevé votre vertu ? Ou bien est-il quelque forte d'honneur dont elle ne soit pas la base.

Contraste étrange & déplorable ! Nous sommes imbus de père en fils , de mille préventions semblables ; nous en sentons toute l'absurdité : & nous n'osons pas les abjurer hautement.

„ Je rends hommage , me dit *Philalète* , à la justesse de vos maximes ;
 „ au fond je tombe d'accord avec vous :
 „ mais je suis perdu dans le monde , si
 „ j'en crois vos conseils & ceux de ma
 „ conscience ; je ne puis plus paroître
 „ avec honneur ; & l'honneur m'est plus
 „ cher que la vie ” .

Quoi , toujours de l'honneur mal-entendu ! L'honneur peut-il donc jamais être

être en contrariété avec la droite raison ? Eclairé par sa lumière, vous convenez que la vengeance est une foiblesse, une véritable lâcheté, & vous persistez à vouloir vous venger, pour l'intérêt de votre honneur ! Osez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage : eh bien, allez le signaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple est pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats singuliers, par celui de toutes les nations policées : en exceptant seulement, celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre, cette fureur dont vous tirez vanité, a-t-elle eu quelques partisans ? Ces illustres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour à tour les maîtres de l'Univers, se connoissoient assurément en valeur : se faisoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes ? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des instrumens inutiles pendant la paix.

Voulez - vous des modeles plus modernes & plus voisins ? Vous les trouvez dans ces fiers insulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les sentimens, l'esprit, les arts & les sciences.

ces. Malgré cette férocité de mœurs qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont j vous reprends.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre cet excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le sont en effet, qu'ils vous font suspects, lorsqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous, que ce qu'il est sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il est sûr qu'il défend; m'en croirez-vous? Ce n'est point la mollesse ou la lâcheté, qui me suggère ces conseils: c'est la douceur & l'humanité, dont je fais gloire. Nos fastidieux petit-maitres ne goûteront point ma morale: mais font-ils faits pour goûter rien de sensé?



C H A P I T R E III.

D E L A J U S T I C E.

De quelle sorte de Justice il s'agit ici.

Division de ce Chapitre.

A Justice en général est une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes ; ce qui nous est dû à chacun : elle comprend nos devoirs ; & être juste de cette manière, ou être vertueux, ne font qu'une même chose.

Ici nous ne prendrons la justice que pour un sentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos semblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il semble que la justice, ainsi définie, pût être rangée parmi les vertus sociales, dont nous parlerons dans la troisième partie de cet ouvrage ; je dois toutefois la devoir placer ici. Les vertus sociales sont fondées sur les différentes sortes de liens, qui unissent les hommes entre eux, tels que l'amour, la subordination, l'humanité, la reconnaissance.

noissance. La justice au contraire n'a pas besoin de ces liens, qui, loin de la rendre plus active, ne font souvent que la gêner, l'ébranler, ou même la corrompre. Ce n'est point par amitié pour les autres, par compassion ni par bonté, que nous devons être juste : c'est parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, qui est juste lui-même, & qui veut que nous le soyons.

Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de justice ; nous adopterons leur distinction : ils appellent l'une *commutative* ; c'est celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres : & l'autre *distributive* ; c'est celle qui règle sur l'équité la décision de leurs différends. La première est celle des particuliers : l'autre est celle des Souverains & des Magistrats.



A R T I C L E I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Division du présent article en deux paragraphes.

La droiture , qui est la base de la justice commutative , a deux parties ; la *sincérité* dans les paroles , & la *bonne foi* dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle , si nécessaire entre les membres d'une même société. La bonne-foi dans les traités , la conserve & la maintient.

§. I.

DE LA SINCERITE'.

Elle est prescrite par la loi de nature : elle ne souffre point d'exception ni d'altération , s'agit-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable ; la calomnie est le pire de tous , moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique.

Si

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps ; l'une liroit au fond de l'autre : les pensées seroient visibles , on se les communiqueroit sans le secours de la parole ; & il ne seroit pas nécessaire alors , de faire un précepte de la sincérité. C'est pour suppléer, autant qu'il en est besoin , à ce commerce de pensées, dont nos corps gênent la liberté , que la nature nous a donné le talent de proférer des sons articulés. La langue est un truchement, par le moyen duquel les ames s'entretiennent ensemble : elle est coupable si elle les sert infidèlement ; ainsi que le seroit un interprete imposteur, qui trahiroit son ministère.

Loin de nous ces raffinemens de duplicité, ces équivoques, ces subterfuges, ces réservations mentales, plus propres à multiplier les mensonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on fait être faux, ou de croire faux ce qu'on fait être vrai.

Abraham mentit, lorsque par une prudence mal-entendue, il fit passer sa femme pour sa sœur, chez *Abimelech*
&

& chez Pharaon. Qu'elle fût, si l'on veut, sa parente, sa sincérité n'étoit point à couvert par-là : dire qu'elle étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fit mourir, pour jouir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi ! Ce pere des croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y coopéroit par un mensonge ? Et quel mensonge encore ? Un mensonge, qui livroit son épouse au bras du premier occupant. Je ne fais pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham, mais je crois, qu'il trouvera plus d'apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité regne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu, c'est donc aussi bleffer l'honneur : or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croye point ce sentiment outré. Quand je serois le seul au monde qui l'adoptasse , je ne l'abandonnerois pas pour cela : mais il est plus général , que peut-être on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux , de faire affirmer à un accusé , avant de l'interroger , qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela , même lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer , qu'il pourra , quoique coupable du fait qu'on lui impute , être encore assez homme de bien , pour déposer contre lui-même , au risque de perdre la vie , & de la perdre ignominieusement. Or le supposeroit-on , si l'on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

Il est vrai qu'on ajoute ordinairement un degré de solemnité à l'affirmation de l'accusé , en la lui faisant faire avec serment : mais ce n'est pas-là non plus la circonstance que je loue davantage. A quoi peut jamais servir un serment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de se parjurer que de mentir : & l'homme véridique , après les plus affreux sermens , ne peut pas dire plus vrai , qu'il n'au-
roit

roit fait en affirmant simplement. La vérité n'est pas susceptible de plus ou de moins.

C'est outrager gratuitement les hommes, que d'exiger d'eux des sermens : c'est les supposer tout à la fois, & capables de mentir, & assez superstitieux, pour mettre de la différence entre un mensonge & un parjure. J'avoue qu'il en est quelques-uns à qui c'est rendre justice, que de les en croire capables.

On poursuit en jugement *Epiorque*, pour le paiement d'une somme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit : il ne s'est engagé que verbalement. Il paroît devant ses Juges : il biaise d'abord : on le presse ; il fait un roman, le détaille & le circonstancie ; & finit par nier la dette. Félicitez *Epiorque* : il sort absous à bon marché ; on ne l'a point obligé de jurer ; il n'a fait simplement, que mentir en présence de ses Juges, & de la foule qui les environne. „ M'en voilà tiré bien heureusement „, lit-il, à ses amis, au sortir du tribunal „ si l'on m'eût pris à mon serment, je perdois mon procès, car je n'aurois pas affirmé ”.

Cependant ne concluons rien de ce exemple en faveur de l'usage établi d'exiger quelquefois en justice le serment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet, eût mieux aimé retracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment. Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un exemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conséquence; & qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point exiger de sermens. Je ne voudrois même pas sans nécessité, interroger quelqu'un, que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plupart des gens en fait de sincérité, n'est pas rigide; on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre: on appelle ces mensonges, *officieux*; on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident.

Misérabl

lisérables prétextes , qu'un mot seul a pulvériser ! Il n'est jamais permis de dire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes : mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi légèrement sur les mensonges *badins* , les historiettes feintes , les nouvelles controuvées : „ Ce sont des plaisanteries , qui ne nuisent à personne ” : Quelle bizarre apologie ! Une action est-elle donc innocente , pour ne pas renfermer deux crimes ?

Pour la *Calomnie* , on me l'abandonne : c'est un mensonge odieux que chacun reprouve & déteste , ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne , n'en est pas innocent lui-même : il a rapporté des faits avec infidélité , les a grossis , altérés ou changés ; étourdiement peut-être , & par la seule habitude d'orner ou d'exagérer ses récits.

Un moyen sûr , & le seul qui le soit , pour ne point calomnier , c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire , où vous supposerez

ferez que les paroles sont toujours l'expression fidele du sentiment & de la pensée; où l'ami, qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagemes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses: quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe!

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouit d'une pareille félicité: eh bien, contribuez-y de votre part, & commencez par être vous même, droit, sincere & véridique.



§. I I.

DE LA B O N N E F O I.

Elle n'a pas besoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parce quelles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il est inutile de définir ce que c'est que la bonne foi : ceux-mêmes qui en font le moins pourvûs, ne l'ignorent pas ; & ne feroient point fâchés que tous les autres en eussent, pour les duper plus à leur aise ; car on n'est pas fourbe à crédit, c'est toujours par quelque vûe d'intérêt, que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Ministres imposteurs d'idoles muettes & sans vie, avoient-ils forgé des mysteres, des oracles & des prodiges, multiplié les sacrifices, inventé

des eaux lustrales ; des gâteaux ou des pains sacrés ? C'est que par ces inventions , ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faisoit vivre , étoit celui qu'ils prêchoient , comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raison & l'équité dans un déluge de procédures , de formalités & de chicanes raffinées ? C'est pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens , & s'enrichir par leurs mésintelligences.

Pourquoi le patelin *Astorgue* marche-t-il les yeux baissés , la tête humblement inclinée , coëffé d'un large feutre , vêtu plus que modestement ? Pourquoi ce ton doucereux , ces paroles emmiellées ? Pourquoi ce zèle simulé pour les intérêts du Ciel , ces lamentations hypocrites sur l'aveuglement des pécheurs ? C'est pour lever des contributions sur les trop simples béates qu'il abuse par ses grimaces.

Pour terminer un long procès , fécond en branches & en incidens , vous tranfigez avec le plaideur *Eriste* , même à votre désavantage. Inutile sacrifice ! Sous le prétexte spécieux de se prêter à un accommodement , *Eriste* a faisi cette occasion , pour gagner sur vous du terrain.

terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits , afin de vous assurer l'autre : vous n'en ferez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidèle , il a glissé dans la transaction des termes équivoques & captieux , dont il faudra se prévaloir contre vous ; & vous aurez , sans vous en être aperçu , donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville , dont les habitans sont marchands d'étoffes. Ai-je donc été , par quelque enchantement , transporté dans un pays lointain , pour y trouver des usages si singuliers & si bizarres ? Les marchands que j'ai vus ailleurs , ont pour le débit de leurs marchandises , un lieu par bas , qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une aussi : mais elle est vuide & sans autres ornemens , que l'épouse du Commerçant & ses filles , qui , parées fastueusement , nonchalamment assises , & toujours désœuvrées , semblent n'y être précisément , que pour y servir d'enseigne. J'entre dans le dessein d'acheter. On m'introduit dans une sale écartée , inaccessible au grand jour , où le soleil ne pénètre que de biais , & par

une fente étroite. On me présente des étoffes, on les déroule, on me les développe; complaisance illusoire, qui ne sert qu'à m'en imposer ! le faux jour qu'on a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abattre ces chassis noirs qui m'offusquent; & si vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les professions, quelque fraude d'usage; dont on ne se fait point de reproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée; & tel marchand laisse subsister, sans scrupule, un abajour à son magasin, qui peut-être gerera fidelement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de passevolans, dont il s'approprie la paye; qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne prise, tout ce qui lui tombe sous la main, tant qu'il porte l'uniforme; à qui, peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre-fort, sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique, des
châsses

châsses & des ossemens , des agnus & des scapulaires , qu'il n'estime au fond de l'ame , que selon leur juste valeur : mais tous ceux de sa robe en font autant ; il se croiroit faux-frere , s'il n'étoit pas leur complice.

Les suppôts du barreau vendent chèrement leur ministere ; les plus défintéressés d'entr'eux , n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait : mais en est-il , qui ne fassent que celui qu'ils devroient faire ? Il est passé en coûtume , de surcharger les parties d'un vain fatras d'écritures , dont les trois quarts n'ont d'autre utilité , que de grossir le salaire de l'écrivain. Peu scrupuleux sur cet article , „ n'est-il pas juste , *disent-ils* , que nous vivions des sottises des hommes ” Vivez-en , à la bonne heure : mais n'agissez point en corsaires , avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifestes : tout le monde fait , que c'est un crime inexcusable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte ; ou du moins , il n'y a guere que les conquérans qui l'ignorent. De plus , je ne me donne point pour un conver-

tisseur de brigands : des gibets, des échafauts tous dressés, voilà les leçons qu'il leur faut; les seules qui soient capables de leur contenir la main; & les seules en effet à quoi la plupart des hommes sont redevables de leur prétendue probité.

La maniere de voler, qui se pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'est d'emprunter & ne point rendre : c'est un dicton reçu, qu'on n'est pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas seulement en prenant le bien d'autrui : c'est aussi voler que de le retenir.

Distinguons pourtant différentes sortes de dettes. Il en est d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes sont celles que la nécessité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquiter. Il en est d'*une espece mitoyenne*; qui sont innocentes par rapport au tems présent; le débiteur étant dans une véritable impossibilité d'y satisfaire; mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procedent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies de quoi rétablir ses affaires : elles commençoient à reprendre une meilleure face , lorsque d'autres malheurs , des procès & des maladies , des naufrages & des banqueroutes , l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquitter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais , de les grossir par de nouvelles ; heureux encore dans son désastre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez *Nicandre*, mais ne le blâmez point : dût sa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en fera pas plus coupable, s'il ne se l'est point attirée par des fautes volontaires, & s'il travaille sérieusement à s'en relever.

Celui qui ne risque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant sa fortune, peut la négliger s'il veut : mais c'est un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il est responsable envers ses créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement, par son travail & par son industrie. Or à en juger sur ce pié-là, on ne trou-

trouvera pas tant de débiteurs excusables, qu'on s'imagine.

Lysippe, autrefois officier public, & dépositaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a consommé par son luxe, les sommes qu'il avoit en garde, & son propre patrimoine. Il s'en accuse au pié des autels, il en gémit avec sanglots, & se propose d'expié ses dissipations, par la prière, les macérations & le jeûne. *Lysippe* est, dit-on, converti, il a quitté le monde : il est sans cesse en oraison. Quelle conversion ! Eh, priez un peu moins, *Lysippe*, le meilleur moyen pour expier ses fautes, c'est de les réparer. • Mettez vos talens à profit, travaillez ; ne ménagez, ni soins, ni peines ; point de relâche, jusqu'à ce que vos créanciers soient satisfaits & dédommagés. Allez ensuite vous prosterner devant le throne de Dieu : c'est alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'est point excusable de ne pas acquitter ses dettes, par son indigence actuelle, si l'on y est tombé, ou qu'on la perpétue, par sa faute, par indolence, par paresse, par des dépenses superflues.

Un débiteur ne possède en propre que l'excédent de ses dettes : tout ce qu'il consomme au-delà , est pris sur ses créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus : encore est-ce à condition de travailler sincèrement à se libérer.

Admirez la tranquillité de *Misochreste*. Avec quelle aisance il se débarrasse d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent ! Cent fois il les a évités en se faisant céler par ses valets : comment aujourd'hui, va-t-il s'y prendre, pour leur échapper ? Ils ont devancé l'heure de son lever. Il persiste à ne point sortir : ils s'obstinent à l'attendre. Il leur fait dire, qu'il est indisposé, & ne peut parler à personne : sa maladie ne les attendrit pas ; s'il diffère de leur ouvrir sa porte, ils sont prêts à s'enfoncer. Il annonce qu'il va se rendre, & vient parlementer.

„ Comment donc, *leur dit-il*, est-ce
 „ qu'on ne peut pas être malade chez soi ?
 „ Vous me permettrez de vous dire, que
 „ votre procédé n'est pas celui de gens
 „ qui savent vivre.
 „ Qu'y a-t-il, vous Monsieur *Rhe-*
 „ *don* ? Cette caleche que vous me fi-

„ tes „

„ tes , il y a trois ans ? Nè vous ai-je
 „ pas donné vingt pistoles à compte ?
 „ Vous voilà bien à plaindre ! Allez ,
 „ allez , n'ayez point peur , on ne perd
 „ rien avec moi. Voilà un homme qui
 „ me fournit du pain depuis six ans :
 „ il fait comme on se conduit avec des
 „ gens de ma forte ; il a pris patien-
 „ ce , & ne s'en trouvera pas mal.
 „ Adieu Monsieur Rhedon , adieu ,
 „ j'ai à parler à ces Messieurs ; vous
 „ reviendrez.

„ Oh , pour vous , mon cher *Ar-*
 „ *topole* , je vous considère : vous agif-
 „ fez bien. Comment vous y prenez-
 „ vous pour faire le bon pain que vous
 „ me vendez : il est exquis ; il n'y a
 „ rien à dire à ce pain-là. . . Voyons ce
 „ que je vous dois. . . . Deux mille trois
 „ cens quarante-six livres , quatre sous ,
 „ neuf deniers ? . . . Je vous dois cette
 „ somme-là ? Au reste , je ne re-
 „ garde pas après vous. Deux mille trois
 „ cens & quelques livres. On
 „ pourra payer cela. Allez , Monsieur
 „ Artopole , le premier argent que je
 „ touche , est à vous ; vous n'aurez pas
 „ seulement la peine de le venir cher-
 cher :

„ cher : cela est trop juste , c'est vous
 „ qui me faites vivre.

„ Ah ! voilà mon marchand de vin :
 „ Il y a long-tems , mon cher , que j'ai
 „ envie de vous laver la tête. Savez-
 „ vous bien , Monsieur de la Taverne ,
 „ que vous jouez à m'empoisonner , avec
 „ le vin que vous me donnez. Que dia-
 „ ble mettez - vous dedans ? Je ne peux
 „ pas en boire trois bouteilles , qu'il ne
 „ me porte à la tête. Et c'est de l'ar-
 „ gent , peut-être qu'il vous faut ? Al-
 „ lez , allez , on ne fert pas les gens
 „ comme vous faites , quand on veut
 „ être payé. Vous n'aurez de l'argent
 „ que quand les autres n'en voudront
 „ plus , pour vous apprendre à donner
 „ de bonne marchandise.

„ Pour ce qui est de vous , Mon-
 „ sieur *Guillaumet* , je suis honteux de
 „ ne vous avoir point encore satisfait.
 „ Je fai tous les reproches que vous
 „ avez à me faire. Vous m'habiliez moi
 „ & toute ma maison , depuis près de
 „ cinq ans : je ne vous ai point encore
 „ donné un fou ; je vous avois promis
 „ pour la fin de l'année dernière , je
 „ vous ai manqué. N'est-ce pas-là tout
 „ ce que vous me diriez ? Vous me

„ con-

„ connoissez , Monsieur Guillaumet ,
 „ croyez-vous que j'aurois la dureté de
 „ vous laisser languir , après un argent
 „ qui vous est dû , après des déboursés
 „ considérables , que vous avez bien vou-
 „ lu faire pour moi ; si mes Fermiers
 „ me payoient ? Il faudroit que je fusse
 „ un grand malheureux. Mais ils me
 „ payeront à la fin , & vous ferez payé.
 „ Serviteur. Laissez-moi parler à cette
 „ femme-ci.

„ Bon jour , Madame *Pernelle*. C'est
 „ pour ces trente pieces de toile que
 „ vous m'avez fournies , n'est-ce pas ?
 „ Je ne veux pas vous les payer si-tôt.
 „ Vous voyez bien que voilà des gens
 „ à qui j'ai promis. Mais vous êtes en
 „ état d'attendre , vous : vous êtes
 „ bien ! ” „ Non, Monsieur , vous vous
 „ trompez , je suis fort mal ”. „ Oh !
 „ tant pis , ma bonne : quand on n'a
 „ pas les reins assez forts , pour faire des
 „ avances , il ne faut pas se mêler de
 „ vendre.

„ Pour vous autres ” , ajoute *Misochreste* , en adressant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience ; „ je ne vous dois pas , je
 „ crois , de gros articles. Vous êtes té-
 „ moins

„ moins que je cherche à m'arranger :
 „ laissez-moi respirer un peu ; si je ne
 „ puis mieux faire, du moins j'arrête-
 „ rai vos mémoires ”.

Mifochreste , après ces mots , s'élan-
 ce , & part comme un trait ; laissant des
 créanciers si étourdis par son ton auda-
 cieux : qu'il est déjà bien loin , lorsqu'ils
 s'apprêtent à lui répondre.

A R T I C L E II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

*Raison de sa nécessité : elle réside dans la
 personne des Souverains : confiée , quant
 à l'administration , aux Magistrats ; ses
 caractères. 1. Frais de Justice , injustes
 & exorbitans. 2. Lenteur des Juges
 inexcusable. Sollicitations , injurieuses aux
 Magistrats. Appels , prolongent inuti-
 lement les procès. Formalités vétilleuses
 introduites dans la procédure. Incapa-
 cité de la plûpart des Juges. Préférer l'a-
 vis du plus petit nombre à la pluralité.
 Si un Juge peut sans injustice , favori-
 ser son ami.*

Si

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas besoin de la Justice distributive ! c'est une digue qu'il a fallu opposer à leurs injustes procédés. La plupart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flatte leurs sens, leurs desirs & leurs passions, leur paroît dès-lors utile. Il le seroit en effet, si ces sens, ces desirs & ces passions, étoient toujours réglés par l'équité : mais s'ils ne le sont point, ce qui les flatte, peut être injuste. Or, *ce qui est injuste, ne sauroit être utile* : & voici sur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'est utile, que ce qui tend à nous rendre heureux : la suprême utilité, c'est le souverain bonheur, & c'est à ce bonheur, que se rapporte, comme à sa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile ; tout ce qui n'y tend pas, est indigne de ce nom. Or ce qui est injuste, loin d'y tendre, nous en détourne : car ce qui est injuste, est contraire au vouloir divin. Or il n'est pas possible que nous soyons heureux en résistant à ce vouloir : puisqu'il a précisément notre félicité pour objet. Dieu n'est point un tyran, fier d'un despotisme absolu, qui ne nous impose des lois,

lois, que pour exercer notre obéissance, & nous faire sentir la pesanteur de son joug : tous ses préceptes sont des leçons qui nous apprennent à être heureux. Or Dieu veut que nous soyons justes. Donc il n'est point de véritable bonheur pour quiconque ne l'est pas. Donc, une action, qui blesse la justice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'est aussi à notre félicité ; & par conséquent, loin de nous être utile, elle nous est préjudiciable & funeste.

Mais les hommes charnels & grossiers, qui ne s'occupent que du présent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'estiment le mérite des actions, qu'à raison du profit qui en revient ; n'ont pas laissé d'établir une distinction entre la justice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête ; & c'est toujours ce dernier qui est sacrifié à l'autre, lorsque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque considération : or ils la supposent importante, à proportion de la véhémence de leurs desirs : aussi n'ont-ils d'égards pour la justice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts
à

à revenir sur leurs pas, pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De-là, ces démêlés d'intérêts que suscitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richesses, & la mauvaise foi : de-là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence, qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu, pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile auroit jetté toutes les sociétés, remonter aux lois innées de la justice, & la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur, d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire exécuter ses lois : on a déferé la puissance législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déjà sur les autres, une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'appanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publièrent des Ordonnances solennelles,

nelles , pour servir au reglement des différends les plus ordinaires dans la société ; & réprimerent l'audace des méchans , en les intimidant par la crainte des supplices ou de l'ignominie. S'il survenoit quelques cas qui n'eussent point été prévûs , ils en tiroient la décision de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les lois générales. Ils rendoient alors la justice en personnes , & la rendoient sur le champ.

Surchargés , dans la fuite , d'un plus grand nombre d'affaires , par l'accroissement de leur domination , ou distraits du soin de la police , par le commandement des armées , ils en remirent l'exercice entre les mains de Juges subordonnés , qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges , commis par les Souverains , des Magistrats : & ce sont ces Magistrats qui administrent à présent , la Justice. Voyons comme ils s'en acquittent , & comme ils s'en doivent acquitter.

La justice doit être rendue *gratuitement* , *promptement* , & *sans partialité*.

I. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs , que la Justice ne doive être gratuite :

gratuite : c'est une maxime toujours subsistante ; mais qui malheureusement , est réduite à la simple théorie. Sur ce point , comme sur une infinité d'autres , on a bien su trouver moyen d'é luder l'austérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers , la faculté qui leur appartient de droit naturel , de plaider eux-mêmes leur cause. Si ce règlement étrange est fondé sur de justes motifs , j'avoue que je n'ai point assez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai assez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je besoin d'un substitut mercenaire , qu'on m'oblige de payer , pour défendre mes intérêts , que je défendrois mieux que lui ? Il les exposera , me dites - vous , à mes Juges , avec plus de précision , & le fera sans humeur & sans passion. Mais , si j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire , j'y pourrois mettre aussi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue , qu'il en a bien pris le sens , qu'il s'est donné la peine de lire les pièces que je lui ai remises ? Qui m'assure qu'il la travaillera soigneusement , qu'il la mettra dans son jour favorable , qu'il n'oublie-

n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les présentera dans toute leur force. Que fai-je? s'il alloit même se laisser gagner par mon adverfaire, & faciliter son triomphe en me défendant foiblement! Il n'est aucune de ces prévarications qui ne se commette quelquefois, & que je n'aie par conséquent sujet de craindre. Laissez-moi défendre mon droit: vous m'exemptez de tous ces risques.

J'ai, si vous le voulez, découvert un défenseur intelligent, capable, & sur qui l'on peut compter. Eh, que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui supposer? Un défaut les efface tous: il est intéressé. Dépouillé de tout mon bien, par des usurpateurs puissans, envain la Justice m'offre-t-elle un appui contre eux, si ces tristes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette première entrée: à chaque pas le même obstacle m'arrête. Le palais de *Themis* est une douane ruineuse, où cent exacteurs avides se succèdent l'un à l'autre, pour dévorer la substance de l'infortuné plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autorise au pillage, & s'appête à le con-

k som-

sommer. Délicat cependant sur la manière de piller, il rougiroit de profaner sa main, en acceptant des présens : & le barbare exige qu'on le paye ; & ne vous rendra pas justice, que vous n'ayez payé d'avance !

En vain m'objecteroit-on que ces frais exorbitans, sont la juste punition du Plaideur de mauvaise foi, qui, par l'événement, est le seul qui les supporte.

Je répons d'abord, que je ne goûte point la Justice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impose, recueille seul le profit. Toute justice intéressée m'est suspecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conséquence de ce qu'*Harpaste* m'a intenté mal-à-propos un procès ? C'est moi seul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge, qui n'en souffre aucun dommage ; & qui doit également absoudre ou condamner, sans en tirer de salaire.

Je dis de plus, qu'il n'est pas toujours vrai, qu'un des deux collitigans soit nécessairement de mauvaise foi : la question qui les divise, peut être problématique ; & dans ce cas, celui des
deux

deux qui succombe, mérite plus d'être plaint, que puni.

Mais qu'on suppose, si l'on veut, que celui sur qui les frais tombent, les doive en effet supporter, pour avoir contesté sans droit : son adversaire, qui sort victorieux, ne laisse pas de payer encore cher sa victoire. Il lui a fallu essuyer mille extorsions secrètes, qu'il ne pourra pas répéter : & les frais-mêmes qui sont notoires, c'est lui seul qui en souffre, si celui qui les doit payer, est malheureusement insolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont sur la Partie qui devoit en être exempté : c'est celui d'un jugement où le bon droit aura succombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges ; & ce cas n'est pas sans exemple : car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel, une conscience, ni des lumières infailibles.

2. Qu'on me donne des Juges désintéressés, leurs vûes seront bien plus distinctes, & leurs décisions plus sages : mais je n'en suis point encore content, s'ils ne sont pas expéditifs. C'est être injuste, que de différer la justice,

tice, qu'on peut rendre sur le champ. Le tems est précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'est la manie des gens en place, de se faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état: il faut acheter d'eux, par des supplices humiliantes, ce qu'on seroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la justice au poids de l'or, & me la rendez à l'instant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Président *Cénocephale* croit qu'il importe à sa dignité d'être suivi jusqu'au pié de son tribunal, d'une foule de sollicitateurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints sur leurs visages, le flattent au fond de l'ame; il se dit avec complaisance: „ C'est de moi que „ dépend le sort de tous ces gens-là. ” Il se gardera bien d'expédier promptement leurs affaires: sa Cour en seroit moins nombreuse.

Je ne saurois concevoir comment le premier plaideur, qui sollicite son Juge, osa s'exposer à le faire; ni comment les Juges se sont accoutumés à supporter patiemment cet affront. Qu'est-ce que solliciter son Juge? C'est lui dire en
termes

termes couverts : „ Je ne doute pas que
 „ vous ne négligeassiez mon affaire , si
 „ je ne vous pressois. Je fai que vous
 „ aimez votre repos & vos plaisirs ; que
 „ vous pourriez les préférer au soin de
 „ remplir votre charge : mais , je vous
 „ prie , faites votre devoir , pour l'a-
 „ mour de moi. Examinez par vous-
 „ même mon procès : ne vous en rap-
 „ portez pas à l'extrait d'un Secrétaire :
 „ & quand vous le faurez à fond , que ce
 „ soit l'équité qui dicte votre jugement.
 „ La belle *Hortense* viendra vous solli-
 „ citer contre moi : mais fermez les yeux
 „ à ses charmes. Tels Princes, tels Sei-
 „ gneurs vous recommanderont sa cau-
 „ se : mais songez que ces recomman-
 „ dations ne rendent pas son droit meil-
 „ leur. On tentera de vous éblouir par
 „ des promesses , & peut-être même par
 „ des présens : mais soyez incorruptible.
 „ En un mot , faites-moi la grace de vous
 „ comporter en honnête-homme. ”

Combien seroient encore plus inju-
 rieuses les sollicitations d'un Plaideur
 de mauvaise foi ! Solliciter son Juge
 pour le gain d'une cause injuste , c'est
 lui déclarer qu'on le prend pour un fri-
 pon , ou pour un sot.

Je ne fai si ce n'est pas aussi l'insulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il semble que ce soit le rendre suspect de quelque condescendance ; sans cela , dequoi le remerciez - vous ? S'il a jugé suivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas , à la rigueur , plus d'actions de graces , qu'à un payeur de rentes , qui vous a délivré un quartier échû : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas se dispenser de faire , sans prévarication. De l'estime tant qu'il vous plaira : un Juge integre en mérite, mais point de reconnoissance.

Il pourroit même , avec toute l'intégrité possible , mériter au contraire des reproches , s'il a laissé les Parties longtemps languir dans l'attente d'un jugement , qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magistrat est comptable de tous ses momens , tant qu'il reste dans ses mains des affaires indéçises. N'est-ce donc pas assez , qu'un plaideur ait supporté les lenteurs de tous les Officiers subalternes , sans que les dispensateurs - mêmes de la justice achevent de l'excéder par des remises interminables.

Enfin , après plusieurs années d'attente , d'incertitude & de poursuites , il obtient

obtient un jugement : mais c'est n'avoir rien obtenu : son adverfaire, pour en éluder l'effet, va, par plusieurs appels successifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas son droit assuré, par la raison qu'il est incontestable. Les Rituels de Thémis asservissent ses Cliens à tant de formalités vétéilleuses, d'où l'on fait dépendre leur sort, qu'il leur est difficile d'arriver, sans broncher, jusques à son tribunal. Aussi voit-on tous les jours, dans son redoutable sanctuaire, la forme entraîner le fond ; & le meilleur droit solennellement proscrire pour l'omission d'un mot, d'une lettre, d'une minucie.

A-t-on eu l'adresse d'éviter tous ces écueils : on peut encore échouer au port par l'injustice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les professions, celle du Magistrat est, je crois, la plus importante pour la société : mais j'ignore s'il en est quelque autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves ; tout sujet y est propre, dès qu'il a pris ses degrés en *Droit*, & qu'il est en état de payer les provisions de sa charge.

Je ne vous dirai point si le jeune *Adraste* est bon Juge ; ce n'est jamais

lui qui rapporte , il ne fait qu'opiner , & peut-être fait , il encore trop : mais je puis vous dire quels sont ses mœurs , ses plaisirs & ses passe-tems. Il est badin , vif & coquet , distrait & inappliqué. Il a pris , dès l'enfance , une antipathie pour les livres , qu'il a gardée jusqu'à - présent ; mais surtout pour les Coûtumiers , les Ordonnances , les Arrêts & les Arrêtistes. Un peu moins prévenu contre les brochures , il a feuilleté *Acajou* , *Grigri* , *le Sopha* , & *les Etreemes de la S. Jean*. Il aime la bonne chère , & surtout les long soupers ; le jeu , la danse , la chasse ; les armes & les chevaux. Tous les plaisirs lui sont bons ; pourvû qu'ils soient tumultueux.

N'ai-je pas eu raison de commencer par vous prévenir , qu'Adraсте est un Magistrat ? Sans cela vous l'eussiez pris sans doute , à son portrait , pour un Mousquetaire ou un Page.

Près de lui , sur les fleurs de lis , siege le gouteux *Ménalippe*. C'est un vieux Juge , à qui une longue routine , acquise par soixante années d'exercice , tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat se présente , il fait tout ce qu'il va dire : aussi dort-il profondément tant que

que dure le plaidoyer ; & n'en donne pas moins son avis , lorsqu'il est tems de le donner. Son âge & ses infirmités le garantissent d'être féduit par de belles solliciteuses. De ce côté-là il est incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gagner , ce seroit tout au plus l'éclat éblouissant de l'or : encore faudroit-il que la somme en valût la peine ; sa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des présens médiocres. Ne craignez pas non plus , qu'il s'écarte de son devoir par tendresse ou par pitié ; que les regrets d'un accusé , sa douleur & son désespoir le gagnent & l'attendrissent. Lorsqu'il s'agit d'infliger une peine capitale , soyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occasion ; c'est un acte d'autorité , dont il est jaloux. Endurci depuis long-tems , contre les prières & les larmes , spectateur intrépide des tortures & des supplices , il enverroit plutôt vingt innocens à *la Greve* , que de sauver un coupable.

Placez - moi sur un tribunal , vingt têtes de la trempe de celles d'Adraсте & de Ménalippe : croirez - vous alors un plaideur bien à l'abri de sa condamnation , par son bon droit ? Cependant

est-il rare que nos tribunaux ne soient pas mieux composés ? Pour un Juge, digne du siege qu'il occupe, il en est trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreaux, que celui d'imposer silence aux causeurs.

On est dans l'usage de décider les contestations, en justice, à la pluralité des voix. C'est, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magistrats : c'est supposer, que le plus grand nombre d'entre eux, est suffisamment pourvu de droiture & de discernement. Je ne sai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'est-il pas plus raisonnable de supposer qu'il y ait cinq conseillers prudents sur vingt-cinq, que de présumer qu'il y en ait vingt. La prudence n'est pas un don si vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée semble présenter d'abord ; le législateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de „ ne pas asseoir „ leurs jugemens, sur l'avis du plus „ grand nombre *.”

J'ai.

* Non in Judicio plurimorum acquiesces sententia. Exode, xxij, 2.

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motive son avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate, & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge, c'est une générosité déplacée, un désir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui résistoit à des promesses, ou à des offres séduisantes, ne tiendra pas contre les instantes prières d'un sollicitateur qu'il aime. Il croit trouver une excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point, de s'être laissé subjugué par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt : mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens si nobles ! Oui, très-nobles sans doute, quand ils sympathisent avec la vertu ; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il est d'usage & même d'obligation, qu'un Juge se déporte de la connoissance d'une affaire, lorsque quelqu'une des parties qui y sont intéressées, lui est alliée ou parente : mais il est dans la société bien d'autres liaisons, que la

parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire sur le cœur; qu'il s'en méfie aussi. Il peut lui paroître dur de condamner un ami: eh bien, qu'il ne le juge point.

Il n'est, dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raison qu'ils sont ses Lieutenans, qui puissent user d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriser ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le simple magistrat n'est jamais en droit de le faire: il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'est que le dépositaire & l'organe; s'il s'en écarte, par quelque motif que ce soit, il a passé son pouvoir, c'est un prévaricateur.

Mais si la loi n'a point de disposition expresse, sur le sujet qui divise les Parties; lui fera-t-il défendu de donner une interprétation favorable à la cause de son ami? Oui, sans doute; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui se tirent de la loi, font partie de la loi-même, & sont aussi respectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPERANCE.

*Définition de la Temperance ; ses branches.
Division de ce Chapitre.*

LA Tempérance, dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de justes bornes, nos desirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appetits corporels, & qui, les contenant dans un milieu également éloigné de deux excès opposés, les rend par-là, non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise : s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources ; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETE.

La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que soit d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage ; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconveniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultere défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraîne avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astreindre à la continence : tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut fouiller la chasteté : elle
ne

ne fuffit pas pour enfreindre la continence. Tous les hommes, fans exception de tems, d'âge, de fexe & de qualité, font obligés d'être chaftes : mais aucuns ne font obligés d'être continens.

La continence confifte à s'abftenir des plaifirs de l'amour ; la chafтетé, à ne jouir de ces plaifirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniere qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'est point eftimable par elle-même : & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque deffein généreux : hors de ces cas elle mérite fouvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque eft conformé de maniere à pouvoir procréer fon femblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature : & cette voix mérite plus d'égard, que les institutions humaines, qui femblent la contrarier.

Je ne fai point de raifon qui oblige à une continence perpétuelle : il en eft tout au plus qui la rendent néceffaire pour un tems.

Il eft de droit naturel, que chacun puiiffe difpofer du bien qui lui appartient.

en propre. Ce n'est pas cependant faire injustice à un mineur, à un prodigue ou à un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont ils abuseroient immanquablement. De même, quoique le commerce d'un sexe avec l'autre soit permis à tous les hommes ; il peut y avoir des circonstances où il leur soit avantageux d'en être privés, pour un plus grand bien.

Il est juste, par exemple, qu'un enfant qui n'est point encore capable de discernement, ne soit pas libre de se lier sans l'autorité de ses parens, par des nœuds indissolubles. Ce seroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconsidération & à la témérité, trop ordinaires à son âge, lorsqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de sa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, sans empiéter sur ses droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer son engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or, jusqu'à ce qu'il l'ait contracté, la continence est un devoir pour lui. Bien entendu, que les parens, de leur côté, doivent pourvoir à l'établissement de leurs enfans ;
ou

ou du moins y donner les mains, lorsqu'il s'en présente de fortables.

L'aventure de *Proxene* & de *Cloris* sa fille a fait du bruit dans le monde : ce n'est point médire que de la rapporter. *Cloris*, sous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que son tuteur voulût bien se dessaisir entre ses mains de la succession de sa mere ; lorsque l'aimable *Chariton*, par sa tendresse & par ses soins, gagna le cœur de la pupille. Il jouissoit d'une fortune & d'un rang, qui ne devoient pas faire rougir *Proxene* de l'adopter pour gendre. La proposition lui en fut faite : *Proxene* la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de son refus : mais on le devina sans peine. La répugnance invincible qu'il sentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria *Chariton* de s'abstenir désormais de ses galantes assiduités. Cette défense, suivant l'usage, alluma de plus en plus la passion des deux amans : & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le consentement du pere. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réussit pas auprès de
Proxe-

Proxene : dût réjaillir sur lui l'ignominie de sa fille , il éclata en transports furieux ; & ne s'en tenant point aux reproches , il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites , consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scène imputerons-nous le tort ? A tous les trois , sans doute. Un pere dur & injuste , un amant qui séduit sa maîtresse , une fille qui méprise l'autorité paternelle , sont tous personnages coupables.

„ Mais cette loi de nature , *me dira-t-on* , dont vous vantez l'excellence , exige-t-elle donc , pour l'union de deux amans , tout ce vain appareil de cérémonies rebutantes , à quoi on les assujettit ? ”

Non , elle exige uniquement le libre consentement des parties ; leur union dès-lors est autorisée par le Ciel , si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle , n'a pas interdit aux législateurs la faculté de régler par des lois positives la solennité des mariages. Les lois positives-mêmes , sont respectables & obligatoires , lorsqu'elles ne contredisent pas la sage loi

loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix de Police : mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fût un engagement pour la vie : & la nature elle-même semble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impose aux époux de s'aimer réciproquement, marque son intention sur la continuité de ce lien : on ne quitte point une épouse qu'on aime. Les services qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en sont une nouvelle preuve. Les secours du pere & de la mere leur sont également nécessaires : or ces secours leur manqueraient, si le mariage n'étoit qu'un engagement passager ; c'est dans l'amour conjugal, auquel se joint l'amour propre, que la tendresse paternelle ou maternelle prend sa source. Or les loix positives qui ont déterminé les solemnités du mariage, ne font que seconder le vœu de la loi naturelle sur sa perpétuité : en le rendant plus authentique, elles le rendent aussi plus difficile à dissoudre. On rompt aisément un engagement
secret

secret & furtif : mais quand il est contracté en présence de témoins dignes de foi , cimenté par la puissance paternelle , autorisé par les loix de l'état , & consacré par la religion ; quelle force n'acquiert-il pas ?

Je n'entends point blâmer par-là les nations chez qui le divorce est permis , ni les accuser d'enfreindre la loi naturelle en le permettant. Ce n'est point violer une loi , que d'y mettre des modifications raisonnables : une équité trop rigide devient souvent injuste par sa rigueur même. Les dispenses & les exceptions , lorsqu'elles ne sont pas fréquentes , loin de détruire la loi , servent plutôt à l'affermir : ce seroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle est impraticable. Or il peut arriver , & il arrive en effet , que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impossible entre deux époux, Dans ces cas-là , les peuples les plus sévères , permettent une sorte de rupture qu'ils appellent séparation de corps ; elle ne rompt point , disent-ils , le lien du mariage , elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh ! C'est-là précisément l'inconvénient qu'on

qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* est brusque, grossier, féroce & violent, que la triste *Sophonisbe*, séparée de ce lâche époux, supporte elle-même la peine, qu'il mérite seul de souffrir? Parce qu'il est indigne d'elle, est-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans un austère célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage; c'est la forcer de souhaiter la mort à l'auteur de ses peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain sont destinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie: & cependant cette union, quoique naturellement indissoluble, n'empêche pas, s'il en est de gangrenés, qu'on ne les sépare du tronc. Il semble qu'on pourroit de même, sans faire du mariage un simple essai passager, dégager, dans des cas extrêmes, des époux mal assortis, du nœud fatal qui les lie.

Cette indissolubilité absolue du mariage, dont on a fait, dans quelques cantons de la terre, une maxime de conscience, n'en assure que la durée: mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que
toute

toute autre cause, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal sans remède, il ne songent qu'à le pallier : & pour adoucir leurs souffrances, ils les déposent & s'en consolent ; l'un dans les bras d'une maîtresse, l'autre dans ceux d'un amant.

C'est sans doute aussi à cette même cause, qu'il faut attribuer ces commerces clandestins, qu'on nomme concubinage. On tremble de ferrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent ensemble sur le pié d'époux, sans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour constant. La possibilité d'une rupture les allarmant, ils sont toujours sur leurs gardes ; il craint de déplaire à *Junie* ; elle, d'offenser *Hermogene* ; & de cette appréhension, que l'assurance d'être aimé tempère, naissent des égards mutuels, des complaisances & des soins ; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de se séparer, ils n'en sont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement : mais le plaisir même est à charge lorsqu'il devient un devoir.

„ Si c'est-là , *dites-vous* , ce qu'on ap-
 „ pelle concubinage , sous quel prétexte
 „ ose-t-on le qualifier de crime ? C'est
 „ une union durable entre deux fideles
 „ amans , qui n'ont qu'un cœur , qu'une
 „ volonté , qu'une ame. L'instinct de
 „ la pure nature exige-t-il quelque chose
 „ de plus ? Eh ! qu'à donc de préféra-
 „ ble le dur joug du mariage ? Son in-
 „ dissolubilité ? Une union fondée sur la
 „ tendresse , n'est-elle pas plus pure , plus
 „ sainte & plus estimable , que celle qui
 „ n'est affermie que par la nécessité ? ”

J'en conviens sans contester : le com-
 merce d'Hermogene & de Junie est un
 lien que la nature approuve ; sur-tout si
 vous supposez qu'ils soient dans l'inten-
 tion de ne le point rompre. Les maria-
 ges de nos premiers peres , qu'il ne nous
 siéroit pas de critiquer , n'avoient rien
 de plus solemnel. Les deux amans con-
 sentoient de se prendre pour époux ; ils
 agissoient comme tels ; & dès-lors ils l'é-
 toient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de pres-
 que toutes les nations , pour des confi-
 dérations d'Etat , attache à ces mariages
 une note d'infamie , qui flétrissant les
 époux , rejailit jusques sur les enfans :

com-

comment , si vous joignez l'estime à l'amour , pourrez-vous proposer à la beauté qui vous l'inspire , une union qui la déshonore ; comment , si vous vous aimez vous-même dans votre postérité , consentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoît & défavoue ; tristes rebuts de la société , qu'une injuste prévention rendra éternellement responsables du prétendu péché de leur pere ?

Mais combien sont plus criminels ces voluptueux inconstans , qui n'aiment que pour jouir , & n'aiment plus dès qu'ils ont joui ; qui , semblables aux bêtes , lorsqu'ils ont satisfait leur brutale passion , méconnoissent l'objet qui concouroit à leurs plaisirs , & les fruits qui en proviennent ! La nature elle-même , toute indulgente qu'elle est , condamne leurs coupables feux. Elle se propose , dans les unions qu'elle forme , la naissance des enfans : c'est au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant quelque inexcusable que soit ce honteux libertinage , ce n'est encore qu'un léger égarement , si on le met en parallèle avec l'adultère , le plus affreux de tous les crimes , en matière de

de chasteté. Je dis *le plus affreux* ; car l'inceste même , le seul qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas , n'est rien en comparaison.

Attenter à la pudicité de sa sœur , de sa mere ou de sa fille ; ou se prêter aux emportemens lascifs d'un fils , d'un pere ou d'un frere : voilà les seuls véritables incestes , la nature n'en connoit point d'autres ; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés , n'est incestueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaison , avec l'adultere , les vrais incestes , dont les exemples sont trop rares , & l'idée trop révoltante , pour qu'ils puissent entrer ici en considération : je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés , en bornant , comme il leur a plu , pour raison d'alliance ou de parenté , la liberté des mariages. Or y a-t-il quelque proportion entre ces crimes factices , qui ne doivent leur origine qu'à des reglemens arbitraires , & les contraventions formelles au pur instinct de la nature , qu'entraîne avec soi l'adultere ?

A l'excès d'incontinence & de lubricité , qu'il a de commun avec les autres vices contraires à la chasteté ; il ajoute l'injustice , le parjure & la perfidie.

L'adultere est simple ou double. Il est simple, lorsque l'une des deux parties qui le commettent, n'est point engagée dans les liens du mariage. Il est double, lorsqu'elles le font toutes deux : car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de son chef, se fouille encore d'un second, en partageant celui de son complice.

Quand *Pallade* & *Tais* feroient libres de tout engagement, les privautés, qu'ils se permettent, ne feroient point innocentes : hors du mariage, elles ne sont jamais permises. Mais *Tais*, épouse d'*Euryale*, est encore bien plus criminelle : puisqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injustice : le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à son époux ; l'injustice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expose à lui donner, des héritiers supposés, qui cependant prendront un jour leur part dans sa succession, au préjudice ou de ses fils, ou de ses collatéraux. Or dans toutes les circonstances, qui aggravent l'action de *Tais*, *Pallade* est de moitié : & quoique libre des nœuds d'Hyménée, il est comme elle, adultere, injuste & parjure ; car c'est commettre un crime que d'y concourir.

Chan-

Changeons les rôles : supposons Tais libre, & Pallade engagé dans le mariage : ils n'en sont pas moins coupables. Pallade d'une part l'est autant que l'étoit Tais, quand nous la supposions infidèle à Euryale ; car la fidélité conjugale est un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle : & si la femme qui le viole, peut donner à son époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit sa foi, peut en ravir de légitimes à son épouse. Tais de son côté, étant complice de Pallade, est aussi coupable que lui. Et tous deux le seront encore plus, si leur adultere est double.

Toutes choses égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus griève est celle qui fait tort à quelqu'un : & si toutes deux sont préjudiciables, la plus énorme est celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de personnes. Or, suivant cette maxime, le double adultere est plus criminel que le simple ; & le simple l'est aussi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultere, & qui n'est pas le moindre de tous : c'est qu'il trouble la paix des époux ; & que si l'amour

unissoit leurs cœurs , il les divise en l'éteignant. Il faut savoir aimer , pour sentir combien est cruelle cette plaie. J'ose avancer , pour l'avoir sù par une heureuse expérience , qu'il n'est rien de plus doux dans la vie , du moins pour un cœur sensible , que d'aimer & d'être aimé. Fortune , honneurs , richesses , jeux ; tout cela n'est rien en comparaison de ce bonheur inestimable : or ce bonheur , l'adultere le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature , qui s'éleve contre l'adultere , on le prend communément , pour une galanterie excusable ; sur la foi d'un tas de gens sans mœurs , qui , loin d'en rougir , en font gloire. Mais les Corsaires & les brigands , font gloire aussi de leurs rapines ; un Grenadier viole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime , est-ce donc le criminel même , qu'il convient de consulter ?

A R T I C L E II.

D E L A S O B R I E T É.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vue des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses, & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on amenoit devant eux des esclaves qu'on avoit enivrés exprès : & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidele du honteux abrutissement dont l'ivresse est accompagnée, faisoit en effet, pour l'ordinaire, une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bizarre : nous n'avons pas besoin de faire enivrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espee & de tout état,

1 3 pren-

prennent très volontiers sur eux, le rôle des esclaves de Sparte : & tel peut-être , le matin , a déclamé en chaire contre l'intempérance , qui le soir , en sortant de table , pourra fournir la preuve des excès dont elle est la source. S'il ne faut pour enseigner la tempérance , que ne la point pratiquer , nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins , à la vérité , certain Seigneur , plus fameux par sa crapule , que par ses titres de noblesse , dont l'origine étoit moderne. Le vin , cette liqueur traîtresse , dont il avoit fait ses délices , fut son poison. Mais , tout mort qu'il est , il prêche encore la sobriété : sa mémoire seule apprend à qui fait comme il a vécu , dans quel affreux avilissement peut tomber un Grand même , dont rien ne pique l'émulation , que le bisarre honneur de bien boire , ou , pour mieux dire , de boire beaucoup. D'ailleurs , il nous reste assez de pareils apôtres en ce genre , pour n'en pas regretter un sur mille , qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore sous les yeux le Sénateur *Eupotime* , cette futaille organisée , qui ne fait rien autre chose sur terre , que boire , dormir & juger ?

Voyez-

Voyez-le chanceler quand il monte au tribunal ; écoutez-le ronfler , lorsqu'il y a pris séance ; suivez-le , lorsqu'au milieu d'une cause , dont le détail lui semble trop long , il court , en attendant qu'elle soit plaidée , de l'audience à la buvette ; trouvez-vous sur son passage , lorsqu'au milieu de la nuit on le rapporte ivre chez lui , sans mouvement , sans connoissance & sans pouls ; meurtri , livide & sanglant , de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour détester l'intempérance , & mépriser les intempérans ?

Voyez l'illustre *Diogenete* , ce Prélat distingué par son rang & par sa naissance , énervé , débile & perclus , qui ne sauroit , tant sa foiblesse est extrême , tracer dans l'air avec deux doigts , ces hiéroglyphes sacrés , que le peuple dévot appelle bénédictions : ses jambes qui fléchissent sous lui , ses deux bras sans action , poids inutile qui pend à ses côtés , vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous , que ce ne sont pas les seuls excès de table , qui l'ont plongé dans ce déplorable état ? je me rends sans contester : c'est une leçon de plus.

Parce que j'appuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé : qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobriété, comme une simple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou défagréable, qu'ils excitent dans le palais, mais aussi par les effets bons ou mauvais, qu'ils peuvent produire par rapport à la santé.

La santé est la constitution du corps, dans laquelle le souffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer la santé, c'est diminuer la vie : un homme vit moins, lorsqu'il se porte moins bien ; & meurt, dès que sa santé est totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc aussi de donner volontairement atteinte à notre santé. Qu'on l'appelle, si l'on veut, à cet égard, loi de régime ; qu'importe, pourvu que l'on

l'on convienne que ce régime est indispensable ?

Il fuit de ce principe, que de quelque manière qu'on ruine sa santé, lorsqu'on le fait volontairement, c'est toujours enfreindre la loi naturelle, qui veut que nous la conservions. La sobriété, ainsi que toute autre vertu, est un milieu entre deux extrémités opposées. Détruire son tempérament par des abstinences outrées, ne seroit pas un excès moins blamable, que d'abrèger ses jours par la bonne chère. Celui qui prend un poison lent, est-il moins homicide, qu'un déterminé qui se poignarde ? On condamne sans hésiter celui-ci : pourquoi faire grâce à celui-là ?

Si cependant on me conteste que le suicide soit contraire à la loi de nature : je ne crois pas qu'il soit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient assez généralement, qu'elle nous défend de faire mourir nos semblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raison nous défend-elle donc aussi, de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais , *dites-vous* : si la vie nous est
 „ plus à charge qu'avantageuse ; puisque
 „ l'instinct de la nature même nous por-
 „ te à nous rendre heureux : pourquoi
 „ n'en pourrions-nous pas alors trancher
 „ le cours ?

Pourquoi ? Parce qu'appartenant à Dieu de qui nous avons reçu l'être , nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez , que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages , surtout lorsque quelque passion violente nous aveugle , pour pouvoir juger sûrement , même dans les circonstances les plus tristes , que la vie nous est plus à charge qu'avantageuse. Il est sûr au contraire , même dans ces circonstances , qu'elle nous est utile , si ce n'est pour le présent , du moins pour l'avenir. Car , nous ne vivons sans doute , que parce qu'il plait à Dieu que nous vivions : or Dieu ne veut rien par rapport à nous que ce qui nous peut rendre heureux , il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'est donc négliger , & même rejeter , la félicité qu'il nous prépare , que de porter sur nous des mains meurtrieres.

Mais

Mais , en supposant même que la vie nous fût un fardeau , nous ne serions pas encore plus en droit, pour cela , de nous la ravir , qu'il ne nous est permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'est pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés sur la maxime, toujours fautive quand elle n'est point modifiée , qu'une action est grande & généreuse , à proportion qu'elle coûte plus d'efforts ; quelques hommes fameux dans l'Histoire , ont cru , en se donnant la mort , mériter les éloges de la postérité , & ont en effet trouvé des admirateurs dans les siècles suivans. Mais , pour enfoncer le poignard dans le sein d'un pere , il en coûteroit sans doute, au parricide assassin, de terribles combats & des efforts bien violens , avant qu'il eût imposé silence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux , une action méritoire ? Lutter contre ses sentimens n'est une vertu , que quand ces sentimens sont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité , c'est courage : se la donner , c'est lâcheté. On ne se la donne que pour se délivrer d'une peine qu'on regarde com-

me insupportable. On se tue, parce qu'on est las de souffrir. La violence du remède auquel se résout un homme qui souffre, si ce n'est lorsqu'il s'agit de se conserver la vie, prouve plutôt l'excès de son impatience, que la grandeur de son courage.

Saisissez ces sages maximes, fondées sur la droite raison & l'humanité : & jamais les plus affreux malheurs, ne pourront vous résoudre à mourir de votre main. En vain le Persan *Usbek* * fait à son ami *Ibben*, l'apologie du suicide : vous ne regarderez ses sophismes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & persuadés, que s'ôter la vie est un crime, vous vous ferez aussi un devoir, de vous la conserver : or rien ne contribue davantage à sa conservation, que la sobriété.

Il est deux sortes de sobriété ; l'une consiste dans l'usage modéré des alimens ; c'est celle dont nous venons de parler : l'autre consiste dans le désintéressement, & le bon usage des richesses ; celle-ci est à l'ame ce que l'autre est au corps ; de celle-là dépend la santé ; de celle-ci la vertu.

Des

(*) Lettres Persannes, Let. LXXIV..

Des différentes classes de riches, les plus raisonnables sont ceux qui, de père en fils, ont toujours vécu dans l'aïfance, & savent à peine s'il est quelqu'un réduit à manquer du nécessaire. A la vérité, ils sont pour l'ordinaire insensibles à la misère d'autrui : sans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire ; ce n'est pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richesses gâtent le plus, sont ces Croesus de fraîche date, qui semblent porter écrit sur leur front le montant des sommes qu'ils possèdent ; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à mesure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit consoler l'honnête-homme, exposé à leurs insultes, c'est que ces fortunes, grossies avec tant de rapidité, fondent aussi rapidement.

Pour accumuler des richesses immenses, & les dissiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le père amasse, le fils dépense ; le père s'enrichit, le fils se ruine : voilà le cours ordinaire des choses ; c'est-là ce qui facilite le commerce, sans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre*. Voyez décheoir aujourd'hui celle de son fils *Scorpifon*.

Philargyre naquit fans biens, mais ardent pour en acquerir. Il ne s'amusa pas à ces sciences stériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges : il ne fut ni Géometre, ni Poète, ni Grammairien, ni Astronome : il fut successivement, commis dans les Aides, Caissier, Directeur, Soufermier. Arrivé jusques-là, il lui restoit encore un pas à faire pour être au comble de ses vœux : il le fit ; cent mille écus répandus à propos lui procurerent enfin l'honneur d'être agrégé à l'opulente Quarantaine : il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne souhaitta plus rien : au contraire, ses désirs s'accrurent avec sa fortune ; & sa fortune augmenta presque autant que ses desirs. Lorsqu'il mourut, on eût fait dix Principautés des domaines qu'il possédoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée, que *Scorpifon*, quoiqu'unique héritier de son pere, étoit déjà moins riche que lui de moitié. L'entretien
d'une

d'une maîtresse, des emprunts à rembourser, des intérêts usuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes somptueuses; la fureur des tableaux, des médailles & des coquillages; & par dessus tout cela, son inapplication à ses affaires domestiques; avoient en peu de tems bien amoindri son patrimoine. Il a fait des progrès depuis: non-seulement il est parvenu à l'épuiser entièrement; il doit même bien au de-là du peu qu'il possède encore.

Mais souvent on se croit prudent oecologue, quand on fait se tenir immédiatement en deçà de la classe des prodigues. On ne songe pas à se faire scrupule de ses dépenses frivoles; pourvû qu'on n'y emploie que son revenu, sans entamer ses fonds: soulager les infortunés ne paroît pas un devoir: on ignore même que ce puisse être un plaisir.

Je ne sai par quelle fatalité il arrive, que plus on est favorisé des biens de la fortune, moins on est disposé à soulager ceux qui en sont dénués. Les pauvres tirent plus de secours de gens presque aussi pauvres qu'eux, que des riches. Il semble qu'on ne soit compatissant que pour les maux qu'on éprouve en partie.

Je

Je dis *en partie* : car un homme accablé de peine, épuisé sur lui-même toute sa sensibilité ; & l'excès du malheur rend aussi incapable de commisération, que le comble de la prospérité.

Une autre singularité qui ne paroît pas moins étrange, c'est qu'il n'est guère d'hommes plus insensibles aux misères d'autrui, que ceux qui par état sont destinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils se croiroient dispensés d'affister les malheureux, par le soin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes ; & qu'ils s'imagineroient avoir assez fait, en intercédant pour eux ?

On appelle dans le monde *se faire honneur de son bien*, avoir une table splendide, de vastes appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domestique, & de superbes équipages, en un mot vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, sans déranger sa fortune. Pour moi, qu'il me soit permis de déroger à ce langage abusif. Ce que j'appelle *se faire honneur de son bien*, c'est en user en homme sage, & sur-tout en homme bien-faisant.

Le noble & pieux *Demophile* use-t-il donc indignement du sien, parce qu'a-
yant

yant abjuré tous les plaisirs sensuels, tous les vains amusemens & les superfluités, il répand à pleines mains ses largesses sur l'indigent?

Si le sage peut trouver quelque avantage dans les richesses, ce n'est qu'en ce qu'elles procurent la douce satisfaction de pouvoir faire des heureux.





LES MOEURS.

TROISIÈME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes ; d'où naissent entre eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-VOUS Dieu, disions-nous dans la première Partie de cet Ouvrage ; vous serez docile à ses lois : vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la seconde, d'un amour sage & raisonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux : aimez-vous vos semblables, pouvons-nous dire encore ici ; vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. „ Aimez, vous avez ac-
„ com-

„compli la loi”, disoit l'Apôtre *Paul* aux Profélytes qu'il formoit. L'amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs : il est le fondement de toutes nos liaisons , & le seul nœud qui les entretienne. Sans lui, le commerce des hommes n'est que feinte & dissimulation ; il n'y a plus dans la société que des spectres de vertus, des apparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois, que des haines déclarées, & des procédés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caractères & les effets de l'amour que l'homme doit à son Dieu ; ensuite, ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même : décrivons ici les caractères & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est ferrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On appelle *amitié* celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits
d'un

d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On appelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'hommes nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections. L'amour est de sa nature plus vif & plus empressé que l'amitié : & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choisis, qu'on n'est obligé de faire pour le reste des hommes. Mais ces trois sortes d'affections ne diffèrent que par le plus ou le moins de vivacité. Elles sont subordonnées les unes aux autres : mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il est en notre pouvoir.



CHAPITRE PREMIER.

D E L' A M O U R.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général, toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui, vers l'objet aimé; telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel: cependant l'usage l'a déterminé plus particulièrement, à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette forte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a sur le cœur l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matière d'autant d'articles distincts.

ARTI-

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour , considéré comme sentiment ; ses caractères ; ses délices. Le desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même.

Caliste est jeune , belle , spirituelle & sage. Agathocle n'est guere plus âgé : il est bien fait , brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par hazard dans la maison de Caliste ; ses premiers regards errant indifféremment sur un cercle nombreux , la distinguèrent bien-tôt , & se fixerent sur elle : mais , revenu de la courte extase que lui causa cette première vûe , il se la reprocha d'abord , comme une distraction incivile , qu'il essaya de réparer , en promenant ses yeux tour à tour sur d'autres objets. Vaine tentative ! Un attrait puissant les captivoit déjà. Ils retomberent sur Caliste : il en rougit aussi-

aussi-bien qu'elle; une douce, émotion, jusques alors inconnue à son ame, troubla son cœur, & déconcerta ses regards : ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il se plaisoit à considérer Caliste, & ne l'osoit faire qu'en tremblant : Caliste, de son côté, satisfaite intérieurement de cette flatteuse préférence, l'envifageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliste plus encore qu'Agathocle, d'être pris sur le fait l'un par l'autre : & tous deux l'étoient à chaque instant.

L'heure de se séparer vint, & leur parût être arrivée trop vite : ils firent de tristes réflexions sur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laissa pas tout-à-fait l'un sans l'autre : l'image de Caliste étoit déjà profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliste; ils en parurent moins gais l'un & l'autre, le reste du jour. Un sentiment vif, quel qu'il soit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de se livrer à la dissipation.

Deux jours s'étoient passés sans qu'ils pussent se revoir : & quoique, pendant cet intervalle, tous leurs momens eussent

sent été remplis ou par des occupations utiles, ou par des récréations amufantes ; tous deux éprouvoient une langoureuse anxiété, un ennui, un vuide indéfinissables, dont ils ne pouvoient démêler la cause. L'instant qui les rapprocha, la leur apprit : le contentement parfait qu'ils goûterent en présence l'un de l'autre, ne leur laissa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour - là : il aborda Caliste, lui tint des discours obligans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la première fois. Il n'avoit vû que ses charmes extérieurs : il vit la beauté de son ame, la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentimens, la délicatesse de son esprit ; &, ce qui l'enchantait encore davantage, il crut appercevoir, qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de son estime. Dès-lors il lui fit des visites assidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'est - là le caractère d'un mérite soutenu : il gagne à se développer aux yeux d'un connoisseur. Un galant homme ne se dégoûte que d'une coquette, d'une sottise ou d'une étourdie : s'il a pris du goût

goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agatocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque ; c'étoit de l'amour, & du plus tendre ; il le favoit, mais Caliste l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse : ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées, qui accompagnent une déclaration romanesque : „ Aimable Caliste, lui dit-il ingénument, le sentiment qui m'attache à vous n'est pas de l'estime toute simple ; c'est l'amour le plus vif & le plus empressé. Je sens que je ne puis vivre sans vous : pourriez-vous, sans répugnance, vous résoudre à me rendre heureux ? J'ai pu vous aimer sans vous offenser : c'est un tribut qui vous est dû : l'espoir d'un peu de retour pourroit-il aussi m'être permis ? ”

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliste écouta son amant sans l'interrompre , lui répondit sans aigreur , & lui permit d'espérer. Elle ne mit pas même sa constance à de longues épreuves : le bonheur pour lequel il soupiroit ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit , pour en faire les apprêts. Les clauses du contrat furent aisément réglées entre les Parties , l'intérêt n'y entroit pour rien : la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs ; & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux ? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur : & il n'en est point , comme je l'ai déjà observé , qui l'affectent si délicieusement , que la douceur d'aimer & d'être aimé. Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite , que *le plaisir de l'amour n'est qu'une courte épilepsie*. Il entendoit parler , sans doute , de cette volupté charnelle , si étrangère à l'amour , qu'on peut en jouir sans aimer , & aimer sans
la

la goûter jamais. Ils seront constans dans leur amour, j'ose le prédire, & j'en fai la cause. Ce ne sont point les charmes éblouissans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu. Ils se sont aimés, parce qu'ils se sont trouvés vertueux : ils s'aimeront donc, tant qu'ils continueront de l'être ; & leur union même me répond de leur persévérance ; car rien n'affermir tant nos pas dans les sentiers de la sagesse, que d'avoir sans cesse sous les yeux, un modele chéri qui les suive.

S'il est quelque chose qui pût troubler leur félicité, ce seroient les désastres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri : mais, en supposant qu'il leur en arrive, ce sort leur sera commun avec le reste des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaisirs de l'amour, ne sont pas non plus exempts de revers ; & ils ont ces plaisirs de moins, plaisirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le sentiment de leurs maux. Il a cette vertu singulière, de rendre à deux cœurs bien assortis les

souffrances moins aiguës, & les plaisirs plus touchans. Il semble qu'en se communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainsi qu'un escadron est enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il est plus ferré: de même, un couple amoureux résiste aux atteintes de l'infortune & de l'adversité, avec d'autant plus de force & de succès, qu'il est plus étroitement uni.

Amateurs sensuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chastes délices sont pour vous des énigmes incompréhensibles, ou des paradoxes insensés. L'amour, dont vous vous vantez de suivre les étendarts, ne vous est pas même connu: vous êtes, à ses yeux, des profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ses mystères. Qu'avez-vous fait pour son service? Par quels exploits avez-vous mérité ses faveurs? Vous avez ridiculement affecté des gestes forcés & des attitudes théâtrales; vous avez saisi ponctuellement les modes naissantes; vous avez concerté dans vos miroirs, des souris complaisans, des œillades vives, des regards passionnés. Vous
épuisiez

épuisiez toute la finesse de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à construire artistement le frivole attirail de vos ajustemens fastueux. Follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les assemblées, des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dressées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & se livrer à la discrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non plus, pour les séduire ou les surprendre, ni la flatterie, ni le mensonge, ni les offres, ni les promesses, ni la feinte, ni la dissimulation.

Quelques-unes, il est vrai, ont servi de trophées à votre odieuse vanité. La chute de l'une étoit préparée de longuemain, par la licence de ses mœurs, ou peut-être par la lubricité de son tempérament : une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries; l'innocente *Agnès* a donné dans le piège par simplicité, la jeune *Hebé* par une curiosité indiscrete. Mais, convenez-en, vous rougissez de vos conquêtes. Aucune n'a pû vous rendre heureux : j'en vois la preuve dans vos inconstances multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies

& vos parjures ; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour est tourné en haine : vous blasphémez ce que vous adoriez ; il n'est plus de femmes sur la terre , qui soient à l'abri de vos outrageantes déclamations ; vous déchirez un sexe aimable , & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'estime ? Vous n'en jugez que sur un méprisable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuses faveurs de l'amour , qu'autant qu'on aime avec délicatesse un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions , votre amour infailliblement deviendra malheureux , ou par l'inconstance de la personne aimée , ou par la vôtre-même : & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous sembloit amour ne l'étoit pas en effet , car le véritable amour est constant ; c'étoit simplement une conformité de goût pour le plaisir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui sympathisent l'un avec l'autre , c'est dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette sympathie : or la première de toutes , & celle qui décide des autres , c'est l'amour de la vertu.

vertu. Quel fatal présent pour un amant plein d'honneur , que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes ! Le pourra-t-il accepter fans risquer son innocence ? Dans une union aussi étroite, que celle des amans ou des époux , les sentimens se communiquent , fans qu'on s'en apperçoive : & , comme on ne le fait que trop , les mauvais s'infinuent bien plus aisément que les bons. Les maladies de l'ame sont encore plus contagieuses que celles du corps. Ses taches s'impriment & se calquent , pour ainsi dire , sur tous les sujets qui l'approchent.

Au danger de ce triste écueil , joignez l'intérêt-même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point assez d'attraits ? Adopteriez-vous ses écarts , deviendriez-vous son complice ? Vous sacrifieriez votre honneur fans rien gagner du côté de l'amour : votre séductrice elle-même vous en estimerait moins ; or , ce qu'on méprise , on ne l'aime assurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible : vous l'effrayez , elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condescendances : elle en abuse , & ne vous

en fait pas gré ; ce fera même pour elle un motif de vous faire un jour des reproches , & de rejeter sur vous ses égaremens ; vous les avez favorifés , vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez - vous ce dangereux embarras : ayez vous-mêmes des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles font les vues de *Belife* en caressant le jeune *Lindor* ? Elle n'en a pas d'autres fans doute , que d'être la *Mirerve* de ce beau *Télémaque* : elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé* : c'est un enfant , à-peine affranchi de la férule , & qui n'a pas encore secoué la poussière des Colleges. *Belife* au contraire est d'un âge mûr : elle a vû commencer le siècle qui court , & doit être revenue de la bagatelle & des vains amusemens d'une intrigue galante. Neuf lustres complets d'expérience , & quelques anecdotes mortifiantes , dont la mémoire n'est pas encore effacée , la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiscrétion des jeunes gens , qu'elle n'a que trop souvent éprouvée. Elle est amie de la mere de *Lindor* : c'est un élève qu'elle veut former. Les
médi-

médifans prétendent pourtant , qu'elle prend elle-même un vif intérêt au succès de ses leçons. Ce n'est, disent-ils , pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes furannées, que se perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité, naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, si ces dangereuses séductrices ne prenoient pas sur elles-mêmes le soin d'ébranler sa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtresse & le disciple. Mais, quoi ! justifieroit-elle ces soupçons ? Pourquoi toujours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux ? N'est-il point d'autre siege pour Belise, qu'un sofa ; d'autre attitude, qu'une posture inclinée ; d'autres ajustemens qu'un négligé leste & coquet ? La simple amitié repand-elle tant de feu sur le visage ; a-t-elle des regards enflammés ; donne-t-elle des baisers lascifs, les redouble-t-elle si fréquemment ? Mais baiffons un voile sur le reste du tableau : je veux inspirer des mœurs, & j'allarmerois la pudeur.

Encolpe est l'Emule de Belise, & tend aux mêmes fins, quoique par des rou-

tes bien différentes. Son long manteau, le caractère vénérable dont il est revêtu, les rides multipliées de son front, son maintien hypocrite & bigot, inspirent une confiance sans mesure. De jeunes beautés vont à ses pieds rougir de leurs foibles ; lui développer leurs secrètes inclinations ; lui apprendre l'empire que prend sur elles la force de leur tempérament ; gémir de l'ascendant de leur concupiscence, & lui en demander le remède. *Héloïse* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendresse, & les écarts où cette passion l'a jetée : il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie ; il questionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonstances intéressantes, il l'entretient de mille détails obscènes, bien plus capables de salir son imagination, que d'affermir sa chasteté. Plus elle est véridique & sincère, mieux le fourbe saura la séduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place : c'est par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reste de pu-

deur

deur qui préservoit la belle du naufrage : le guide imposteur fera bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, sa frayeur achevera de l'y précipiter : & ce que n'a pû obtenir, par ses caresses, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs, l'obtiendra par ses ruses sacrilèges.

Appellerez - vous amour, l'ardente passion de Belise, & les feux criminels d'Encolpe ? Est - ce aimer une maîtresse ou un amant, que de lui ravir son innocence, le plus précieux de tous les avantages ; que de fouiller son ame d'un crime, la plus affreuse de toutes les taches ? Poignarde - t - on quelqu'un par amour, ou l'empoisonne-t-on par tendresse ?

Eraste a des intentions plus droites : il est sincèrement passionné pour *Isabelle* ; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait seulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de son caractère ni de ses mœurs. Mais ce ne sont pas ces objets-là qui le touchent : elle est d'une beauté qui l'enchanté, remplie de graces & d'enjouement. C'en est assez pour lui : il n'imagine pas de plus grand bonheur que

m. 6 celui

celui de la posséder. Eclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase : absent d'auprès d'elle, il languit, & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont rien moins que de l'amour ? Erasme ne s'en doute pas : il croit assurément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais, je vois d'où vient son erreur : c'est qu'il prend pour de l'amour, le désir de la jouissance.

Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, & discerner la quelle de ces deux passions est le principe de votre attachement : interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens, & les contient dans une soumission respectueuse : vous l'aimez. L'amour interdit même à la pensée, toute idée sensuelle, tout effort de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit. L'amour est chaste jusques dans ses songes. Mais, si les attraits qui vous charment, font plus d'impression sur vos sens, que sur votre ame : ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on

Qu'on aime véritablement : & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui blessent la conscience ou l'honneur ; car quiconque est capable d'aimer , est vertueux : j'oserois même dire , que quiconque est vertueux , est aussi capable d'aimer. Car toutes les vertus se tiennent par la main : or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour le corps , que d'être inepte à la génération : c'en est aussi un pour l'ame , que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs , de la part de l'amour : il ne peut que les perfectionner. C'est lui qui rend le cœur moins farouche , le caractère plus liant , l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé , en aimant , à plier sa volonté au gré de la personne chérie : on contracte par-là , l'heureuse habitude de commander à ses desirs , de les maîtriser & de les réprimer ; de conformer son goût & ses inclinations , aux lieux , aux tems , aux personnes. Mais les mœurs ne sont pas également en sûreté , quand on est inquiété par ces faillies charnelles , que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de division entre les époux : la jalousie est la principale ; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale.

Les caractères de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant dupe de lui-même, peut croire aimer, sans aimer en effet : un mari fait au juste s'il aime. Il a joui : or la jouissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne fais de remède à ce mal, que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'amour : mais je n'ose même vous flatter, que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux
époux

époux est le fruit d'un long amour , dont la jouissance & le tems ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'Hymen , quand on ne s'aime point , on se hait ; ou , tout au plus , les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe & Célimene* unis ensemble depuis six mois : quoique leurs appartemens soient fort éloignés l'un de l'autre , ils se visitent tous les jours , ils vont même jusqu'à s'embrasser ; le fait est sûr , jamais il n'est arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entre eux de ces caresses enfantines , de ces agaceries follâtres , qu'on reproche aux jeunes époux ; mais des politesses , des soins , des égards , des attentions , & surtout des bienféances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre ensemble sur ce pié-là : une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui regne entre *Lisandre & Daphné* ; après mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parût plus ardent : mille obstacles le traversoient ; leur courage en a triomphé.

Des

Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée; trois ou quatre prudes geolieres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se propofant pour exemple, & l'invitant à ne fôûpirer, comme elles, que pour l'époux du Cantique: une échelle la délivra de la clôture & des fermons. Lifandre, que fon pere à l'heure même travailloit à deshériter, préférant aux intérêts de fa fortune ceux de fon cœur; aux tendresses du fang la poffeffion de Daphné; Lifandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux piés des Autels un amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue: déjà Lifandre est infidele. Daphné pleure, gémit & fe plaint: elle a des confolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à fe venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement? La même qui a refroidi Alcippe & Célimene. Lifandre & Daphné avoient pris pour de l'amour les puiffans aiguillons de leur tempérament voluptueux: les voilà détrompés; & comme ils font tous deux impatiens & emportés, leurs regrets font auffi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce

Ce seroit entrer dans une carrière trop vaste , que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens , qu'offrirait l'état du mariage , si ses secrets , que cachent de mystérieuses ténèbres , étoient tout à coup éclairés. Quelle variété d'humeurs , de caprices , de boutades & de travers , fourniroient tant d'époux défunis , qui , différens de ceux qu'une fausse lueur d'amour a trompés , n'ont pas même imaginé que ce sentiment dût entrer pour quelque chose dans leur engagement !

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les siècles , tant de folles passions , tant de troubles , de divisions & de guerres ; que les génies superficiels , sans faire grace au véritable amour , à l'amour fondé sur l'estime , l'ont condamné sur l'étiquette , comme une foiblesse impardonnable. Le vil intérêt trouvant , dans cette bizarre opinion , de quoi flatter ses partisans , ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par son secours elle fit tant de progrès , que bien-tôt ce fut un dogme reçu. Il fut statué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme , que dans une condition égale à la sienne ,

ne : & l'on étendit même l'égalité de condition , jusqu'à celle des biens. L'amour fut pros crit des mariages , & rélégué dans les Romains. Et si quelqu'un , soit par foiblesse , ou par goût , s'étoit laissé enflammer , il devoit au moins , de crainte de scandale , s'en cacher de son mieux , ne faire en public à son épouse que des politesses froides ; & où il se trouveroit d'autres femmes , les fêter toutes plus que la sienne ; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde. Et , attendu que le parti des époux mal assortis , comme de beaucoup le plus nombreux , est celui qui donne le ton : ce reglement conforme à leur systême a été scrupuleusement maintenu ; & les choses sont encore aujourd'hui sur ce pié ; sauf aux époux qui se haïssent sincèrement , de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à prescrire à cette dernière classe d'époux , sur les devoirs de l'Hyménée. Ils manquent au plus essentiel , en manquant d'amour : comment rempliroient-ils les autres ?

C'est une espece de rapt qu'un mariage contracté sans tendresse. La personne n'appartient , suivant l'instinct naturel ,

turel , qu'à celui qui en possède le cœur. On ne devoit recevoir les dons de l'Hymen , que des mains de l'Amour : les acquérir autrement , c'est proprement les usurper.

Conseillerois-je à ces ravisseurs téméraires de réparer , au moins après coup, leur usurpation , en s'excitant à l'amour ; & de faire, après l'engagement , ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le sentiment ne peut pas plus se conseiller , que se commander. Des époux qui se haïssent , ou qui ne s'aiment pas , font des pécheurs inconvertibles : aussi n'est-ce point à eux que j'adresse mes leçons sur l'amour conjugal.

Mais seront-elles mieux adressées , si je les propose à ces heureux époux , qui , bien épris dès les premiers instans, ont puisé , dans la connoissance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre , de nouvelles raisons pour s'enflammer davantage ? Il ne semble pas qu'ils aient besoin de préceptes pour continuer de s'aimer : une tendresse ainsi réfléchie , paroît de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain est si variable , qu'il ne peut , sans témérité, répondre de brûler sans cesse d'une ardeur

deur égale & constante. L'amour est un feu : il s'éteindra si on le noie , ou s'il manque d'aliment.

Eurijthène aimoit son épouse : & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoissoit le prix de son bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide , dépositaire de ses secrets les plus intimes , qui , sevré des douceurs dont il entendoit le récit , se mit en tête , sous le prétexte de la gloire de Dieu , de le dégager de ces liens charnels , qui , disoit - il , l'attachoient au monde.

„ Mon frere , dit le béat , je gémiss
 „ pour vous , de l'aveuglement où je
 „ vous vois. Vous soupirez : & c'est
 „ pour un autre objet que le Seigneur !
 „ Ignorez-vous qu'il est écrit , que qui
 „ ne hait pas pour Dieu , son pere , sa
 „ mere , son épouse & ses freres , n'est
 „ pas digne de Dieu. Avant la chute
 „ du premier homme , votre attachement
 „ auroit peut-être été sans crime :
 „ mais l'homme coupable ne doit man-
 „ ger que du pain trempé dans les lar-
 „ mes. Votre épouse est fille d'Eve ,
 „ cette mere cruelle qui nous a tous
 „ perdus : & vous l'aimez ! Craignez
 „ le

„ le sort de votre premier pere : ce fut
 „ aufsi l'amour qui le perdit. Vous lui
 „ favez gré de fa tendreife & de fes
 „ complaifances : c'est par-là-même que
 „ vous la devez craindre ; puisque c'est
 „ par-là qu'elle vous gagne , & qu'elle
 „ ravit à Dieu un cœur , qui n'étoit fait
 „ que pour lui. Songez-y bien : l'enfer
 „ eft ouvert fous vos piés”.

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le fimple Eurifthène : fon imagination troublée ne vit plus que Démons , que feux , que foufre , & que brafiers ardens. Un zele fanatique s'empara de fon ame : il regarda fon époufe en ennemie ; prit fes careffes pour des pieges , & fes remontrances pour des féductions. Si quelque reffe d'affection follicite encore pour elle dans fon cœur , il jeûne , prie & fe macere , pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Methyfe* ce n'eft point par des jeûnes qu'il a fû s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de fa vie fe paffoient le verre à la main , dans ces réduits licentieux , où regnent en toute liberté , l'intempérance & la crapule ; où dans les flots d'un Bourgogne fumeux , on engloutit , tout à la fois , fa fanté , fon honneur & fes biens. Là
 les

les sentimens délicats sont traités de folles chimeres ; la tendresse , de fadeur ; la complaisance , de servitude ; & les égards , de bassesse. Methyse enfin a pris le ton de ses ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon , qu'il parloit par amusement , sans que le cœur fût abruti : mais aujourd'hui il est plus avancé : il en a pris aussi l'esprit ; il a perdu tout sentiment pour les plaisirs que la raison avoué. Il est de marbre pour les femmes ; & sur-tout pour les femmes modestes , sages & réservées : & malheureusement pour lui , son épouse est de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans : sa tendresse , au bout de ce terme , n'avoit souffert d'autre altération , que celle qu'y apportent nécessairement la longueur du tems , & la situation paisible du cœur lorsqu'il n'a rien à désirer. Ce n'est plus , si l'on veut , de l'amour : mais c'est une amitié si tendre , qu'elle ne pourroit jamais l'être autant , sans l'être trop , entre deux personnes de même sexe. Mais , comme elle irrite moins les desirs ; il est dans cet état un écueil à craindre : & je conseille à quiconque jouit de ce calme dangereux , d'observer ses yeux & son

son cœur, de crainte qu'un objet nouveau, lui rapprenant à aimer, ne le conduise par degrés à la plus noire perdition. Polydore s'en rendit coupable. Il se fioit sur sa longue habitude, de ne chérir que son épouse : & c'étoit-là précisément ce qui l'exposoit à la trahir. L'amour, quand il est satisfait, ne s'accroît pas en vieillissant. La douce quiétude qu'il goûtoit sous l'étendard de l'Hymen, lui fit croire, que ses passions étoient amorties & soumises : & se livrant au danger sans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent aussi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & mesquin, prend du dégoût pour une épouse, qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire méprise une épouse œconome.

Callias, beau comme *Narcisse*, & aussi fier de sa beauté, annonce par ses regards, ses discours & son maintien, qu'il croit qu'*Elvire* est en reste avec
lui,

lui , depuis qu'il a daigné l'affocier à sa couche.

Phorbas a lû dans quelques anecdotes Turques , des détails , peut-être exagérés , du despotisme que les descendans de Mahomet exercent dans leur Sérail. Il tient chez lui sa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene* ; mais il ne croit pas qu'il soit de sa dignité de l'avouer ; & aime mieux recevoir d'elle des soumissions , que des careffes.

Le dévot *Théotime* , sensible aux malheurs de l'Eglise , & pleurant sur sa décadence , va chez tous ceux qui *pensent bien* , les exhorter à soutenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause* ; la vérité n'a bien-tôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas , fait pour prévenir la ruine des Cieux , prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui , si du moins son épouse l'aideroit à supporter un fardeau si accablant ! Mais l'infidèle n'est point touchée de ses pieux gémissemens. Elle suit en aveugle la voye large , où la conduisent des guides relâchés ; & croit son salut attaché à suivre bonnement les loix de Rome,

ses soupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter son courroux , c'est qu'il l'a entendue de loin , parlant familièrement à quelqu'un. Il s'est approché doucement , dans le dessein de la surprendre : il n'a réussi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix : mais il y trouve des gants dont la vûe lui tourne la tête ; il les prend & les met en pieces. Elle veut parler , mais il est sourd ; il prévient l'éclaircissement par un torrent de dures invectives. Les menaces suivent de près : & les effets peut-être alloient suivre les menaces , sans un témoin inattendu , dont l'aspect subit le déconcerte & le condamne ; c'est son beau-pere , qui , du fond d'un cabinet , où il s'étoit exprès caché , pour causer à son gendre une surprise agréable , vient réclamer ses gants , & justifier Artémise.

Affreuse jalousie , triste poison du bonheur des époux , que n'éteins-tu plutôt l'amour , que de le changer en fureur ?

Il est néanmoins une sorte de jalousie , compagne inséparable d'un amour vif & délicat : elle n'exclut pas l'estime , & n'est point injurieuse. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime , par-

ce

ce qu'on en connoît le prix ; ont craint de déplaire à l'objet aimé, fans le foupçonner d'inconftance ; ont craint fon refroidiffement, mais on eft sûr de fa fidélité. Cette tendre appréhenfion eft un aiguillon efficace, qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant : fans ce fecours, il languiroit par fon trop de fécurité.

Mais un Phénomene qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois eft fréquent, c'eft qu'on foit jaloux fans aimer.

Dorimene époufa *Cliton*, plutôt par complaiffance que par goût : cependant elle entre en fureur s'il foûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geste gracieux, un accueil affable & poli, fait à tout autre qu'à elle, eft une offense, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'abfente, „ il eft infidèle ; il y a déjà long-tems qu'elle „ voit bien qu'il la néglige, elle auroit „ crû meriter qu'on eût plus d'égards „ pour elle. ” *Dorimene* feroit-elle donc devenue amoureuse de fon époux, depuis qu'elle en eft la femme ? Ce feroit un vrai miracle ; or je doute qu'il s'en faffe, du moins de cette efpece.

L'hymen n'inspire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il constate sa pureté : mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en est le creuset : mais il n'en est pas le berceau. Quel est donc le principe des transports jaloux de Dorimene ? Ce n'est pas à la vérité l'amour : mais c'est un sentiment qui lui ressemble en partie.

La tendresse des hommes, pour l'ordinaire, porte sur quelque chose. Il faut, pour que leur cœur soit échauffé, que quelque objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendresse leur est annexée en naissant : c'est un des apanages de leur constitution. Elles aiment, pour ainsi dire, avant de savoir qui aimer. L'amour est pour nous un plaisir : c'est pour elles une affaire capitale. Mais si cette tendresse innée trouve à se prendre à quelque objet, si vous attifez ses feux par l'attrait des plaisirs sensuels : semblable aux rayons du Soleil, qui, rassemblés dans l'épaisseur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramasse ses flammes éparfes, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit aussi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nô-

tre :

tre, de croître par la jouissance, & que les femmes n'éprouvent point ce sentiment de paresse & de fatiété, qui appésantit nos cœurs, quand nos desirs sont satisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, sage en tout, leur a exprès départi un fond presque inaltérable de tendresse naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir sur les suites de l'Hymenée; pour charmer leurs souffrances, & compenser leurs peines, par le doux appas du plaisir. Voilà ce qui dans la plupart d'elles tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix: mais pour elles, on les voit souvent empressées, même pour des époux qu'elles ont pris, les yeux fermés.

Ce sentiment si semblable à l'amour, qu'il ne vient guere à l'esprit d'imaginer qu'il en differe, inspire quelquefois aussi des transports de jalousie: & c'est de cette source que part celle qu'éprouve Dorimene.

Pour *Amintas*, à quel titre est-il jaloux? A-t-il des droits sur le cœur d'*Emilie*? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc son amour ou son

indifférence ? Eh ! ce n'est pas non-plus de l'amour qu'il exige d'elle : mais , comme il croit que son honneur est attaché aux mœurs de son épouse , il veut qu'elle lui soit fidele ; & jugeant d'elle par lui-même , il n'ose espérer qu'elle le soit. Ridicule préjugé , dont la justice & la raison s'offense ! Quoi , Amintas fera honni , si Emilie trahit la foi conjugale : & lui-même , qui se fait gloire de l'avoir cent fois profanée , l'aura fait , sans que son honneur en ait pû recevoir d'atteinte ! Depuis quand donc l'honneur a-t-il contracté alliance avec les vices & les crimes ? Est-il donc la proie du plus fort , ainsi que l'or & les sceptres.

L'amour , & sur-tout l'amour conjugal se nourrit d'amour. Pour un amant qui fonde un cœur ; la seule espérance peut entretenir sa flamme : mais quand ce cœur est devenu sa conquête , il a droit d'attendre du retour & de la constance. Le nœud sacré du mariage l'y autorise encore plus , & fait entre les deux époux , du devoir de s'aimer , un devoir de religion ; sous la clause cependant que l'amour sera réciproque ; car la religion elle-même ne commande rien d'impossible.

Chez

Chez tous les peuples de la terre, c'est une maxime si générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en est peu qui ne permettent le divorce quand l'incompatibilité des humeurs met un obstacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux sous le joug de l'Hymen, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux : mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conserver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux regnent l'amour, l'honneur & les soins complaisans, je répons des douceurs de leur union. Elle sera sans doute altérée, s'il lui manque une seule de ces trois conditions :

mais elle fera anéantie, si c'est la première qui manque.

ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment.

Obligations des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne seroit pas quelquefois à dépraver son instinct; nous n'aurions rien à dire sur cette matière: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres

destinés désormais pour sa subsistance : la nature ne fera point écoutée ; ses dons seront rejetés & méprisés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quant au pere, il est trop occupé pour songer à former lui-même son fils : ses affaires ne le permettent pas ; & ce soin n'en est pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & se contentent d'un prix si modique, qu'il se croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs services ; ils ne prendront au plus, sur tout son bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont insisté sur ces deux devoirs indispensables ; celui d'une mere, de nourrir son fils ; & celui d'un pere, de travailler à son éducation : mais tous y ont insisté vainement. Que fera un suffrage de plus ? Rien sans doute : mais j'aurai du moins donné ma voix ; j'aurai protesté hautement contre l'abus que je condamne.

„ Allaiter un enfant , dit Clélie , le
 „ bel emploi , l'aimable passé-tems ! J'ai
 „ me à jouir la nuit d'un sommeil tran-
 „ quille , ou qui ne soit du moins in-
 „ terrompû que par le plaisir. Le jour,
 „ je reçois des visites , & j'en rends ; je
 „ vais montrer une robe d'un nouveau
 „ goût , au petit Cours , à l'Opéra ,
 „ quelquefois même à la Comédie ; je
 „ joue , je danse ou je médis. Tous
 „ mes momens sont remplis agréable-
 „ ment. Eh ! ne concevez-vous pas ,
 „ ajoute-t-elle , qu'il me faudroit renon-
 „ cer à tout cela , si j'allois sottement
 „ m'affervir au vil métier de nourrice ? ”

Je vois bien , belle Clélie , dans le plan détaillé de vos amusemens chéris , les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir : mais sur ce beau sein d'albatre , que vous étalez avec complaisance à mes yeux , je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un , un enfant qu'elle fauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau-né , qu'elle relegue loin d'elle , fera-t-il bien véritablement le sien , lorsqu'après plusieurs années , les pertes continuelles de substance , que fait à cha-

que instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphosé & transformé en un homme nouveau ? Non ce n'est plus là le fils de Clélie : c'est celui de Claudine, qui l'a comme enfanté une seconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gagner à cet échange : mais je fais qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a sucé, n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui fait si son tempérament, robuste & sain dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui fait si cette transformation n'a point influé sur son cœur ? L'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre. Il en est de même des animaux : ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer ; ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Chan-

Changeons la scene : pénétrons dans le cœur d'un pere ; ou plutôt, sans y pénétrer , jugeons - en par sa conduite.

Trimalcion est le Président d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & composée , son front sévere & dédaigneux ; sa gravité inaltérable , & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de sa coëffure , & le nombre de ses valets , annoncent en caracteres distincts, la qualité du personnage. On diroit que les Provisions d'un office de judicature aient la vertu surnaturelle d'imprimer au pourvû le port & l'allure d'un héros. Tout le sel de *Moliere* , toutes les bouffonneries de *Scarron* ne seroient pas capable de les dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaisse de Magistrature , qui lui obscurcit le visage. On ramene son fils de nourrice. „ Monsieur , lui crie „ de loin une gouvernante étourdie , „ voilà Monsieur le Chevalier qu'on rap- „ porte ”. Il se leve , fait quelques pas , & marche , pour la premiere fois , au devant d'un humain : il le prend dans ses bras , croit y reconnoître ses traits , & descend jusqu'à l'embrasser. L'enfant lui rend avec usure ses caresses & ses baisers ,

baifers , & balbutie le nom de pere , nom qui sonne agréablement aux oreilles de Trimalcion. Autant ce titre est incertain ; autant on aime à se l'entendre donner. L'enfant careffé de plus belle , y répond en follâtrant. Il s'enthardit & s'émancipe : & cette perruque majestueuse , qui , un quart d'heure auparavant , tenoit en respect tout un barreau , Monsieur le Chevalier la tiraille fans merci , la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime son fils : on le voit bien , dites - vous , à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques si frivoles ? Je le verrai bien mieux au soin qu'il prendra de lui former le jugement , de lui orner l'esprit , & de lui inspirer des mœurs. Mais , à l'arrivée de son fils , il a fait montre de toute sa tendresse : ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit - on que pour l'amour d'un enfant , un Président se rompît la tête à rapprendre son Despautere ? Non , non : ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur est déjà retenu. Ce n'est point un *Seneque* , ni un *Burrhus* ; ce n'est pas non plus un homme modélé sur ces illustres maîtres , qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du siècle

siècle dernier : mais c'est un homme accommodant, qui se contente de trente pistoles pour ses appointemens ; qui aura soin de ne point fatiguer son élève, de condescendre à ses caprices ; ce sont-là les clauses du marché. „ De la douceur, Monsieur l'Abbé, de la douceur, dit Trimalcion en le lui confiant. Je ne veux point que mon fils se tue. Qu'il sache un peu de Latin, j'y consens ; point de Grec, le Grec est mortel à la vue. Je n'entends pas en faire un Docteur : je le destine à être un Président comme moi : & dussé-je en faire un Evêque, croyez-moi, Monsieur l'Abbé, vos Evêques ne sont pas des forciers ”.

Monsieur l'Abbé travaille en conséquence. Quel bonheur pour lui, d'opérer sous les yeux d'un sot ; & de n'avoir rien à faire de plus que d'égaliser le fils au père ! Quelque facile à remplir que soit cet engagement ; c'étoit en effet là toute sa portée.

Trimalcion a bien des partisans : je les entends murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, disent-ils, s'il lui falloit régenter ses enfans. Est-ce une raison pour s'en dispenser

dispenser ? Un riche financier auroit , fans doute , beaucoup à restituer , s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé : faut-il pour cela qu'il le garde ?

Je veux qu'un pere soit le Précepteur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction , par des hommes d'un mérite éprouvé ; à la bonne heure , il n'en réussira que mieux : mais qu'il soit toujours maître en chef , Inspecteur & Surintendant ; & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints ou ses seconds.

Bubalque est pere , dites-vous. C'est un idiot , qui a pu concourir en qualité d'être animé , à la procréation de son semblable : mais il est incapable de faire plus. Il ne fait rien , ne sent rien , ne pense rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils ? Le mieux qu'il puisse faire , c'est , fans doute , de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous : & si quelqu'un de mes lecteurs peut alléguer une semblable excuse , il est dans le cas de la dispense , je ne la lui conteste point : mais je ne le tiens pas exempt pour cela
de

de rechercher les meilleurs maîtres pour suppléer à son défaut ; de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête ; & de s'informer d'eux avec soin , des progrès que fait leur élève. S'il pousse l'insensibilité jusqu'à n'y point prendre intérêt ; c'est une espece de monstre , à qui la difformité de son ame ne doit pas tenir lieu d'excuse.

Aristide mérite plus d'indulgence : il est absent pour le bien de l'État, sans séjour fixe , sans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à sacrifier pour sa Patrie , ses plus chers intérêts , son bien , sa santé , son repos : *Aristide* le fait. Elle exige encore de lui , en l'occupant tout entier , qu'il se prive du doux plaisir de former ses enfans de sa propre main : il fait s'en fevrer aussi. Je ne puis l'en blâmer : mais je le plains. Je connois jusqu'où va sa tendresse. Il abandonneroit sans chagrin , pour le salut commun , sa maison à la discrétion d'un valet , ses biens à la merci d'un intendant , sa vie même , au fort périlleux des armes : mais ce n'est pas sans quelque regret qu'il se voit pere sans en faire l'office.

Lors-

Lorsqu'un pere est capable d'enseigner lui-même ses fils , il est le meilleur maître qu'ils puissent avoir : or Aristide en est capable ; & le choix qu'il a fait des substitués qu'il commet à sa place pour cet office important, montre assez qu'il est connoisseur. Pourquoi faut-il qu'en mille occasions , au préjudice du bien public , les talens soient d'un côté , & le pouvoir de les exercer d'un autre ?

Le pere & la mere ne sont pas quittes envers leurs enfans , pour leur avoir procuré la naissance : tant que ceux-ci ont besoin de leur assistance , elle leur est dûe. Ce sont de foibles marcottes , auxquelles il importe beaucoup , jusqu'à ce qu'elles aient pris racine , de tenir au principal brin. Mais la nature a distingué les fonctions du pere , de celles de la mere : l'office de l'un n'est pas celui de l'autre. Elle semble avoir assigné singulierement à la mere , le soin de leurs corps , la conservation de leur substance animale. L'apanage du Pere est plus noble : le soin de la substance pensante est son partage. Mais souvent chacun des deux remplit mal sa partie.

La mere a porté l'enfant dans son sein , il ne tenoit pas à elle de s'épar-
gner

gner cette peine ; elle s'en est enfin délivrée sur la fin du neuvieme mois , autre souffrance attachée à son sexe. L'obligation de l'allaiter après sa naissance étoit aussi indispensable : mais il lui étoit possible de la violer , & elle l'a fait.

Le pere de son côté ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend sur lui le rôle de la mere , ne s'occupe que des avantages corporels de ses enfans , de leur santé , de leur repos , de leur maintien , de leur table & de leurs plaisirs. La culture de l'ame , cet objet si important & si préférable à tous les autres , est celui que tous deux négligent.

C'est sur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danse bien , monte un cheval , & fait des armes assez passablement. Du reste , il est ignorant & vain , qualités presque inséparables. Il a le cœur bas & rampant : mais il s'exprime avec hauteur. Il est farci de préjugés , impie & superstitieux ; sans regle , sans frein , sans morale ; son goût est ce qui fait ses mœurs , & , presque en tout , son goût est dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon son père, qui, pendant cinquante années écoulées depuis sa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de sa jeuneffe ? Ce n'est assurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être : mais je n'étois pas furieux. Oh ! la jeuneffe de mon tems étoit bien mieux morigénée.

Si vous dites vrai, Dorimon, c'est que les peres n'en étoient pas les corrupteurs ; c'est qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

„ Eh ! mais, *me répond-il*, si j'ai quel-
 „ que reproche à me faire, par rapport
 „ à Lycidas, ce n'est que de l'avoir
 „ trop aimé ; c'est cet amour, porté
 „ trop loin, qui m'a fermé les yeux
 „ sur ses défauts & ses égaremens : c'est
 „ cet amour, qui me faisoit mollir,
 „ quand j'aurois dû être ferme ; qui
 „ retenoit mon bras, quand je le levois
 „ pour punir ”.

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon Pere.

Julie

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiète pétiller dans ses yeux : elle vole au devant d'elle , l'aborde précipitamment , la caresse & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse ? Elle hait *Araminte* , elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez - là.

„ Eh , ma chère , où avez - vous pris
 „ cette robe-là ? Quel est l'ouvrier qui
 „ l'a faite ? Nommez-le moi ; que je le
 „ voie , que je l'embrasse , c'est un hom-
 „ me incomparable. La riche étoffe ,
 „ le superbe ramage ! Quelle régularité
 „ de dessein , quel assortiment de cou-
 „ leurs , quelle variété dans les nuan-
 „ ces ! *Araminte* . . . Je suis folle de
 „ votre robe. Elle vous va ! Cela ne fau-
 „ roit s'exprimer,

Vous trouvez , *Dorimon* , *Julie* bien extravagante. Laissez *Julie* , & vous jugez vous - même. Vous aimez votre fils , dites-vous : mais qu'est-ce que ce fils ? C'est un composé comme vous , de corps & d'ame : c'est une image , une émanation , un rayon de la Divinité , environné d'un voile terrestre , qui sert à vous le rendre visible & palpable. Or , qu'aimez-vous dans *Lycidas* de ces deux substances si diverses ? Est-ce son ame ,
 cet

cet être spirituel, dont l'origine est si noble? Mais, pour l'aimer, y reconnoissez-vous encore quelques traces de sa noblesse antique? N'a-t-elle pas honteusement dérogé? Où est son goût pour la vertu, son amour pour le vrai? Si elle brille encore de tout l'éclat de sa grandeur originaire, c'est à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils sont tous effacés; elle est si méconnoissable qu'on ne peut tout au plus présumer son existence, que par le limon qui la cache: on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le sont ceux des autres corps, où l'on fait qu'il réside une ame; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle est, peut-être l'aimez-vous encore? Je le croirois, si vous l'aviez mieux servie, si vous eussiez fait vos efforts pour lui rendre sa pureté, son innocence & sa vertu: mais vous étiez loin d'y songer; c'est vous-même qui les lui avez laissé perdre. Vous trembliez que son corps ne maigrît, qu'il ne devint étique & languissant, si vous gêniez les caprices de l'ame, si vous réprimiez sa colere, si vous modériez ses desirs, si vous éclairiez sa

con-

conduite. Reculeriez-vous donc à panser la plaie d'un blessé, par la crainte de gâter ses habits? Et vous craignez que le corps ne souffre, lorsqu'il s'agit de songer avant tout à l'ame! Cependant le corps n'est à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'est pas lui-même. Cette matiere organisée dont il est revêtu, n'est qu'une machine, construite exprès pour son service, sans laquelle il peut subsister, & qui, sans lui, n'est qu'un peu de poussiere: mais ce n'est pas-là votre fils, c'est une écorce qui le couvre.

Revenons à présent à Julie. Est-elle si ridicule de se passionner pour la robe d'Araminte? Ou, si un pareil amour est bizarre, le vôtre est-il beaucoup plus raisonnable?

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raison: cette comparaison est fondée sur la nature & sur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi fut un soldat heureux, dit un Poëte * de ce siecle. Mais il est bon

* M. de Voltaire, dans sa *Méropé*, Trag.

bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna sur ses enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de sa famille : la famille en se multipliant, devint un peuple ; & conséquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le Sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un *soldat heureux*, ou un sujet rebelle, devînt la tige première d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi ; & déterminer ainsi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille ; & les obligations d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, gouverner, récompenser & punir, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un

Un pere qui *n'aime* point ses enfans , est un monstre : un Roi qui *n'aime* point ses fujets , est un tyran. Le Pere & le Roi font l'un & l'autre des images vivantes de Dieu , dont l'empire est fondé sur l'amour. La nature a fait les peres , pour l'avantage des enfans : la police a fait les Rois , pour la félicité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance , ignore ses véritables intérêts , & ne sauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé : ainsi , le peuple , aveugle , téméraire & turbulent , ne forme quand il est sans chef , que des projets vains & bisarres , n'a que des vûes confuses , ne fait ni ce qu'il doit vouloir , ni ce qu'il doit aimer ou craindre ; & quelques mesures qu'il prenne , il n'en prend jamais guere aucunes , qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un chef , dans une famille & dans un état , comme il faut au faite d'une voute , une pierre principale , qui , dominant sur les autres , termine le cintre , & en affermisse l'assemblage. Mais si ce chef est indifférent pour les membres , ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même , il rapportera tout à lui ; leur avantage
o fera

fera toujours sacrifié au sien ; par leurs travaux , par leurs sueurs , il accroîtra son opulence ; pour assurer son despotisme , il les tiendra dans l'esclavage ; ils ne feront autre chose à ses yeux , que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce sont la bienveillance & l'amour , qui reglent les volontés du chef , & dictent ses ordonnances : il se fait entre lui & les membres , une circulation libre & volontaire , qui porte à tous également la santé , la vigueur & l'embonpoint ; tout alors concourt avec zèle au bien commun du corps entier. Le chef lui-même y trouve un solide avantage. Traiter avec bonté , ou sa famille , ou ses sujets , c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siége principal de la vie & du sentiment , la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat & celui d'une famille. Le maître qui régit l'une ou l'autre , a deux objets à remplir : l'un , d'y faire régner les mœurs , la vertu & la piété ; l'autre d'en écarter le trouble , les désastres & l'indigence. C'est l'amour de
l'ordre

l'ordre qui le doit conduire , & non pas cette fureur de dominer , qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'enfant & le sujet ont des vûes trop bornées pour se gouverner par eux-mêmes : mais ils sont assez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien , sans effrayer par des menaces , & inviter par des promesses. Tout législateur en doit faire autant : mais il seroit dur & injuste de ne faire que menacer les rebelles , sans encourager , en même tems , les sujets dociles , par des promesses engageantes. Les loix Romaines , qui , conformes en ce point à celles de tous les peuples , défendoient , sous des peines grieves , de commettre aucun meurtre d'autorité privée , décernoient la couronne *Civique* à celui qui fauvoit la vie d'un ou de plusieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & Rois , vous avez dans vos mains , tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi

soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis, sur la terre, ses substitués & ses représentans : mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

ARTICLE IV.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caractères de l'amour filial. Pères qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs pères. Fausse tendresse de quelques pères. Parallèle des enfans avec des sujets.

Les Pères & les Mères, dont les sentimens répondent au vœu de la nature, sont des maîtres tendres & bienfaisans ; à qui par conséquent leurs enfans doivent une obéissance fondée sur un amour respectueux. Leur soumission n'est point celle d'un esclave pour un maître impérieux. Elle est aussi indispensable : mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né est docile par
la

la raison qu'il aime son pere, & qu'il en est aimé.

Dans les premiers siècles du monde, comme on ne connoissoit point de peres qui abusassent de leur autorité, & qu'on ne soupçonnoit pas que jamais aucuns le fissent; on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans sa famille tous les droits d'un Souverain. Que risquoit-on d'abandonner les enfans à la discrétion d'un Juge, dont la sévérité étoit tempérée par la tendresse? Mais il naît quelquefois des monstres: on vit des peres sans amour; &, par une suite nécessaire, on en vit de cruels; on en vit qui trempèrent leurs mains barbares, dans le sang de leurs propres enfans. On restreignit donc leur puissance; on leur permit de se porter accusateurs: mais on ne voulut plus qu'ils fussent juges & bourreaux. La nature leur interdisoit aussi la dureté, les emportemens, les violences: mais la police n'alla pas jusques-là; elle n'étend point son pouvoir jusqu'à régler l'intérieur des maisons.

Libres sur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans peres s'érigèrent en tyrans, régirent leurs enfans avec

des sceptres de fer , & leur rendant insupportable la vie qu'ils leur avoient donnée , leur apprirent à les hair. Leur race n'est pas éteinte : notre siècle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens par rapport à eux aux termes de la loi , que *Moyse* imposa autrefois aux descendans de *Jacob* : *honorez , porte cette loi , vos peres & vos meres* ; elle ne dit pas , *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs , peu susceptibles de sentimens tendres , & incapables d'en inspirer. Il n'osa même dans ses fameuses Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh , comment l'auroit-il pu ? Il l'avoit peint si terrible , si cruel , & si ombrageux , qu'un peuple imbu de sa doctrine , ne pouvoit que le craindre , & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fievre* ; divinité malfaisante , qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophonie*. Elle étoit belle , jeune & riche : mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de *Sostrate*. Une femme réuniroit en sa personne , tous les attraits & les perfections

fections que la nature a répandus sur son sexe enchanteur : il n'en seroit pas plus touché ; il croit être paitri d'un limon beaucoup plus pur ; sa vanité l'a rendu inaccessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'exciterent en lui aucune émotion de tendresse : seulement ils flaterent son goût pour le despotisme ; il voyoit en eux des sujets qu'il pourroit dominer en maître ; & de l'instant qu'il devint pere, il crut commencer à regner ; regne odieux & tyrannique, dont ses enfans supporterent toute la rigueur, sans en retirer aucun fruit. Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appesantissoit sur eux son joug ! Que de caprices, de travers, d'ordres injustes & bisarres il leur fallut essuyer sans se plaindre ! Les remontrances l'irritoient ; & , si raisonnables qu'elles fussent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes punissables. Mais non-content de ces duretés inhumaines, le monarque imaginaire, par mille vains projets, par son luxe, par ses plaisirs, & sur-tout par son indolence, eut bien-tôt épuisé ses médiocres finances : son domaine fut engagé ;

les bijoux de Sophronie , ses héritages dotaux , tout fut englouti par Sostrate. Mais sa grande ame , que l'humble pauvreté ne put point humilier , n'en fut jamais moins hautaine : elle n'en devint que plus féroce , quand le chagrin & le dépit eurent aigri sa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus : sans talens , sans bien , sans amis , (car qui l'eût été de Sostrate ?) En vain voulurent-ils tenter de courageux efforts , pour s'affranchir des horreurs de l'indigence : tout ce qui put leur être utile , Sostrate eût soin d'y mettre obstacle. Jaloux de son propre sang , il n'eût vû qu'en désespéré , quelqu'un d'entre eux prospérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé , quels sentimens devez-vous prendre pour lui ? Je vous l'ai déjà dit : le législateur de Sinai vous les a dictés dans son Code : *honorez votre pere* ; il n'est aucun cas dans la vie , où des enfans puissent en être dispensés. Soyez lui soumis , puisqu'il est votre maître , même aux dépens de vos propres intérêts ; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables : vous le devez

vez même à l'égard de vos plus cruels ennemis ; or votre pere a du moins l'avantage sur tous ceux qui vous haïssent , d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuseroit pas la vôtre. Quant à l'amour filial , il est foible dans votre cœur , je le sens bien , & ne crois pas devoir vous en faire un reproche : mais il est une forte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour , votre pere , puisqu'il est homme , n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre : & , toutes choses égales d'ailleurs , vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial , attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux , il n'est pas d'une obligation si générale , qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer , qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis mêmes , un pere dont on n'éprouve que des témoignages de haine : toute la distinction qu'on lui doit , c'est de le traiter en ennemi respectable.

Si des enfans ne marquent pas un zele ardent pour ceux dont ils tiennent le jour , s'ils ne préviennent pas leurs desirs , s'ils n'adoptent pas leurs senti-

mens, ce n'est point une raison pour les condamner sans examen. Voyez avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu: leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du père: si vous les trouvez déréglées; l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans, des marques d'amour inutiles; si les ingrats ne le payent d'aucun retour; leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit, dans le caractère: vains prétextes d'ingratitude! Tombez à ses pieds cœurs durs & méconnoissans; embrassez tendrement ses genoux. Il est vertueux: il vous aime: si à ces titres, vous lui refusez votre amour; le taxerez-vous d'injustice, s'il convertit le sien en haine?

Mais

Mais dans ces familles perverses où l'on fuit à l'envi, les hideux étendarts du vice; où le pere en donne l'exemple, & les enfans enchérissent sur leur modele; on ne doit pas être surpris si le tronc & les branches font divisés d'intérêts, si chacun séparément vise à son but particulier. L'union, l'amour, la concorde, sont des dons réservés aux sociétés vertueuses.

La vertu est une, simple & invariable, ainsi que la vérité: c'est ce qui fait qu'elle affermit entre eux ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable; au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne fauroit subsister qu'autant de tems que leurs intérêts sympathisent. Or désirant tout ce qui les flatte, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité; navigeant par tout sans bouffole; jaloux, avides, infatiables: comment se pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordassent longtems ensemble?

La vertu, quand on le veut, se transmet de pere en fils, plus facilement encore, que les biens de la fortune. Ceux-ci sont sujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impressions

d'honneur, de vertu, de sagesse qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermissent & y fructifient : leurs effets sont stables & permanens; ou, si quelques instans d'égarement les ont éclipsées ou ternies, elles percent bientôt le nuage & se ressuscitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient soigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage, l'amour filial seroit bien plus commun. Un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le seroit aussi. Devenu pere à son tour, le même charme, agissant sur ses enfans, lui répondroit de leur tendresse. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement : l'enfant, pour plaire à son pere, s'attacheroit à la vertu; &, par amour pour la vertu, aimeroit tendrement son pere.

Périandre est étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. „ Je n'ai cependant, *dit-il*, rien négligé pour eux. „ Depuis vingt ans que je fue, que je veille, j'ai épuisé ma santé, j'ai abrégé mes jours pour leur en filer d'heureux : j'ai planté, ils recueilleront ; „ j'ai

„ j'ai supporté le travail , ils en retire-
„ ront le fruit ; j'étois sans bien , ils se-
„ ront riches. Pour qui donc les ingrats
„ réservent-ils leur amour ? Que vou-
„ droient-ils que j'eusse fait de plus ?
„ Ai-je rien oublié de ce qui pouvoit con-
„ tribuer à leur bonheur ?”.

Vous n'avez oublié que de leur ap-
prendre à bien vivre , que de leur inf-
pirer des mœurs. S'ils sont trop ména-
gers , s'ils poussent leur œconomie jus-
qu'à l'épargne fordide ; à la bonne heu-
re , foyez-en étonné : vous leur avez
donné du bien. Mais ne foyez point
surpris de ne trouver dans leur cœur
aucun goût pour la vertu : vous ne leur
en avez point inspiré ; & , sans doute
de peur qu'ils ne fussent vicieux qu'à
demi , vous les avez noyés dans l'opu-
lence. Pere aveugle ! vous ignoriez que
confier des richesses à des cœurs bas &
corrompus , c'est mettre une épée nuë
dans la main d'un furieux. Quelle digue
pourra s'opposer désormais au torrent
de leurs passions impétueuses ? L'hon-
neur étant pour eux un sentiment incon-
nu , rien ne pouvoit les garantir des ex-
cès les plus honteux que l'impuissance
d'en

d'en commettre : mais vos soins paternels y ont pourvû ; vous avez su les franchir de cet obstacle , en les enrichissant : admirables fruit de vos veilles & de vos sueurs tant vantées ! Il vous en eût bien moins coûté pour leur inspirer la vertu ; & vous l'eussiez fait sans doute , si vous l'aviez connue : mais l'or vous a paru le seul moyen d'être heureux , & vous leur en avez procuré. Ils ne l'estiment pas moins que vous ; & s'ils ne vous chérissent pas , du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour son pere. Pendant son enfance , il lui doit une soumission sans bornes : incapable d'un sage examen , il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui suit l'enfance , il commence à entrevoir les objets , sa raison se développe. Les remontrances respectueuses , ne doivent pas alors lui être interdites : mais si ses représentations ont été faites sans fruit , il ne lui reste plus d'autre parti à embrasser , que celui de l'obéissance. Devenu homme à son tour , il ne cesse point par-là d'être fils : mais il est juge compétent de ses propres démarches. Il doit toujours à son pere
des

des respects & des déférences : mais il ne lui doit plus une soumission aveugle. Nos lois même y ont pourvû : le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent majorité, passe sous un nouvel empire ; sa Patrie prend connoissance par elle-même, de ses mœurs & de sa conduite ; il commence à faire nombre parmi ses concitoyens ; & , dans un état monarchique, c'est le Roi qui devient son pere.

Mais sous ce pere absolu, on ne distingue point trois âges. Tous les enfans qu'il gouverne, sont sans cesse sous sa tutelle. On les divise seulement en deux classes différentes, le peuple & les magistrats. Ceux qui composent la première, sont toujours réputés enfans : faits simplement pour obéir, on ne prend point leur avis ; & s'ils osoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magistrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le gouvernement, ne sont que des adolescens, avec qui quelquefois il descend jusqu'à consulter. Leurs suffrages sont recueillis : mais le Roi n'y a que tel égard qu'il lui plaît ; c'est lui qui fait la loi ; & dès qu'elle est publiée, tout doit se taire & obéir.

Souvent

Souvent on n'aime son pere que par instinct ou par devoir , (si pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour) : mais un Roi qu'aiment ses fujets , a bien plus de raison d'être flatté de leur attachement ; car ils ne l'aiment jamais que par connoissance & par choix. C'est plutôt amitié qu'amour filial ; ou , pour mieux dire , c'est un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial , en ce qu'il est respectueux : il tient de l'amitié , en ce qu'il est libre , réfléchi & désintéressé ; qualités , qui , réunies , caractérisent l'amitié , comme on le va voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIÉ.

L'amitié doit être fondée sur la vertu : la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir , par les liens du sang , ou même par la reconnaissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance ,
sentimens

sentimens dépendans de l'amitié : Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.

J'A I établi pour maxime dans le chapitre précédent ; qu'il ne peut point y avoir d'amour stable & solide , dont la vertu ne soit la base. Disons la même chose de l'amitié. Ce n'est pas seulement la ressemblance de caractère & de mœurs qui la cimente : c'en est aussi la droiture & la pureté.

† Il faut bien distinguer les amis des cotteries : la conformité de goût pour les plaisirs , & pour tout ce qui n'est point la vertu même , fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité , quand il a le verre à la main , confiez - lui un secret d'où dépende votre honneur : il saisira cette occasion de plaisanter à vos dépens ; vous ferez bien-tôt , par ses soins , raillé , honni & baffoué : livrez - lui vos intérêts , il les sacrifiera aux siens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami : & vous ne l'aurez été que par un homme , qui souvent
man-

mangeoit, buvoit, jouoit & s'amusoit avec vous.

Ne confondez pas non - plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens nécessaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous sont unis par des liens volontaires qu'a formés la sympathie. C'est un choix libre & réfléchi, qui nous concilie des amis : c'est le destin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoissance même n'est pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que sa générosité : on aime à lui témoigner qu'on y est sensible ; & l'on désire ardemment de pouvoir le lui prouver par des services réels. Mais il peut arriver en même tems qu'on ne goûte pas son humeur, son caractère & sa conduite.

L'amitié est une source de bons offices : elle les enfante sans efforts ; & se fait même une joie de les répandre avec profusion : mais les bons offices seuls n'engendrent pas l'amitié ; seulement ils l'occasionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la personne dont ils partent ; & bien-tôt on l'aime en effet, lorsqu'a-
près

près avoir étudié son caractère, on n'y trouve rien d'incompatible avec le sien : mais on l'eût aimée de même quand c'eût été toute autre cause qu'un bienfait, qui eût fourni l'occasion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoissance est un devoir : les anciens Perses en avoient même fait un précepte formel ; & décernoient des peines contre les ingrats. Il est au contraire de l'essence de l'amitié de n'être point nécessitée.

L'amitié est une affection désintéressée, fondée uniquement sur l'estime. Le sentiment à quoi elle ressemble le plus, est l'amour : elle n'en différera même aucunement, si l'on retranche de ce dernier, le desir de la jouissance, & qu'on le suppose indépendant du sexe de la personne aimée. Si l'amour Platonique n'est pas une pure chimere, question que je ne prétends point résoudre, ce n'est autre chose que de l'amitié, à laquelle la différence de sexe de deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps : l'amitié en a deux aussi, comparables à celles-là ; le senti-

sentiment & les témoignages extérieurs qui en font les démonstrations.

Par rapport à la force de ce sentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il seroit aussi absurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à respirer : l'un & l'autre leur est également naturel ; ce sera le degré de leur sensibilité, qui réglerá la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plupart ignorent ; c'est qu'on sert mal ses amis, en prostituant pour eux son honneur & sa conscience. On ne sauroit trop les chérir ; ce n'est jamais par l'excès qu'on pèche dans l'amitié, mais par une affection mal-entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un si noble emploi de sa faveur & de son crédit, a-t-il rendu à *Calais* un vrai service d'ami, en le revêtant de ce poste brillant, dont son incapacité l'a fait dépouiller depuis peu ? En le voulant servir aux dépens de son Prince & de sa Patrie, il n'a fait que lui attirer une disgrâce humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'a plongé *Lyfias*, sera-t-il obligé de lui tenir compte de ses
conseils

conseils empoisonneurs & de ses lâches complaisances ? Procurer à que'qu'un des satisfactions illicites , c'est être plutôt superbe , qu'ami.

La première règle en fait d'amitié , c'est de ne point aimer sans connoître : une autre qui n'est pas moins importante , c'est de ne choisir des amis , que dans la classe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne sont pas celles qui croissent le plus vite. L'amitié n'est de même , pour l'ordinaire , ferme & durable , que quand elle s'est formée lentement. Aimer précipitamment , c'est s'exposer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés simulées , sont précisément ceux qui méritoient le moins de l'être. Il est rare qu'on soit méfiant quand on a le cœur droit ; & plus rare encore qu'on ne soit point trompé , lorsqu'on n'est pas méfiant. Il y a des hommes d'un caractère si liant & si généreux , qu'il n'est personne qui ne gagnât à se les attirer pour amis : mais ils risquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance , que jamais ils ne peuvent s'affurer , qu'on la brigue sans intérêt :

or

or des amis intéressés ne font pas de vrais amis.

C'est à ces cœurs droits & sinceres que j'adresse sur-tout mes conseils sur l'amitié; car que m'importe que des trompeurs soient trompés? C'est à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux: c'est-là sur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la première entrevue, on peut connoître si un homme est vif ou lent; s'il est gai ou sérieux; s'il est grossier ou poli; s'il est parleur ou taciturne; spirituel ou stupide. On voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours: mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point: & jusqu'à ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite: plus de réserve alors; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goût, de plaisirs,

plaisirs, d'intérêts. L'amitié est un mariage spirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correspondance parfaite.

Les apanages de l'amitié sont la *confiance* & la *bienveillance*. La bourse & le cœur doivent être ouverts pour un ami : il n'est point de cas où l'on puisse les lui fermer, que ceux qui autorisent à ne plus le regarder sur ce pié. On ne risque rien de mettre à même de son secret ou de son coffre-fort, un ami qu'on a choisi avec discernement : on est sûr qu'il usera discrettement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opere deux effets : l'un est une parfaite sécurité, sur la prudence de la personne aimée, sur sa droiture, sa constance & son attachement ; elle écarte bien loin tous soupçons injurieux.

L'autre effet, qui résulte de cette sécurité même, c'est l'ouverture que se font les deux amis, de leurs sentimens les plus intimes, de leurs pensées, de leurs projets ; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant l'un pour l'autre ; ce qui souvent s'étend jusques à des minucies, parce que les mi-
nucies

nucies même, deviennent intéressantes entre des amis.

Il ne faut avoir, pour un ami, rien de caché, que le secret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconfidération blâmable, on peut & l'on doit même, le déposer dans le sein d'un ami. Il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne fera point imprudence; lui détailler vos qualités louables, ne fera point un orgueil insultant. Le bien qu'on dit de soi-même à un ami sûr, est plutôt effusion de cœur, que jactance ou vanterie. Converser avec son ami, c'est presque la même chose, que réfléchir ou s'entretenir avec soi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inspire, elle produit aussi deux effets : *l'indulgence & les bons offices.*

I. L'amitié ne doit s'offenser que de ce qui blesse. Passez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part; toutes celles qui ne démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit, soit éteinte. Une négligence, un oubli, une méprise, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien. Rompre avec son ami, le trahir ou l'outrager, font

sont les seuls crimes, en amitié, qui ne soient pas rémissibles.

Gardez - vous cependant de hair un ami perfide. Otez - lui votre amitié ! c'est-là toute la vengeance qu'il vous est permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui sur le pié d'ami, ce seroit une imprudence : mais le hair seroit un crime. Il ne cesse pas d'être homme, pour vous avoir offensé : or il n'est point d'homme qu'il vous soit permis de hair. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant sa trahison, vous eussiez pleuré sa perte ; une bassesse vous l'enleve, plaignez - le de l'avoir commise, mais ne le haïssez pas : il s'est fait plus de tort qu'à vous ; pour nuire à vos intérêts, il sacrifioit son honneur.

2. Quoique l'amitié ne soit pas intéressée, les soins officieux lui plaisent. Les bons offices sont pour les amis, ce que sont les caresses aux amans ; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raisons pour s'aimer davantage ; semblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manieres, qu'il en est toujours quel-

p

qu'une

qu'une de praticable , dans quelque situation qu'on se trouve : saisissez toutes celles qui le font. N'attendez point , s'il est possible , qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez servir : tâchez de connoître ses besoins , & d'y pourvoir avant qu'il les ait sentis. Il s'apprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel agréable combat , quelle noble jalousie , que celle de deux amis , qui s'envient l'heureux avantage de se prévenir par un bienfait ! On peut à la vérité recevoir sans humiliation , les secours d'une main amie ; en rougir marquerait même un doute injurieux sur la générosité du bienfaiteur : mais , il en faut convenir , le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié est flatteur : mais le donner l'est encore plus.

Ménagez cependant la délicatesse de votre ami : l'excès de profusion de votre part le rendroit confus , par l'impossibilité d'avoir sa revanche : pour vouloir trop l'obliger , vous le défobligeriez peut-être. Couvrez du moins les services que vous lui rendez , de prétextes qui paroissent le dispenser de gratitude.

titude. Ne le pouſez point à bout à force de bons traitemens. Qui fait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui ? Il ſemb'e à certaines ames, fieres juſques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent, autant qu'ils annoblifſent celui qui les confere : on en a vû, & peut-être en verroit-on ſans nombre, ſi l'on liſoit au fond des cœurs, hair mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa généroſité.

Quoi qu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore, pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer par avarice ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare : ſoyez avec lui, ſincere dans tous vos diſcours ; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fideles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez-lui montrer la vérité toute nue : ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures ; que ce

soit seulement de celles qui en relevent les attraits, sans la rendre méconnoissable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITÉ.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affections, dont celle-ci est en même tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales : c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce chapitre.

J'ENTENDS par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son pere, pour sa maîtresse, ou pour son ami, une tendresse de préférence : mais il est une forte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous
 men-

membres d'une même famille, dont Dieu est le créateur & le pere.

Peignez - vous ces ondulations circulaires, que cause la chute d'une pierre, sur la surface d'une eau claire & tranquille. L'agitation du centre, forme en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte est plus légère, à proportion que leur circonférence est plus vaste; jusqu'à ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vue. Voilà l'image de nos différens degrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considérons tous les hommes, comme partagés par rapport à nous en différentes classes, toutes plus nombreuses les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres, plus spacieuse, de-là nous distribuons aux différens ordres d'hommes qu'elles comprennent, divers degrés d'affection, plus ou moins forts, affoiblissant la dose à mesure qu'ils se perdent dans des classes plus distantes; enforte que la dernière de toutes n'y a presque point de part. Voici l'ordre de

ces classes, en commençant par celles qui nous sont les plus chères : maîtresses, amis, parens, tous les hommes qui pensent comme nous en matière de religion ; (cette classe - là est plus ou moins reculée ou rapprochée, selon le plus ou le moins de fanatisme de celui qui lui assigne sa place.) Suivent ceux qui exercent la même profession que nous ; les autres classes comprennent les voisins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région ; la dernière, qui renferme toutes les autres, est la classe universelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus souvent n'est comptée pour rien.

Lorsque les Espagnols massacroient, sans le plus léger prétexte, des millions d'Américains, ils ne croyoient pas, sans doute, devoir compter pour quelque chose, des hommes que le hazard leur avoit fait rencontrer sur un hémisphère inconnu ; qui n'étoient, ni leurs cousins, ni leurs amis, ni Castillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes & les traiter avec bonté, en considération seulement de leur simple qualité d'hommes ; voilà l'humanité. Ce sentiment, gravé dans

un cœur, répond des autres vertus sociales, & les y suppose aussi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui soit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il est homme, ne manquera pas, à plus forte raison, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus ferrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce sera aussi un frein, qui, si l'on vient à rompre avec des personnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne se porte à des excès barbares. Offensé grièvement par une épouse, par un fils, ou par tous autres qu'on chérissoit spécialement, on pourra perdre l'amour qu'on sentoit pour eux : mais on ne cessera pas du moins de les aimer à titre de créatures semblables à soi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme : mais il n'est jamais son ennemi.

L'humanité est par rapport aux autres affections sociales, ce qu'est par rapport à un tableau cette première couche de couleur, que le Peintre appelle impression, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un sujet. C'est une table

rale, sur laquelle sont assis les différens genres d'amours, de liaisons & d'amitiés. Quiconque n'est pas humain, fera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le sentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos semblables, peut se manifester de deux manieres : ou par des effets réels, ou par de simples témoignages d'affection. On n'a pas toujours occasion de rendre des services à ses semblables : mais on est sans cesse à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des signes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifestée par des effets réels : démontrée seulement par des signes extérieurs, je l'appellerai *politesse*.

ARTICLE I.

DE LA BONTÉ.

En quoi consiste la bonté. I. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour

pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux points : le premier, *ne pas faire de mal à nos semblables* ; le second, *leur faire du bien.*

I. „ Ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit : ” voilà la règle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit, à l'égard du reste des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroît dur, barbare & cruel, est compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un usage si étendu, est bien restreinte dans l'application qu'on en fait : la plupart des hommes se conduisent les uns avec les autres, comme s'ils étoient persuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particulière qu'ont, les uns pour les autres, les membres des différentes sociétés, est utile & nécessaire pour le bien commun des associés. Il est à propos que les citoyens d'une même ville, les sujets d'un même Prince,

les sectateurs d'une même religion , soient unis d'intérêts & de sentimens : mais il est contraire à l'humanité , que , réservant toute leur affection pour leurs co-affociés , ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le sont pas.

Qu'un Normand estime un Normand ; je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux sympathiser avec lui ? Qu'un Parisien soit porté pour un Parisien : à la bonne heure ; il ne trouvera guere ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront , à Vire , ou à Caudebec , doit-il haïr pour cela , celui qui est né à Paris ; ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre , influent immanquablement sur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la première nation du monde , pour les qualités du cœur & de l'esprit : le plus doux sentiment que nous puissions avoir pour nos voisins , c'est la pitié ; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François à l'esprit vif , il est ardent & courageux ; son humeur est enjouée , son caractère bienfaisant ; il accueille les étrangers

trangers bien mieux qu'il n'en est accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple si hospitalier, en vertu de je ne fais quel droit, que ses Légistes appellent aubaine, envahit-il la succession d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans sa Patrie?

Qu'il me soit permis de m'écarter pendant quelques instans de mon principal objet, qui est la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, si contraire à l'humanité, du côté de la politique. Considérée sous ce point de vue, je ne la crois pas plus profitable que juste. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit, est très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer, seroit immense.

Les qualités par où la France excelle en effet incontestablement, sur les Etats voisins, sont la température agréable de son climat, la fertilité de son terroir, & la richesse de ses habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce sur les étrangers, on y verroit sans doute, en considération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artistes, de commerçans & d'hommes de tous états ;



états : le nombre des habitans grossiroit par-là considérablement ; l'émulation , dans le commerce , & dans les arts de toute espece , en recevroit de nouveaux aiguillons ; & le Royaume par conséquent n'en seroit que plus florissant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers , dont seroient inondées nos Provinces , fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile , & où le travail & l'industrie sont en vigueur , le nombre des habitans ne fait qu'augmenter son opulence. Chaque homme en particulier , suffit pour en nourrir dix : que seroit-ce si tous étoient occupés ? Toutes les recrues qui viendroient du dehors , seroient composées d'hommes intéressés à ne pas rester oisifs , par la nécessité de se former des établissemens commodes. Qu'on y fasse attention : on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles , sont des hommes nés parmi nous ; les habitans qui s'y sont transportés d'ailleurs , sont tous ardens au travail.

• L'attachement mal-entendu au culte extérieur dans lequel on est élevé , est encore

encore une source de haine , entre ceux qui en professent de différens. Cet abus vient de ce que les diverses religions qui partagent les hommes , ne sont pas dérivées sur la religion naturelle. Faute d'avoir puisé dans cette religion primitive , les sentimens d'humanité , qui feroient de tout l'Univers une société d'amis , les différens religionnaires , se font tout à la fois un plaisir & un mérite de se persécuter cruellement ; & couvrent du nom de zele , ce qui n'est pour l'ordinaire , qu'attachement à leur propres sens , aveugle opiniâtreté , fanatisme & barbarie. *✓ ✓ 54*

S'il y avoit des hommes qu'on pût raisonnablement haïr pour cause de religion , ce seroit tout au plus ceux qui feroient une profession ouverte de haïr Dieu : les ennemis déclarés d'un Monarque sont ennemis de ses sujets. Mais où trouvera-t-on , dans aucune religion , cet affreux sentiment en vogue ; toutes ont pour objet d'honorer Dieu , & toutes par conséquent l'honorent ? Si quelques-unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent , des pratiques profanes , superstitieuses ou criminelles ; la raison ne nous défend pas de réprover cet alliage.

liage impur : mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent ; & ne nous permet que de les plaindre. Est-il rien de si bizarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il se trompe, sur-tout quand son intention est droite ?

Une sorte de gens contre lesquels on ne se fait pas un scrupule de sévir, ce sont les malfaiteurs, terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne fais sur quel fondement. Car je ne crois pas que cette loi sainte, qui, par rapport aux devoirs de la société, n'inspire que la bonté, la douceur & l'indulgence, souffre qu'on réprime les méchants par des méchancetés, & qu'on punisse les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été persuadé que Dieu ait permis aux hommes de se détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat : empêchez-le de le faire ; vous le pouvez sans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point ; on fait bien qu'au fond ils ne méritent pas

pas la mort , même à les juger par cette loi du talion qu'on fait valoir contre les meurtriers ; qu'il n'y a aucune proportion entre un effet , quelquefois très-modique , qu'ils auront dérobé , & la vie , qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les sacrifie , dit-on , à la sûreté publique. Employez - les comme forçats à des travaux utiles : la perte de leur liberté , les punira encore assez rigoureusement de leur forfait , assurera suffisamment la tranquillité publique , tournera en même tems au bien de l'Etat , & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plu aux hommes de faire de la friponnerie , le plus honteux de tous les crimes , & le plus impardonnable ; par la raison , sans doute , que l'argent est le Dieu du monde , & qu'on n'a communément rien de plus cher , après la vie , que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme , jetez vite les yeux sur lui , pour y voir l'empreinte de la main Divine , & votre propre ressemblance : ce fera de quoi ralentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Cain* lui dit ,

dit ,

dit, „ m'avez - vous donné mon frere
 „ en garde ? ” Oui, sans doute, il vous
 l'a donné en garde ; & non-seulement
 il vous défend de lui faire aucun mau-
 vais traitement, mais il vous ordonne
 même de le servir de tout votre pou-
 voir.

II. Lorsqu'on est officieux & bien-
 faisant pour ses parens, ses bienfaiteurs
 ou ses amis ; on se croit généreux, quoi-
 que d'ailleurs dur & indifférent pour le
 reste des hommes : & l'on n'est pas mê-
 me charitable ; qualité cependant bien
 en deçà de la générosité, qui est le
 comble & l'achèvement des autres ver-
 tus sociales. En pratiquant celles - ci,
 on ne fait qu'éviter les défauts con-
 traires, placés tout près d'elles : mais
 la générosité nous éloigne bien plus du
 vice, puisqu'elle laisse pour intervalle,
 entre elle & lui, toutes les vertus de
 précepte. La générosité est un degré de
 perfection ajoûté aux vertus, par-dessus
 celui que prescrit indispensablement la
 loi. Faire pour ses semblables, précisé-
 ment ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas
 être généreux : c'est simplement remplir
 son devoir.

Mais

Mais la charité : ou ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est pas une vertu de surérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si, rencontrant un inconnu, que des assassins ont blessé, vous vous en approchez pour panser ses plaies. Le besoin qu'il a de votre secours, est une loi, qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim, vous ne ferez que payer une dette en appaisant son besoin. Les pauvres sont à la charge de la société : tout le superflu des aisés est affecté de droit à leur subsistance. Et ne plaignez pas même le secours que vous leur donnez, quand il seroit le prix de vos sueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'est l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, jusqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos semblables ? En voici la mesure : „ Faites à autrui tout ce que vous voudriez qu'on vous fit ”.

ARTICLE II.

DE LA POLITESSE.

*Sa définition. Portraits d'hommes impolis.
Distribution de cet article en trois
paragrapbes.*

La Politesse est l'attention continuelle , qu'inspire l'humanité , à complaire à tout le monde , & à n'offenser personne.

Le Misantrope se récrie beaucoup contre cette vertu : il lui préfere ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de cour au contraire , & l'adulateur rampant , lui substituent de fades complimens , de basses complaisances , des mots , du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politesse , parce qu'il la prend pour un vice : celui-ci en est cause ; parce que celle qu'il pratique en est véritablement un.

J'aborde *Arnolphe* : il me laisse avancer , & m'attend assis ; je m'incline , il me parcourt des yeux , & tranche le cérémonial

rémonial en me criant de loin : „ Qu'y
 „ a-t-il, que me demandez-vous ? ”

Un conseil sur une affaire, lui
 dis - je.

„ Voyons, dit Arnolphe, venons au
 „ fait, le tems me presse ”.

Je commence donc : vous connoissez,
 je crois, *Euphémon*.

„ Non : d'où le connoît-je ? ”

C'est un gentilhomme de la branche
 cadette des.....

„ Qu'importe à votre affaire de quelle
 „ famille & de quelle branche il soit ?

„ Qu'avez-vous à démêler avec lui ? ”

Je possède une terre contiguë à la
 sienne.....

„ Et bien, cette terre ? ”

Il prétend se l'approprier.

„ Veut-il l'acheter ou l'échanger ? ”

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

„ En deux mots que veut-il donc ? ”

Il la veut confisquer à son profit. Il
 prétend, je ne sai sur quel fondement,
 que je suis son vassal ; & qu'ayant man-
 qué à lui faire hommage en cette qua-
 lité, mon fief lui est dévolu.

„ Est-ce ma faute, dit Arnolphe, si
 „ vous y avez manqué ? ”

Mais

Mais il est faux que je sois son vassal.

„ Cela peut être : mais ne vous imaginez pas qu'on vous en croye sur votre parole ? ”

„ J'ai des titres justificatifs.

„ Tant - mieux pour vous : produisez-les ”.

Les Voici.

„ Je n'ai pas le tems de les voir à présent ”.

Ce sera , Monsieur , quand vous en aurez le loisir.

„ Eh bien , à la bonne heure ”.

Quand vous plaît-il , Monsieur , que je vienne recevoir votre avis ?

„ Je n'en fai rien ”.

Mais , Monsieur , Euphémon me va poursuivre avec vivacité.

„ Oh ! . . . Eh , bien , qu'il attende & vous aussi ”.

Arnolphe est un homme droit , un Jurisconsulte éclairé : mais de quoi fervent à ses concitoyens , & sa droiture & sa capacité , s'il est farouche & inabordable ?

Biblon est homme sage & studieux : il a le bonheur de connoître tous les auteurs anciens , & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde* , entourée
d'un

d'un cercle d'adorateurs & de beaux esprits. Il entre, un large feutre à la main, salue de mauvaise grace, approche de Lucinde, marche lourdement sur sa mule, chiffonne sa robe, s'élançe à reculons sur un large canapé. On sourit : il s'en formalise, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la conversation où elle étoit restée : on en étoit à une question galante, dont l'arrivée de Biblon avoit suspendu l'examen. Chacun la débat & la décide suivant son génie ; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en pense. „ Je n'ai „ pas coûtume, à la vérité, dit-il in- „ gènuement, de m'occuper l'esprit de „ pareilles sottises : mais enfin, puis- „ que je suis forcé de parler, je vous „ avouerai, Messieurs, qu'aucune de „ vos décisions n'est de mon goût. On „ voit bien, que vous n'avez guere lu „ *Aristote* ; c'étoit pourtant le plus beau „ génie de l'antiquité : je ne veux pour „ vous réfuter d'après lui qu'un simple „ syllogisme ”.

„ Eh : non, Monsieur Biblon, pour „ l'amour de Lucinde, dit le jeune *Clé- „ tandre*, faites-nous grace de votre Syl- „ logisme, parlez-nous françois ”.

Biblon

Biblon fuit sa pointe, enfile l'argument, pousse du Grec & du Latin, cite *Homere*, *Euripide*, *Ciceron*, *Seneque* & *Lambin*; prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la salle, interrompt l'orateur essoufflé. Alors, il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collège.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peut-être incivils que faute d'éducation: l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coûtumes & des Ordonnances; l'autre n'a vu que des Classes, & des Grimauds, des maîtres ès Arts & des Grammaires. Écoutons *Ctesiphon*: ennemi par principes de tous les égards usités dans la société, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiereté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

„ Vous pouvez, dit-il, penser tout
 „ ce qu'il vous plaira de l'air dont je
 „ me présente, de ma contenance, de
 „ mon attitude, & de tout ce manège
 „ concerté qu'on appelle *civilité*: je ne
 „ m'en

„ m'en mets point en peine ; je laisse
 „ de pareils foudris à nos jeunes Séna-
 „ teurs & à nos Abbés de Cour. C'est
 „ par mes mœurs , que je veux qu'on
 „ juge de moi , & non point par ma
 „ démarche : je n'entre point chez mes
 „ amis , pour faire honneur à mon mai-
 „ tre à danser.

„ Pour ce qui est de ma maniere de
 „ vivre avec les hommes , voici à quoi
 „ je la réduis : dire la vérité , rendre
 „ service à mes semblables & ne leur
 „ jamais nuire. Monté sur ce ton , je
 „ fai me gêner & me contraindre s'il
 „ le faut , pour rendre des services uti-
 „ les ; je donne des conseils à qui m'en
 „ demande , & sur les matieres dont je
 „ suis instruit ; j'emploie volontiers ,
 „ pour mes amis , ou pour quiconque
 „ en a besoin , mon autorité , mon cré-
 „ dit , & quelquefois ma bourse même :
 „ mais pour des *complaisances* frivoles ,
 „ qui ne procureroient aucun bien soli-
 „ de à ceux qui les exigent , je m'en crois
 „ dispensé. On m'invite à un dîner ,
 „ une promenade , un concert : je suis
 „ dans ce quart d'heure en humeur de
 „ rester chez moi ; j'y reste. On me
 „ propose de jouer : le jeu me déplaît ;
 „ je

„ je refuse. Un Poète me lit ses vers ;
 „ ils m'ennuient ; je baille fans façon.
 „ On me propose un bal : je me trouve
 „ en goût de dormir ; je cours au lit.
 „ Je hais ces *égards* & ces ménage-
 „ mens recherchés , qui , s'ils ne blef-
 „ sent la sincérité , font au moins in-
 „ compatibles avec la franchise. Je loue
 „ rarement , & ne veux jamais qu'on
 „ me loue ; parce que la louange est un
 „ poison. Je contredis quiconque avan-
 „ ce ou un fait , ou un principe faux ;
 „ parce que c'est mentir ou tromper ,
 „ que de ne pas confondre un menfon-
 „ ge ou une erreur : je le fais avec vi-
 „ vacité , pour donner plus de poids à
 „ ma réfutation. Le rang de la person-
 „ ne que j'ai à combattre , m'encourage
 „ au lieu de m'effrayer ; parce que plus
 „ l'ennemi est considérable , plus il im-
 „ porte de l'abattre. *Damon* est vain :
 „ je l'humilie. *Laure* est coquette : je lui
 „ reproche ses intrigues. *Leandre* est
 „ faux , je le démasque. *Bertholde* est
 „ fotte & précieuse : je la raille & la
 „ contrefais. *Gorgias* aime à boire , je lui
 „ en fais honte en public. *Cydalise* est
 „ médifante : je dévoile ses autres dé-
 „ fauts , pour la guérir de celui - là.
 „ *Lysimon*

ſujettir néanmoins ſur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les ſentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité eſt un cérémonial de convention , établi parmi les hommes dans la vûe de ſe donner les uns aux autres, des démonſtrations extérieures d'amitié, d'eſtime & de conſidération. Ce cérémonial eſt différent chez les différens peuples policés : mais tous en ont un, quel qu'il ſoit. Or on peut raifonnablement préſumer de toute pratique univerſelle, qu'elle a ſon principe dans la nature même ; d'où je conclus que la civilité eſt un devoir que la droite raifon preſcrit.

Elle eſt par rapport aux hommes ce qu'eſt le culte extérieur par rapport à Dieu : un témoignage public de nos ſentimens intérieurs. La forme en eſt indifférente en ſoi : la manière d'aborder les perſonnes de différens états, de les ſaluer, de leur faire honneur, les termes dont on doit uſer en leur portant la parole, le ſtyle auquel il faut ſ'afſujettir, en leur adreſſant ou des lettres ou des ſuppliques, ſont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pu être fixées que par l'usage.

Voilà

Voilà donc deux choses constantes : l'une , qu'il est conforme au bon sens & à la droite raison , de s'affujettir à quelque sorte de civilité ; l'autre , que ni le bon sens ni la droite raison , ne décident dans quels actes on la doit faire consister.

La meilleure maniere & la moins suspecte , de témoigner aux hommes de l'amitié , de l'estime & de la considération , ce seroit de les servir ou de leur rendre de bons offices : mais l'occasion de faire l'un ou l'autre , ne se présente pas à chaque instant. Il a donc fallu convenir de certains signes , de certaines démonstrations , par lesquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime , qu'on les estime , & qu'on les honore. Chaque Nation a choisi les plus conformes à son idée & à son goût : tous étant indifférens dans l'origine , on ne peut être déterminé sur le choix , que par les usages du pays qu'on habite. Le François , le Turc & le Persan , doivent être civils ; mais l'un à la Françoisise , l'autre à la Turquie , l'autre à la Persanne.

Si les hommes étoient de purs esprits , qui pussent se communiquer leurs

pensées & leurs sentimens , sans le secours des signes extérieurs , il ne seroit point question de civilité entre eux ; elle seroit superflue. Ce qui la rend nécessaire , c'est qu'ils ne se devinent point.

Envain les rustres & les cyniques déclament-ils contre la civilité ; envain la traitent-ils de commerce faux & imposteur , qui ne sert qu'à masquer les véritables sentimens : qu'ils ayent en effet dans le cœur , comme ils le doivent , l'affection dont les gens bien nés se donnent des marques reciproques ; & leur civilité ne fera point une imposture.

Il est vrai qu'il y a plus d'hommes civils , qu'il n'y en a qui soient fideles aux devoirs de la société : mais leur civilité même , quoique fausse , est un témoignage qu'ils rendent comme malgré eux , aux vertus sociales ; car affecter aux dehors des dispositions vertueuses , c'est confesser qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux-mêmes qui se déclarent contre la civilité , ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ses semblables , de l'amitié , de la bienveillance & de la considération : par quelle bisarrerie voudroient-ils donc ,
qu'on

qn'on fit mystere de sentimens si justes & si indispenfables ?

Hermodacte est néanmoins de ce caractère. Vous vivrez dix ans avec lui, avant qu'il vous favorise d'un salut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A son air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le seul humain qui habite sur la terre : cependant osez braver son phlegme rebutant ; priez-le de vous rendre un service : vous serez étonné de le trouver généreux. Le service rendu, il continuera de vivre sur le même pié, toujours froid, toujours glacé, toujours seul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoissance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'estime & de gratitude : démonstrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien, & ne répond à rien. *Hermodacte* seroit un misantrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaisant.



§. II.

DE LA COMPLAISANCE.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possèdent.

La complaisance est une condescendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condescendance *honnête* ; car déferer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce seroit être plutôt complice que complaisant.

La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus : mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité ? Cette qualité ne concilie que
l'estime,

l'estime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il est bienfaissant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir besoin de ses bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amusante ? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté est de saison. On l'aime parce qu'il est d'un caractère facile & liant. Sa volonté n'est point à lui : il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ses amis. A-t-il pénétré ce qui vous flatte : il court au devant de vos desirs, & le fait avec tant de graces & d'aifance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet, que de vous complaire, vous croiriez que c'est son choix & son inclination qu'il suit.

On peut plaire dans le monde par des manieres caressantes, par une humeur enjouée, par des faillies ingénieuses : mais aucun de ces moyens de plaire, n'est d'un usage si universel que la complaisance. Vous ne pouvez caresser que vos égaux ou vos inférieurs ; il est mille occasions où l'enjouement seroit déplacé ; les pointes & les bons mots ne se présentent pas à souhait, & ne sont pas toujours goûtés : mais ayez un ca-

ractere flexible & prévenant ; fachez vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres ; je vous répons de l'amitié de tous ceux qui vous environnent ; c'est une perfection de mise dans tous les tems , dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rhodolphe est homme de mérite ; il est Poète & Philosophe ; & ne laisseroit pas d'être supporté dans les compagnies , malgré ces deux qualités , s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant : mais , le moyen qu'il le soit ? La complaisance suppose de l'estime : or quiconque ne fait pas des vers , ou n'a pas lu Descartes ou Newton , n'est à ses yeux qu'un automate , un idiot , dont on ne peut faire , tout au plus , qu'un Manœuvre , un Financier ou un Moine. Il se croit d'une espece supérieure à celle des autres hommes , & fait gloire de s'en discerner , par des maximes , des sentimens , & des goûts particuliers. Descendre jusqu'à leur complaire , ce seroit entrer en société , ce seroit communiquer avec eux ; & il les regarde comme des profanes.

Aglaure est d'une figure aimable , elle a de l'esprit , des talens & des graces naturel-

naturelles : cependant on la fuit , on la déteste. Eh , pourquoi ? Elle n'a d'elle-même , ni sentiment , ni volonté ; elle attend pour se décider , que quelqu'un ait déclaré ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite : aussitôt son parti est pris , elle pense tout autrement , & veut toute autre chose.

§. III.

D E S É G A R D S.

Ce qu'on entend par ce terme ; exemples qui en donnent une notion plus distincte.

J'entends ici par *égards* , des ménagemens & des considérations fondées sur les circonstances , ou sur le génie , ou la qualité des personnes. N'allez point , par exemple , faire en présence d'un homme de robe , la satire des gens de loi ; sur-tout si sa probité le met à couvert de reproches. Et quand il en mériteroit , il ne suffit pas toujours qu'un reproche soit fondé , pour justifier celui qui le fait , s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité sans voile ; elle a néanmoins des nudités choquantes , qu'il est quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un Grand à qui chacun s'empresse de faire honneur : conformez-vous à l'usage , honorez-le comme les autres ; n'allez pas , comme un Quacre impudent , le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le considérer qu'à proportion de sa vertu , de ses talens , & de son mérite personnel ; tout l'éclat dont il est environné , n'est pour vous que de la fumée & du vent : à la bonne heure : mais ces honneurs que je vous conseille de lui rendre , ne sont non plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer , s'il est méprisable ; de lui trouver de l'esprit , s'il est imbécile ; de flatter son goût , s'il en manque ; de vanter ses lumières , s'il est ignorant ; vous ne risquerez pas de compromettre votre sincérité , en ne lui rendant que des hommages muets. La subordination si nécessaire pour la police d'un Etat , seroit bien-tôt détruite , si le peuple , au moins en public , n'honoroit jamais les Grands , qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias

Hippias est, dites - vous, un homme épais, sans génie, sans droiture & sans discernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obscur, justement confondu dans la foule des reclus. Le gouvernement de son Monastere devenu vacant par la mort du chef, une Béate mal-avifée, dont il dirigeoit la conscience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence : sa brigue échoua ; on ne jugea pas même *Hippias* capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, fut s'en venger d'une façon singuliere : ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à *Hippias*, dites-vous, sa croix & son rochet : c'est un sot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme pensant.

J'en conviendrai s'il le faut : mais enfin il est actuellement en possession de cette croix & de ce rochet : or, tout cela mérite au moins de votre part un salut respectueux. Ne contestez point pour si peu de chose : je vous mets assez à votre aise, en vous dispensant de l'estimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses défaits ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelque revers affreux : n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations , des favoris de la fortune , qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée , qui regrette un époux tendrement chéri , que de venir lui annoncer d'un air satisfait , que votre amour est près d'être couronné : qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite , de vous décorer du Cordon de ses Ordres : revenez sur vos pas , la même grâce vient de lui être refusée ; il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque forte d'esprit , ou du moins du jugement , pour être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil ; la bonté de son cœur peut le rendre complaisant : mais un sot sera toujours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny* , un enfant aimable , gage précieux

cieux de l'amour d'un époux , qui n'est plus. Une foule d'amis s'efforce de la consoler , ou de faire au moins , s'il est possible , quelque diversion à sa douleur. *Alix* , à son tour , vient visiter son amie. Mere plus fortunée , elle amene avec elle les fruits vivans de son heureuse fécondité , précieux objets de sa tendresse & de ses complaisances , & , par malheur pour *Fanny* , l'unique sujet de son entretien. Elle entame , en arrivant , le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections , des faillies de leur imagination , de la pénétration de leur esprit , de la bonté de leur caractère , & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroiffoit pas prête de finir , lorsque *Fanny* , toute entiere à ses regrets , l'interrompt par ces mots , prononcés avec quelque émotion : “ Vous seriez adorable , chere
 „ *Alix* , si vous aviez pour vos amis
 „ autant d'égards , que vous Marquez
 „ de tendresse pour vos enfans. Vous
 „ êtes une bonne mere : mais vous êtes
 „ une mauvaise consolatrice ”.

F I N.

T A B L E



T A B L E

DES CHAPITRES ET ARTICLES.

DISCOURS PRELIMINAIRE

SUR LA VERTU.

CE qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Différentes sortes de lois : quelles sont celles qui affermissent le regne de la vertu : quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernières en peuvent détruire

TABLE DES CHAPITRES. 375

*détruire le germe dans les cœurs droits.
Distribution de ce traité en trois Parties.*

PREMIERE PARTIE

DE LA PIÉTÉ.

S I elle est du ressort de la Philosophie.
Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette premiere Partie. I

CHAP. I. DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU. *Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caractères communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade fausement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être sincere & durable. Passage du vice à la vertu. Dieu est lui-même*

la vertu personnifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu. 6

CHAP. II. DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU. *Elle est nécessairement accompagnée d'amour. Caractères divers sous lesquels on propose de considérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoissance.* 20

§. I. DIEU COMPARE' A UNE MERE. *Il l'est plus véritablement par la création, que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.* 21

§. II. DIEU CONSIDERE' COMME PERE. *Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.* 23

§. III. DIEU CONSIDERE' COMME MAITRE. *Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.* 26

§. IV. DIEU CONSIDERE' COMME BIENFAITEUR. *Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vue il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses* &

Et des honneurs est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions. 27

§. V. DIEU CONSIDERE' COMME NOTRE AMI. Cette qualité ne nous dispense pas du respect Et de l'hommage que nous lui devons. 51

CHAP. III. DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU. Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre. 52

ART. I. DU CULTE INTERIEUR. Quelle est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence. 54

ART. II. DU CULTE EXTERIEUR. Etablissement de ce Culte : son origine étoit pure Et innocente : comment il dégénéra en superstition. Diversité des cultes : inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, Et par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à toute autre ; s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agré,

grée, & s'il y en a qu'il reprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la Terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite. 56

S E C O N D E P A R T I E.

DE LA SAGESSE.

Devours de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice, est un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre ; les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejeter. Le corps doit être subordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie. 67

CHAP. I. DE LA PRUDENCE. Sa définition. Elle regle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui regle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre. 73

ART. I.

ART. I. DE LA CIRCONSPCTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanées, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs; sont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition. 75

§. I. DE L'ORGUEIL. *Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile, mais non pas impossible; par quelle voie on y peut parvenir. Ne se pas considérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.* 77

§. II. DES APPÉTITS CORPORELS. *Nous les tenons de la nature, il les faut satisfaire, loin de les combattre, mais seulement leur donner des bornes. Les plaisirs modérés ne sont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui sont nécessaires. Les sensualités mêmes ne sont point incompatibles avec la plus haute vertu.* 84

§. III. DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION. I. *Amour des Richesses, criminel seulement par son excès; n'est pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux sortes; première sorte, description de ses effets: seconde sorte, comparaison de celle-ci avec la première.* 87

ART.

ART. II. DE LA CIRCONSPÉCTION
DANS LES PAROLES. *Son utilité, sa fa-
cilité, lorsqu'une fois les sentimens désor-
donnés sont reprimés. Division de cet Arti-
cle en quatre paragraphes.* 97

§. I. DE LA MÉDISANCE. *Ce que c'est
précisément que médire. La médifance deve-
nue plus rare par l'usage où l'on est de ne
faire guere dans les Cercles autre chose que
jouer. Le ton de la médifance varie suivant
le génie du médifant.* 98

§. II. DE LA RAILLERIE. *Raillerie,
moins criminelle que la médifance, mais
ordinairement plus piquante; quelquefois
innocente; quelles personnes elle doit respec-
ter; & dans les cas où elle est permise,
quels caractères elle doit avoir pour n'être
point offensante.* 102

§. III. DE L'INDISCRETION. *Indiscre-
tion, injuste autant qu'imprudente; n'est
pas moins une faute, quand on n'auroit
pas promis le secret. Garder soi-même son
secret. Inconvénient d'être confident d'un
indiscret. Ne jamais déceler le secret d'au-
trui, sous quelque prétexte que ce soit; se
le cacher s'il est possible à soi-même; ou du
moins se comporter comme si on l'ignoroit.*

107

§. IV. DES DISCOURS LIBRÉS. *La mo-
destie*

DES CHAPITRES. 381

destie dans les discours est sur-tout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'Ecole où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

114

ART. III. DE LA CIRCONSPÉCTION DANS LES ACTIONS, OU DES BIEN-SEANCES. *De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bien-séances.*

118

§. I. DES BONS EXEMPLES. *Nécessité des bons exemples ; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.*

121

§. II. DE L'HONNÊTÉTÉ PUBLIQUE. *Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.*

123

CHAP. II. DE LA FORCE. *De quelle sorte de force il est ici question : quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.*

127

ART. I.

ART. I. DE LA PATIENCE. *Maux de quatre sortes , auxquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.* 128

§. I. DES MAUX NATURELS. *Ce que c'est que ces maux naturels ; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux : soumission à la volonté de Dieu , qui , en nous créant , nous y a assujettis.*

129

§. II. DES CHATIMENS. *Ce sont des suites infaillibles de nos désordres ; chaque vice traîne le sien avec lui ; ce ne sont point des vengeances , mais des corrections.*

140

§. III. DES PERSECUTIONS. *Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune ; persécutés sous de faux prétextes ; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions ; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.*

145

§. IV. DES CONTRADICTIONS. *Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'humeurs , même parmi les gens de bien ; sujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.*

150

ART. II. DU COURAGE. *Définition du courage. Division du présent article en deux paragraphes.*

159

§. I.

DES CHAPITRES. 383

§. I. DE LA GRANDEUR D'AME. Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssables , source des vertus ; émulation , source des talens. Paresse , préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation , distincte de l'envie & de l'ambition. 159

§. II. DE L'HEROÏSME. Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté , distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité , distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant , opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caractères qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance , & singulièrement les duels , sont les effets du courage ou de la lâcheté. 169

CHAP. III. DE LA JUSTICE. De quelle sorte de Justice il s'agit ici. Division de ce Chapitre. 189

ART. I. DE LA JUSTICE COMMUTATIVE. Division du présent article en deux paragraphes. 191

§. I. DE LA SINCERITE'. Elle est prescrite par la loi de nature : elle ne souffre point d'exception ni d'altération , s'agit-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable ; la calomnie est le pire de tous ,
moyen

moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique. 191

§. II. DE LA BONNE FOL. *Elle n'a pas besoin d'être définie : on ne la viole que par des vues d'intérêt ; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parce qu'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.* 199

ART. II. DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE. *Raisons de sa nécessité : elle réside dans la personne des Souverains ; confiée quant à l'administration aux Magistrats ; ses caractères. 1. Frais de Justice, injustes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcusable. Sollicitations, injurieuses aux Magistrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuses introduites dans la procédure. Incapacité de la plupart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut sans injustice, favoriser son ami.* 211

CHAP. IV. DE LA TEMPERANCE. *Définition de la Tempérance ; ses branches. Division de ce, Chapitre.* 229

ART. I.

DES CHAPITRES. 385

ART. I. DE LA CHASTETE. La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage ; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les lois positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultère défendu par la loi naturelle. 230

ART. II. DE LA SOBRIETE. Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vue des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide ; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses, & sur la dissipation qu'en font les prodigues. 245

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'Amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes ; d'où naissent entre eux différens degrés d'affection. 258

CHAP. I. DE L'AMOUR. Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.

261

ART. I. DE L'AMOUR PROPREMENT DIT. Portrait de l'amour, considéré comme sentiment ; ses caracteres, ses délices. Le desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même. 262

ART. II. DE L'AMOUR CONJUGAL. Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclu l'amour, du mariage. Source de division entre les époux : la jalousie est la principale ; jalousie sans a-

mour

DES CHAPITRES. 337

mour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale. 278

ART. III. DE L'AMOUR PATERNEL.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligation des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans ; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les rois. 296

ART. IV. DE L'AMOUR FILIAL.

Caracteres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fausse tendresse de quelques peres. Parallele des enfans avec des sujets. 316

CHAP. II. DE L'AMITIÉ. *L'amitié doit être fondée sur la vertu : la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié : Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.* 328

CHAP. III. DE L'HUMANITÉ. *Définition de l'humanité. Différentes classes d'affections,*

fections, dont celle-ci est en même tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce chapitre. 340

ART. I. DE LA BONTE'. En quoi consiste la bonté. 1. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des lois de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des grâces, mais des dettes. 344

ART. II. DE LA POLITESSE. Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes. 354

§. I. DE LA CIVILITE'. Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime. 362

§. II. DE LA COMPLAISANCE. Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possèdent. 366

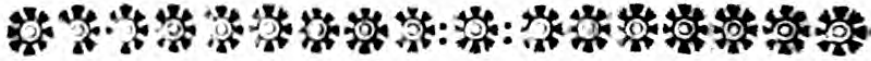
§. III.

DES CHAPITRES. 389

§. III. DES EGARDS. *Ce qu'on entend
par ce terme ; exemples qui en donnent une
notion plus distincte.* 369

Fin de la Table des Chapitres.





EXPLICATION
DU FRONTISPICE,
ET DU FLEURON.

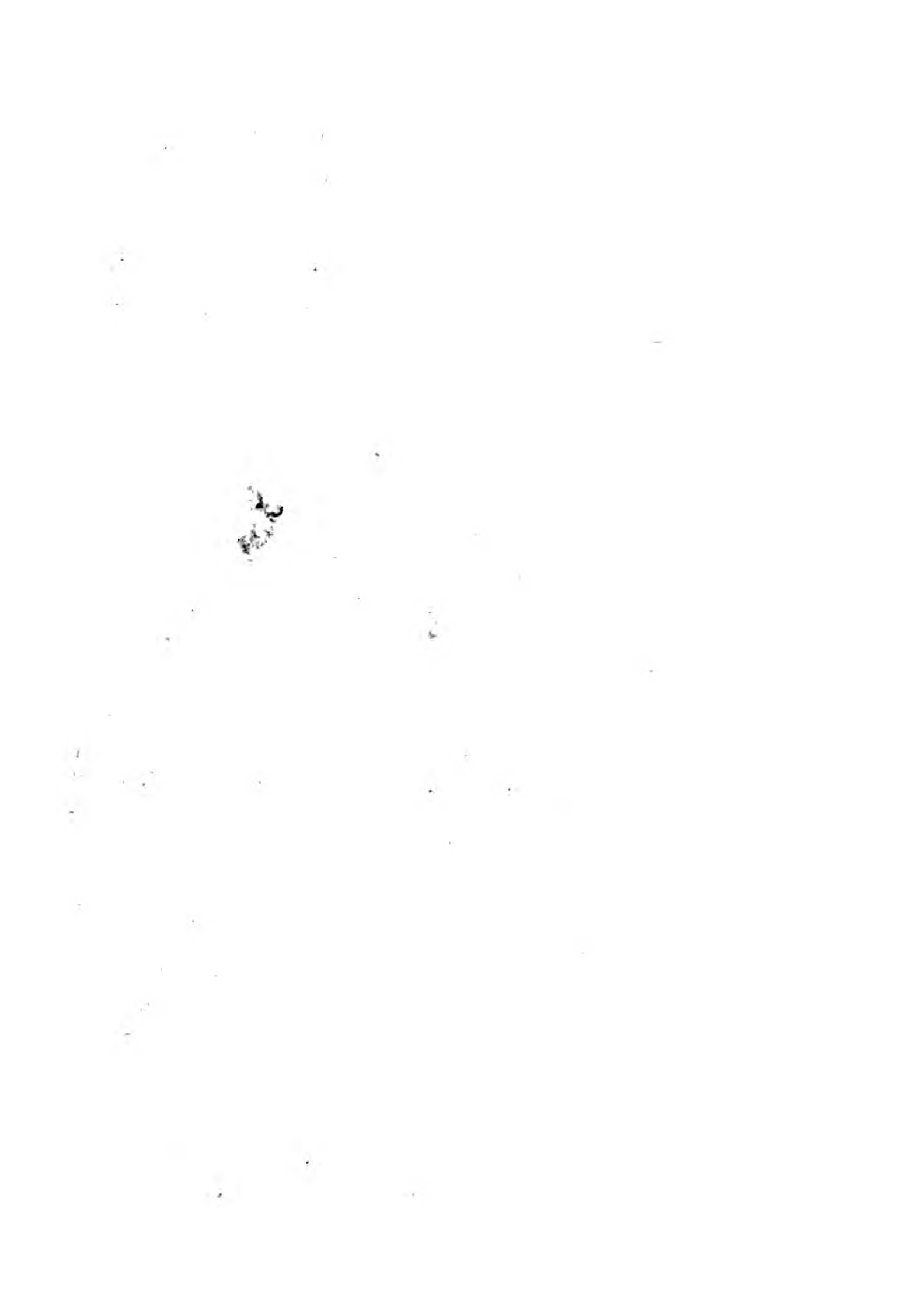
FRONTISPICE.

LA Vertu fixe tendrement ses regards sur Dieu, porté par un nuage; & foule d'un pié le vice, qui, étendu par terre & démasqué, se couvre les yeux d'une main, pour ne pas voir la lumière, & de l'autre tient un poignard, dont il menace la Vertu. Les deux mots grecs tracés dans le livre qui est en face de Dieu, signifient : *l'Amour & la pratique du bien.*

FLEURON.

Deux génies dont l'un surprend l'autre endormi & le masque levé.

F I N.



M. Slatkine & Fils

10.10.1986

[VOLT.]

001103

